

# LA REVUE REFORMÉE

Jean-Paul REMPP Le Mouvement de Lausanne : actualité et développements	1
Pierre-Sovann CHAUNY Les textes du Mouvement de Lausanne : quelques clés de lecture	21
Franck MEYER L'engagement politique à la lumière de <i>l'Engagement du Cap</i> : agir en responsable centré sur Christ	41
Daniel HILLION Pauvreté et injustices : le Mouvement de Lausanne et la justice sociale	61
Pierre BERTHOUD Le Congrès et <i>l'Engagement du Cap</i> : l'impact de l'Évangile dans toutes les sphères de la société	83
Donald COBB L'Église et la mission : quelques définitions et distinctions en rapport avec <i>l'Engagement du Cap</i>	109

N° 286 – 2018/2 – AVRIL 2018 – TOME LXIX – 4 FOIS/AN



# ***La Revue réformée***

publiée par

l'association *LES ÉDITIONS KERYGMA*

33, avenue Jules Ferry, 13100 AIX-EN-PROVENCE

CCP MARSEILLE 0282074S029/77 Éditions Kerygma/Revue réformée

IBAN : FR21 2004 1010 0802 8207 4S 029 77

BIC : PSSTFRPPMAR

Comité de rédaction

R. BERGEY, P. BERTHOUD, J.-P. BRU, D. COBB, D. BERGESE

Y. IMBERT, M. JOHNER, G. KWAKKEL et P. WELLS

J.-M. GENET (correcteur)

Comité de référence

G. CAMPBELL, W. EDGAR, F. HAMMANN, H. KALLEMEYN

Site internet : J.-M. MERMET

Editeur : Jean-Philippe BRU

jphilbru@gmail.com

*LA REVUE RÉFORMÉE* a été fondée en 1950 par le pasteur Pierre MARCEL. Depuis 1980, la publication est assurée par la Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence, «avec le concours de pasteurs, docteurs et professeurs des Eglises et Facultés de théologie réformées françaises et étrangères».

*LA REVUE RÉFORMÉE* se veut «théologique et pratique»; elle est destinée à tous ceux – fidèles, conseillers presbytéraux et pasteurs – qui ont le souci de fonder leur témoignage, en paroles et en actes, sur la vérité biblique.

Couverture: maquette de Christian GRAS

# Le Mouvement de Lausanne : actualité et développements<sup>1</sup>

---

**Jean-Paul Rempp**

Pasteur à Lyon, coordinateur du Groupe Lausanne France et directeur régional du Mouvement de Lausanne pour l'Europe

---

Le Mouvement de Lausanne pour l'évangélisation du monde est né dans la ville du même nom en 1974, lors du premier congrès mondial organisé à l'initiative de l'évangéliste Billy Graham et du théologien John Stott. Je vous propose, en premier lieu, de brosser succinctement l'histoire du mouvement en indiquant comment on en est arrivé au rassemblement de 1974, de parler brièvement des trois conférences internationales dites de Lausanne, dont la dernière a eu lieu au Cap en 2010, et de décrire les documents qui en sont issus. Dans un deuxième temps, j'examinerai l'évolution présente du Mouvement de Lausanne et les perspectives qu'il propose aux chrétiens du monde entier. Je le ferai en mettant en évidence certains aspects de l'*Engagement du Cap*, un texte d'une grande maturité qui devrait stimuler la réflexion et l'action des évangéliques dans le monde. Enfin, j'aimerais mentionner l'actualité et le futur proche de Lausanne.

---

<sup>1</sup> Ce qui suit reprend en partie un article de l'auteur publié dans *Théologie évangélique*, « Le Mouvement de Lausanne après Le Cap. Evolution et perspectives », 11/3, 2012, p. 125-202.

## Introduction

L'importance du Mouvement de Lausanne pour le développement de l'évangélisation dans le monde et du mouvement évangélique est indéniable. Les trois congrès mondiaux ont suscité de nouveaux partenariats et ouvert une voie nouvelle pour l'évangélisation, non seulement dans sa dimension géographique, mais aussi dans le monde des idées et les diverses sphères de la société où les chrétiens sont invités à témoigner et à s'engager.

Le document fondateur, la *Déclaration de Lausanne*, a forgé l'histoire du mouvement évangélique pour toute la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Vingt ans après sa rédaction en 1974, John Stott, son principal rédacteur, confirmait le rôle déterminant joué par le mouvement au sein du monde évangélique : « Je pense personnellement que seul le Mouvement de Lausanne pouvait rassembler [les évangéliques] dans l'œuvre de la mission. »<sup>2</sup>

## D'Edimbourg 1910 au Cap 2010

Le troisième congrès de Lausanne pour l'évangélisation du monde s'est tenu en 2010 au Cap, d'où l'appellation Cape Town 2010 (CT2010). Le choix de 2010 n'est pas anodin. Il est d'abord marqué par le désir de s'inscrire dans le prolongement de la conférence historique d'Edimbourg de 1910, considérée comme la première conférence missionnaire mondiale moderne. C'est John Mott qui en avait présidé les débats, après avoir jeté les bases en 1895 de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants et lancé le mot d'ordre : « L'évangélisation du

---

<sup>2</sup> John Stott, conversation avec Tom Houston, "The Lausanne Covenant 20 years", *World Evangelization*, n° 69, décembre 1994-janvier 1995, p. 6 (notre traduction).

monde dans cette génération par le moyen des étudiants ». On comprend mieux pourquoi Billy Graham fait aussi souvent référence à cette conférence, dans son discours d'ouverture au congrès mondial sur l'évangélisation à Berlin en 1966, mais surtout lors de celui de Lausanne en 1974.

Edimbourg fut un formidable forum qui permit d'étudier huit sujets d'importance majeure, consciencieusement préparés par des enquêtes : la prédication de l'Évangile au monde non chrétien tout entier, l'Église dans le champ de la mission, l'éducation et la christianisation de la vie publique, le message missionnaire et les religions non chrétiennes, la formation des missionnaires, la base arrière des missions, les missions et les gouvernements, la coopération et la promotion de l'unité. Comme l'indique Ian Rutter :

La dimension missionnaire est certainement une des marques essentielles et constitutives de l'identité évangélique. C'est en fonction de la mission que le mouvement va progressivement s'organiser au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1854, les branches américaine et britannique de la jeune Alliance évangélique organisent une convention à New York afin de promouvoir l'évangélisation du monde ; ce sera le prototype de cent cinquante ans de conférences missionnaires mondiales. D'autres conventions suivirent : Liverpool en 1860, Londres en 1878, et surtout la Conférence œcuménique missionnaire tenue, de nouveau, à New York en 1900 avec ses 2500 délégués et 162 sociétés missionnaires. La conférence d'Edimbourg (1910) s'inscrit et se comprend à l'intérieur de cette tradition ; elle fut organisée dans le même état d'esprit et avec le même optimisme général concernant l'évangélisation du monde, même si, ici et là, des voix critiques commencèrent à se faire entendre, notamment du côté du continent européen<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Ian Rutter, « Une analyse des fondements théologiques des déclarations récentes du Conseil œcuménique des Églises, de l'Église catholique romaine et du mouvement évangélique à propos de la mission et de l'évangélisation », thèse de

Wheaton et Berlin en 1966, ainsi que les trois congrès du Mouvement de Lausanne, se situent dans cette longue tradition de rencontres missionnaires qui ont façonné l'identité évangélique. Billy Graham souligne cette réalité avec force lors de son message d'ouverture à Lausanne :

Au XIX<sup>e</sup> siècle, il y avait peu de désaccords sur « le message » d'évangélisation. S'en tenant à une haute conception des Ecritures, les chrétiens prêchaient l'unique Evangile du Christ à une humanité perdue. Dans une série de conférences pas très différentes de celle-ci, les chrétiens se sont efforcés d'examiner et de réaffirmer la tâche d'évangélisation de l'Eglise. [...] New York et Edimbourg étaient des prototypes de ce congrès sur l'évangélisation mondiale. La plupart des délégués à New York et Edimbourg avaient des responsabilités dans l'évangélisation et la mission [...] Ce congrès s'intéresse à l'évangélisation mondiale [...] Cette conférence s'adresse aux évangéliques. Les participants ont été invités parce qu'ils sont évangéliques et qu'ils se sentent concernés par l'évangélisation et la mission. Nous nous situons fermement ici dans la tradition évangélique de la foi biblique<sup>4</sup>.

## De Lausanne I à Lausanne III

Le Congrès international pour l'évangélisation du monde (CIPEM), qui s'est tenu en juillet 1974 au Palais de Beaulieu à Lausanne, aura l'effet d'un catalyseur sur le mouvement évangélique mondial<sup>5</sup>. Mais il est lui-même l'aboutissement

---

doctorat soutenue à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, 2004, p. 139.

<sup>4</sup> Billy Graham, "Why Lausanne", in I.D. Douglas, sous dir., *Let the Earth Hear His Voice*, International Congress on World Evangelization, Lausanne, Switzerland. Official Reference Volume : paper and responses, Minneapolis, World Wide Publications, 1975, p. 26-27 (notre traduction).

<sup>5</sup> Les chiffres concernant le nombre de participants varient. Les documents les plus récents mentionnent le chiffre de 2700, les plus anciens celui de 4000,

d'une série de conférences missionnaires organisées par des organismes évangéliques dans l'esprit de la Conférence d'Edimbourg.

Le Congrès sur la mission mondiale de l'Église de Wheaton (1966) rassemble « la force missionnaire [alors] majeure en Amérique du Nord »<sup>6</sup>. Convoqué en réaction contre les tendances théologiques dominantes au sein du Conseil œcuménique des Églises, le congrès participe au développement d'une identité évangélique positive qui s'exprime dans le document final, la *Déclaration de Wheaton*. Celle-ci se donne en effet comme objectif explicite de définir le nouveau consensus évangélique<sup>7</sup>.

Suivant de quelques mois le congrès de Wheaton, le Congrès mondial sur l'évangélisation de Berlin est véritablement international : plus de 1000 participants originaires d'une centaine de pays. Il est convoqué afin de rappeler l'urgence de la tâche de l'évangélisation sous la triple bannière : « Un seul monde, un seul Évangile, un seul devoir »<sup>8</sup>.

Face à la confusion qui règne alors autour des nouvelles définitions de la mission proposée par le COE, le congrès souhaite revenir à une vision claire de la tâche missionnaire. La définition de l'évangélisation proposée par Billy Graham

---

plusieurs documents ne donnent aucun chiffre. Le chiffre de 150 pays représentés, lui, ne varie pas.

<sup>6</sup> Harold Lindsell, *The Church's Worldwide Mission*, Waco, Texas, Word, 1966, p. 3. Arthur Glasser regrettera qu'il y ait si peu de délégués venus de « Grande-Bretagne et d'Europe » (six au total, dont Jacques Blocher, seul représentant français au congrès). Pour la version française, voir *La mission de l'Église dans le monde*, Vevey, Suisse, Groupes Missionnaires, 1968.

<sup>7</sup> Pour en savoir plus sur le congrès de Wheaton, voir Ian Rutter, *op. cit.*, p. 139-149.

<sup>8</sup> On trouve un résumé en français des études les plus importantes présentées lors de ce congrès dans *Un seul monde, un seul Évangile, un seul devoir*, Genève, Labor et Fides, 1967.

est significative<sup>9</sup> : il s'agit avant tout de conduire chaque homme à une relation personnelle avec Jésus-Christ, la tâche principale de l'Église étant de proclamer l'Évangile et d'amener les gens à la conversion.

La compréhension de l'évangélisation présentée à Berlin est effectivement claire. Elle intègre les éléments consensuels du congrès de Wheaton : l'autorité scripturaire, la dimension expiatoire de la mort du Christ, l'importance de la proclamation verbale du message et l'offre d'une nouvelle vie. Les conclusions du congrès témoignent de l'unité de pensée des évangéliques autour du thème central de l'évangélisation, même si certains thèmes comme la compassion sociale sont encore négligés. Malgré ses limites, le congrès de Berlin connaît un réel succès. Son impact spirituel ne sera pleinement ressenti qu'en 1974 avec le congrès de Lausanne. C'est à ce dernier qu'il appartiendra de clarifier certains enjeux et d'approfondir la réflexion théologique.

Comme déjà signalé, c'est à Billy Graham que l'on doit l'initiative du Congrès de Lausanne<sup>10</sup>. Celui-ci se distingue à plusieurs égards des précédents. De loin le plus ambitieux par le nombre de participants, mais aussi par l'envergure de la tâche qu'il s'est donnée, le congrès débouchera notamment sur la *Déclaration de Lausanne*, dont les quinze points deviendront des articles de référence dans le développement d'une théologie évangélique de l'évangélisation<sup>11</sup>. Aussi Douglas Birdsall n'hésite-t-il pas à

---

<sup>9</sup> Le congrès lui-même doit son existence en grande partie à la vision de l'évangéliste. Son organisation, la Billy Graham Evangelistic Association, a contribué au financement de l'événement. Officiellement, le congrès fut parrainé par le journal *Christianity Today*.

<sup>10</sup> Voir le numéro spécial « Congrès de Lausanne » d'*Ichthus*, n° 45, août-septembre 1974, avec les contributions de Pierre Courthial, Henri Blocher, Marie de Védrines, Paul Arnéra, Alain Burnand et Maurice Gardiol.

<sup>11</sup> Pour un commentaire détaillé de la *Déclaration* par son principal rédacteur, voir John Stott, *The Lausanne Covenant : An Exposition and Commentary*, Minneapolis,

affirmer que la *Déclaration de Lausanne* « a été utilisée beaucoup plus largement que tout autre document des temps modernes pour unir les évangéliques sur le fondement et la nature de l'évangélisation mondiale »<sup>12</sup>. Chris Wright, quant à lui, explique ainsi l'influence de la *Déclaration* au cours des récentes décennies :

Ce texte permet de comprendre les différents aspects de la mission. Il insiste sur les nécessités parallèles de l'annonce de l'Évangile et de l'action sociale. La *Déclaration* rappelle la nécessité d'enseigner et de se former à la mission en tenant compte du contexte culturel. Et elle reflète la dimension intégrale de l'enseignement biblique. Elle a permis d'unir les chrétiens évangéliques autour d'un noyau de convictions et de foi communes concernant la mission<sup>13</sup>.

De plus, comme l'indique Ian Rutter :

Le Congrès de Lausanne, et plus exactement les études qu'il a suscitées, est marqué par une qualité et une profondeur de réflexion supérieures aux congrès précédents. Une certaine maturité se dégage de ces documents, un changement d'attitude exprimé notamment par le ton pénitent de la *Déclaration*, une appréciation accrue de la complexité et de la diversité des problèmes auxquels l'Église est confrontée, et l'apport nouveau des théologiens du tiers monde, notamment latino-américains, en ce qui concerne la responsabilité sociale de l'Église. Si l'on y discerne encore toutes les marques de la théologie « évangélique », ce congrès semble moins replié sur lui-même, plus nuancé, plus ouvert au dialogue avec les autres. Le travail du Congrès de Lausanne est, comme le dit Roger Bassham, une contribution offerte à toute l'Église. Les

---

lis, World Wide Publications, 1975. Le terme anglais *covenant* exprime l'idée d'engagement et de participation plutôt que de simple consentement passif.

<sup>12</sup> S. Douglas Birdsall, « Une perspective sur l'avenir du Mouvement de Lausanne », *Le Mouvement de Lausanne – Une vision renouvelée pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, brochure rédigée à la suite du Forum 2004 de Pattaya, p. 1.

<sup>13</sup> Chris Wright, « Aimer Dieu, servir le monde », *Christianisme aujourd'hui*, n° 9, octobre 2010, p. 15.

nombreux documents qu'il a laissés représentent une mine d'informations et une aide sérieuse à la réflexion sur la mission<sup>14</sup>.

Dès le départ, le congrès a été conçu comme une réunion de travail dont les réflexions se poursuivraient bien au-delà du temps du rassemblement. C'est dans ce but qu'est créé en 1976 le Comité de Lausanne pour l'évangélisation mondiale (CLEM). Ce faisant, le Mouvement de Lausanne était constitué et l'« esprit de Lausanne » pouvait d'autant mieux se répandre. Douglas Birdsall précise en 2004 :

L'esprit de Lausanne se porte bien ! Depuis trente ans, Dieu se sert du mouvement dit de Lausanne pour fortifier l'Eglise et unir les évangéliques dans le monde entier<sup>15</sup>.

Ce mouvement de Lausanne fonctionne depuis lors essentiellement sous forme de réseaux à l'échelle mondiale, continentale ou nationale, soutenu par la parution régulière des « documents occasionnels de Lausanne ». Des sous-comités ont aussi été créés. Il s'agit de rassembler les évangéliques par thématique sur toutes les questions relatives à l'évangélisation.

Un exemple très représentatif de réseau mondial est celui du Comité de Lausanne pour l'évangélisation des Juifs (CLEJ), qui a vu le jour à Pattaya (Thaïlande) en 1980. La conviction qui sous-tend la réflexion et l'action du CLEJ est la suivante : « La question de l'évangélisation des Juifs ne peut être séparée de celle de l'évangélisation du monde en général. » (Murdo Macleod, premier président du CLEJ, mars 1987.) La déclaration capitale du *Témoignage chrétien auprès du peuple juif* de 1980, rédigé lors de la Consultation de Pattaya, a été suivie en 1989 par la *Déclaration de Willowbank sur l'Évangile et les Juifs*, dont Henri Blocher a été l'un des

---

<sup>14</sup> Ian Rutter, *op. cit.*, p. 156.

<sup>15</sup> S. Douglas Birdsall, *art. cit.*, p. 1.

rédacteurs<sup>16</sup>. Outre la publication trimestrielle d'un bulletin, le CLEJ organise des consultations internationales tous les quatre ans et régulièrement sur différents continents. La revue *MISHKAN*, qui veut être un forum théologique sur le témoignage auprès des Juifs, est également publiée avec le concours du CLEJ.

Quinze ans plus tard, en juillet 1989, un second congrès international (2000 délégués et 170 pays représentés) s'est tenu à Manille, aux Philippines<sup>17</sup>. La déclaration publique qui y a été adoptée, le *Manifeste de Manille*<sup>18</sup>, a également eu une influence significative sur le monde évangélique. Nous avons alors présenté le *Manifeste* en ces termes :

La contribution majeure du deuxième Congrès international pour l'évangélisation du monde aura été précisément d'élaborer ce *Manifeste* qui correspond au recentrage théologique dont le congrès avait besoin pour lier dans une même gerbe toutes les tendances qui s'y étaient manifestées ; il reflète ainsi fidèlement la théologie que le Mouvement de Lausanne s'est efforcé d'exprimer à Lausanne II. Il manquerait

---

<sup>16</sup> La version française du texte est disponible dans *Fac-Réflexion*, n° 13, juillet 1989, p. 4-15, ainsi que dans l'annexe 4 de notre *Israël, peuple, foi et terre*, Charols, Excelsis, 2010, p. 135-149. Ce remarquable travail théologique a trouvé un écho dans un paragraphe entier de la section 3 du *Manifeste de Manille* : « Certains prétendent que l'alliance de Dieu avec Abraham dispense les membres du peuple juif de reconnaître Jésus comme leur Messie. Nous affirmons que les Juifs ont autant besoin de Jésus que quiconque. Ce serait une forme d'antisémitisme et un manque de loyauté à l'égard du Christ de nous écarter du modèle néotestamentaire selon lequel l'Évangile s'adresse aux Juifs d'abord. »

<sup>17</sup> Les participants français au Congrès de Manille étaient Sylvie Barbu, Claude Baty, André Courtial, Marie de Védrines, Anne-Marie et Francis Husson, Christian Leflaec, Philippe Malidor, Jean-Paul Rempp, Albert Solanas, Cathy Straub et Pierre Yéréman. On trouvera certains de leurs témoignages d'après-congrès sous la rubrique « Lausanne II à Manille » dans *IDEA*, bulletin mensuel d'information de l'Alliance évangélique française, n° 8, septembre 1989, p. 5-9.

<sup>18</sup> Pour un commentaire sur le *Manifeste de Manille*, voir nos deux articles : « Le *Manifeste de Manille*, une évaluation (1<sup>re</sup> partie) », *Servir en L'attendant*, n° 1, janvier-février 1990, p. 19-25, et « Le *Manifeste de Manille*, une évaluation (2<sup>e</sup> partie) », *Servir en L'attendant*, n° 3, mai-juin 1990, p. 10-17.

donc quelque chose d'essentiel au congrès si nous n'avions pas ce document, un document livré à l'examen de tous et susceptible d'être analysé en toute rigueur, un document où l'on trouvera la référence la plus objective et la plus explicite à la théologie présente du Mouvement de Lausanne, et qui mérite à ce titre toute notre attention. Présenté dans l'introduction du *Manifeste* comme « une déclaration publique de convictions, d'intentions et de motivations », il comprend deux parties : une première qui se compose d'une série de 21 affirmations succinctes, une seconde qui développe ces affirmations en 12 sections recommandées aux Eglises, à côté de la *Déclaration* de Lausanne, pour l'étude et l'action. Ces 12 sections s'ordonnent elles-mêmes en trois parties : l'Évangile tout entier, l'Église tout entière et le monde tout entier<sup>19</sup>.

Quels rapports peut-on établir entre la *Déclaration* de 1974 et le *Manifeste* de 1989 ? Je soulignerai simplement que le second insiste tout spécialement sur l'unicité du Christ :

Notre vocation est de proclamer le Christ dans une société de plus en plus pluraliste... les apôtres ont fermement [annoncé] le caractère unique, indispensable et central du Christ. Nous devons faire de même [...] Rien ne nous permet donc d'affirmer que le salut peut se trouver en dehors du Christ et sans une reconnaissance explicite, par la foi, de son œuvre [...] Il y a un seul Évangile, comme il y a un seul Christ, dont la mort et la résurrection constituent le seul chemin qui conduit au salut. Nous rejetons donc à la fois le relativisme, qui considère toutes les religions et spiritualités comme également valables pour s'approcher de Dieu, et le syncrétisme, qui voudrait mêler la foi au Christ et les autres croyances<sup>20</sup>.

En dehors de ces deux grands congrès, une trentaine de consultations ont également eu lieu sur des thèmes tels que « Évangile et culture », « évangélisation et responsabilité

---

<sup>19</sup> Jean-Paul Rempp, *art. cit.*, p. 20-21.

<sup>20</sup> « Le caractère unique de Jésus-Christ », p. 13-14.

sociale », « un style de vie simple », « l'Esprit Saint » et « la conversion »<sup>21</sup>.

Il convient de souligner ici l'importance du Forum 2004 pour l'évangélisation du monde, qui s'est tenu à Pattaya, en Thaïlande<sup>22</sup>. Son influence est aujourd'hui similaire à celle de la Consultation de Pattaya de 1980 qui avait alors stimulé de façon significative la mise en œuvre des convictions de Lausanne au sein du monde évangélique contemporain, tout en préparant le prochain congrès international<sup>23</sup>.

Cape Town 2010 est le troisième Congrès international de Lausanne, dit Lausanne III. Préparé par un rassemblement en Malaisie de 500 responsables de 120 pays, CT2010 veut faire droit à la sensibilité du Sud, devenue majoritaire chez les évangéliques<sup>24</sup>. Depuis Lausanne, mais aussi Manille, le monde a énormément changé et les évolutions politiques, sociales, économiques, scientifiques et religieuses sont significatives :

Nous sommes confrontés à des problèmes d'ordre technologique, bioéthique, terroriste et environnemental qu'on n'aurait pu imaginer, il y a vingt ans. Partout dans le monde, les chrétiens sont confrontés à des situations de plus en plus complexes et à une opposition grandissante. Les mutations de

---

<sup>21</sup> Un certain nombre de ces documents ont été regroupés dans John Stott, sous dir., *Making Christ Known*, Historical Mission Documents from the Lausanne Movement 1974-1989, Cumbria, Grande-Bretagne, Paternoster, 1996.

<sup>22</sup> Sur le Forum 2004, voir S. Douglas Birdsall, *op. cit.*, ainsi que notre *Rapport sur le Forum 2004 de Pattaya* paru dans le n° 1 d'*IDEA*, janvier 2005.

<sup>23</sup> Les documents de la Consultation de Pattaya de 1980 sont rassemblés dans le volume J.F. Robinson (ed.) *How Shall They Hear?*, Consultation on World Evangelization, Official Reference Volume, Thailand Reports, Wheaton, USA, Lausanne Committee for World Evangelization, 1980. Une version plus succincte est parue en français sous le titre : *Evangéliser... comment ? Exemples divers de stratégies*, Rapport de la consultation tenue à Pattaya, en Thaïlande, du 16 au 27 juin 1980, Paris, CLEM, distribué par l'Alliance évangélique française, 1983.

<sup>24</sup> Depuis le premier Congrès de Lausanne en 1974, le centre de gravité du christianisme s'est déplacé : les cinq pays comptant le plus grand nombre de chrétiens sont désormais la Chine, l'Inde, le Brésil, le Niger et les Etats-Unis.

nos sociétés, les phénomènes de globalisation, l'évolution des modes de vie, des technologies, tout cela a des répercussions sur l'annonce de l'Évangile et sur sa réception. Les problématiques peuvent, dans certains cas, différer selon les pays mais certaines touchent le monde entier, telles que les questions posées par les autres religions, les pandémies (VIH/sida), la pauvreté, l'environnement, le besoin de formation des chrétiens, l'urbanisation et bien d'autres sujets encore<sup>25</sup>.

Pour mieux appréhender les défis et discerner les réponses les plus appropriées, les responsables du comité de Lausanne, profitant de l'essor d'internet, ont lancé un grand débat virtuel intitulé : « Dialogue mondial du Mouvement de Lausanne » (Lausanne Global Conversation), un forum aux dimensions planétaires présenté comme une première jamais réalisée.

## **Le congrès du Cap**

Cape Town 2010, le troisième Congrès international de Lausanne pour l'évangélisation du monde<sup>26</sup> (dit Lausanne III), s'est tenu au Cap, en Afrique du Sud, du 16 au 25 octobre 2010, avec pour thème : « Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même ». Organisé en partenariat avec l'Alliance évangélique mondiale, il a rassemblé 4200 responsables évangéliques de 198 pays. Le congrès s'est étendu à des centaines de milliers d'autres participants, rassemblés en divers endroits du monde (plus de 650 sites *GlobalLink* dans 91 pays ou connectés sur internet). Doug Birdsall a affirmé que Le Cap 2010 était « le rassemblement du mouvement évangélique à l'échelle mon-

---

<sup>25</sup> « CT2010, Troisième congrès mondial d'évangélisation », *IDEA*, n° 3, mars-avril 2010, p. 1-2.

<sup>26</sup> Ce type de congrès est connu en langue française sous le sigle CIPEM.

diale le plus représentatif de l'histoire»<sup>27</sup>. La grande déception du congrès a été l'absence des chrétiens chinois. Une délégation de plus de 200 personnes était annoncée, mais elle n'a pas été autorisée par le gouvernement chinois à assister au congrès.

CT 2010 voulait faire droit aux pays émergents ou en voie de développement, et en particulier à l'Église africaine, afin de les encourager à prendre leur place dans la mission mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle. Il semblerait que cet objectif ait été atteint, comme le relève Robert Hunt :

Le congrès du Cap s'est révélé différent de ses prédécesseurs aussi bien par la parole donnée à un grand nombre de responsables et délégués du tiers monde que par l'organisation même du congrès, qui a invité ces leaders en session plénière et leur a fait de la place dans les sessions dites multiplex[es]<sup>28</sup>.

Dans une analyse à chaud après la cérémonie de clôture, Daniel Bourdagné a estimé que ce congrès avait constitué une source d'inspiration et d'encouragement sans précédent pour les responsables spirituels africains : « Je crois que Dieu a ouvert les yeux des Africains sur leur mission à l'échelle internationale. »<sup>29</sup>

L'allocution finale du congrès, prononcée par Lindsay Brown, le directeur international de Lausanne, a fait vibrer les participants en leur rappelant trois principes développés tout au long du congrès : la mission est christocentrique, nous avons besoin d'intégrité et nous sommes appelés à persévérer.

---

<sup>27</sup> René Padilla, "The Future of the Lausanne Movement", *International Bulletin of Missionary Research*, Overseas Ministries Study Center (OMSC), vol. 35, n° 2, avril 2011, p. 86.

<sup>28</sup> Robert A. Hunt, "The History of the Lausanne Movement, 1974-2010", *International Bulletin of Missionary Research*, Overseas Ministries Study Center (OMSC), vol. 35, n° 2, avril 2011, p. 81, traduit de l'anglais par Edith Bernard.

<sup>29</sup> In Christian Willi, « Un congrès utile pour le continent africain ? », *Christianisme aujourd'hui*, décembre 2010, n° 11, p. 9.

C'est sur la base de cette expérience que les participants français ont créé, à l'unanimité et avec enthousiasme, le 8 décembre 2010 à Paris, le Groupe Lausanne France. La structure française du Mouvement de Lausanne, rattachée en 2007 à l'Alliance évangélique française (AEF), a ainsi été réactivée.

Avant d'examiner certains aspects de l'*Engagement du Cap*, j'aimerais plus spécialement encore insister sur trois points qui m'apparaissent capitaux en relation avec le congrès lui-même.

Premièrement, l'importance qui a été accordée à l'histoire de l'Eglise. Non seulement les participants ont-ils confessé ensemble le Symbole de Nicée, mais des synthèses historiques leur ont rappelé l'apport de leurs aînés dans la foi. Les évangéliques ne sont pas le produit d'une « génération spontanée », mais ils sont au bénéfice d'un héritage qui s'est enrichi au cours des siècles. Les représentants du Conseil œcuménique des Eglises, du Vatican et de l'Eglise orthodoxe présents au congrès en tant qu'observateurs ne sont certainement pas restés insensibles à cette réflexion. La préface de l'*Engagement du Cap* affirme l'unité du Corps du Christ et reconnaît « qu'il y a de nombreux disciples du Seigneur Jésus-Christ dans d'autres traditions ».

Deuxièmement, le Congrès du Cap a démontré que l'« esprit de Lausanne » se portait bien. Les fondateurs du mouvement, Billy Graham et John Stott, étaient trop âgés pour faire le déplacement, mais ils n'ont pas manqué d'envoyer leurs vœux aux congressistes. Et malgré les tendances parfois divergentes qui s'étaient exprimées après le Congrès de Manille, le relais a pu être passé avec succès, grâce aux documents fondateurs de Lausanne. La nouvelle équipe coordinatrice du mouvement, le tandem Doug Birdsall-Lindsay Brown, a joué un rôle décisif dans cette transition réussie.

Troisièmement, on pourrait résumer le message véhiculé par le congrès du Cap par l'expression de Daniel Hillion : « Une mission intégrale pour des chrétiens intègres. »<sup>30</sup>

## **Quelques mots sur l'*Engagement du Cap***

L'*Engagement du Cap* comporte deux parties : une confession de foi et un appel à l'action. Tandis que la confession énonce, dans la tradition évangélique du Mouvement de Lausanne, les convictions bibliques essentielles relatives à l'Évangile qui unissent les évangéliques, l'appel à l'action préconise un certain nombre de pistes pour répondre aux nouveaux défis et aux grandes problématiques auxquels les évangéliques sont confrontés aujourd'hui.

René Padilla est très élogieux à l'égard du texte de l'*Engagement du Cap* pris dans son intégralité, car il y a trouvé des affirmations contribuant à faire réfléchir le peuple de Dieu sur ce qu'il estime être de véritables défis, défis auxquels il a consacré sa vie au service de l'Évangile. Il estime que la longueur du document, loin d'être un handicap, devrait au contraire permettre à chacun, quel que soit son ministère, d'y trouver matière à interpellation concernant ce qui l'intéresse prioritairement.

Ayant compris quel pouvait être l'intérêt de ce document pour la francophonie, le Groupe Lausanne France, initiateur et porteur de la plus large diffusion possible de l'*Engagement du Cap*, a été heureux de mettre à la disposition du public francophone une édition française du document<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Voir Daniel Hillion, « Lausanne III : une mission intégrale pour des chrétiens intègres », *IDEA*, n° 10, décembre 2010, p. 10.

<sup>31</sup> L'*Engagement du Cap. Une confession de foi et un appel à l'action*, BLF, Marpent, 2011.

J'ai rédigé plusieurs dizaines de pages sur la pertinence de l'*Engagement du Cap* dans un article paru dans *Théologie évangélique*<sup>32</sup>. Pour ce faire, je me suis efforcé de répondre aux questions suivantes : En quoi consiste-t-il ? Comment a-t-il été rédigé ? Quels rapports peut-on établir entre ce document et les deux précédents ? Peut-on trouver des résonnances d'autres textes dans le document du Cap ? Qu'en est-il de la fidélité aux « normes » évangéliques et à l'« esprit de Lausanne » ? Quels nouveaux développements y trouve-t-on ? J'ai, de plus, essayé de dégager les fondamentaux qui sous-tendent l'ensemble du document. J'ai également commenté telle ou telle partie du document lorsque cela m'apparaissait opportun. Bien évidemment, il était hors de question de commenter de façon systématique un document aussi imposant. Je me limiterai ici aux remarques suivantes :

- 1) Si la première partie de l'*Engagement*, la confession de foi, utilise de façon très originale le langage de l'amour, ce qui en fait une confession de foi très irénique, toute empreinte de grâce, la seconde partie est un appel à l'action.
- 2) Si cet appel à l'action accorde une grande place au thème général du congrès, à savoir « la réconciliation en Christ », il attire également notre attention sur d'autres défis, comme les phénomènes migratoires, la technologie et la guerre spirituelle.
- 3) Deux axes surtout me semblent émerger : celui des exigences impliquées par un Evangile intégral, ainsi que celui d'un discipulat conséquent stimulant une meilleure cohérence entre le croire et le faire.

La notion de « mission intégrale » évoque la préoccupation de développer une perspective globale

---

<sup>32</sup> *Théologie évangélique*, « Le Mouvement de Lausanne après Le Cap. Evolution et perspectives », 11/3, 2012, p. 125-202.

biblique éclairant tous les aspects de la pensée, de la vie et de l'action humaines :

Nous affirmons notre engagement à l'exercice intégral et dynamique de toutes les dimensions de la mission à laquelle Dieu appelle son Eglise<sup>33</sup>.

Il s'agit de penser l'articulation entre la proclamation et la démonstration de l'Évangile, mais en dépassant la seule problématique des rapports entre l'évangélisation et l'action sociale. Comme l'a bien observé Daniel Hillion, « c'est toute la vie chrétienne dans le monde qui doit être caractérisée par l'intégration de l'être, du dire et du faire, cette intégration n'étant jamais qu'une autre manière de parler de l'intégrité qui devrait être la marque de tout chrétien »<sup>34</sup>. Cette « vision du monde biblique et holistique »<sup>35</sup> doublée d'une « prise en charge pratique et holistique qui intègre [tous les aspects] [...] de notre humanité créée »<sup>36</sup>, c'est cela l'exercice intégral de la mission.

S'il fallait approfondir cette notion de « mission intégrale » par le biais de l'*Engagement du Cap*, il faudrait, à mon avis, examiner :

- la problématique évangélisation/action sociale ;
- les différentes dimensions de la mission à laquelle Dieu appelle son Eglise ;
- l'implication de tous les membres du peuple de Dieu dans la mission de Dieu ;
- et, enfin, la nécessaire intégrité du disciple pour accomplir la mission.

Que conclure de l'examen de l'*Engagement du Cap* ? Ce texte exigeant, mais tout empreint de grâce, invite les

---

<sup>33</sup> L'*Engagement du Cap*, I, 10.

<sup>34</sup> Daniel Hillion, « Lausanne III : une mission intégrale pour des chrétiens intègres », p. 10.

<sup>35</sup> L'*Engagement du Cap*, II, 1, 4, C.

<sup>36</sup> II, 1, 6, D.

évangéliques à un auto-examen et à une nouvelle consécration. Il correspond bien à cette parole claire, ferme et sage dont le monde évangélique a besoin aujourd'hui. Nul doute qu'il fera date et stimulera la réflexion théologique et l'action du mouvement évangélique selon le mot d'ordre du Mouvement de Lausanne : « Appeler l'Eglise tout entière à apporter l'Evangile tout entier au monde tout entier. »

## **L'actualité et le futur proche du Mouvement de Lausanne**

Contrairement à l'Alliance évangélique mondiale, qui consiste en une organisation à laquelle des membres adhèrent, Lausanne est un mouvement. Sa structure est donc particulièrement souple : elle comporte un comité directeur dont le président exécutif et le directeur international, après avoir été Doug Birdsall et Lindsay Brown, sont désormais Michael Oh et Las Newman. Ceux-ci travaillent en étroite collaboration avec douze directeurs régionaux et un certain nombre de *senior associates*, depuis peu appelés *catalysts*, spécialisés dans différents domaines relatifs à l'évangélisation, tels que les populations dispersées, la liberté religieuse, le ministère auprès des enfants, les partenariats, la proclamation de l'Evangile par des évangélistes, le ministère auprès des femmes, et ainsi de suite. L'ensemble de ces personnes se retrouve annuellement. Une rencontre plus large, le Lausanne Global Leadership Forum, a lieu tous les deux ans.

A la suite de la conférence du Cap, il y a eu une large diffusion à l'échelle mondiale de l'*Engagement du Cap*, déjà traduit en plus de quarante langues. Divers guides d'étude et autres matériels appropriés pour optimiser l'étude du document ont été ou sont en train d'être élaborés.

La conférence du Cap a répertorié un certain nombre de défis actuels à l'évangélisation du monde. Et, depuis lors, le Mouvement de Lausanne organise chaque année plusieurs conférences régionales ou internationales pour approfondir certaines de ces thématiques. Mentionnons par exemple celle sur l'Évangile et l'écologie, qui s'est tenue en 2012 en Jamaïque, celle sur l'Évangile et l'islam, qui s'est tenue en 2013 au Kenya, celle sur l'Évangile, la théologie de la prospérité et la pauvreté, qui s'est tenue la même année en Amérique latine.

En tant que directeur du Mouvement de Lausanne pour l'Europe (46 pays, dont la Turquie), il m'incombe de trouver les meilleurs orateurs et les meilleurs participants européens en fonction de la thématique de chacune de ces conférences. À noter que l'Europe est une région particulièrement diversifiée que l'on peut subdiviser en trois sous-régions : les pays nordiques, avec un arrière-plan généralement protestant, les pays d'Europe centrale et de l'Est, avec un arrière-plan plutôt orthodoxe, et les pays de l'Europe du Sud, avec un arrière-plan catholique, la Grèce et la Turquie faisant exception. Les pays nordiques ayant une forte influence lors des conférences évangéliques internationales<sup>37</sup>, j'essaie de compenser quelque peu en donnant la priorité autant que possible aux orateurs et participants venant des pays européens où les évangéliques sont minoritaires.

## **En guise de conclusion**

J'aimerais pour terminer mentionner trois conférences de Lausanne dans lesquelles je me suis particulièrement investi

---

<sup>37</sup> Ils s'imposent aussi bien par le nombre de croyants évangéliques que par leur puissance financière.

ces derniers mois, car elles me semblaient particulièrement porteuses pour l'Europe :

- J'ai travaillé à l'organisation du Europe Eurasia Workplace Forum 2016, qui s'est tenu à Budapest, en Hongrie, sur le thème : « Strategizing for the Church of Jesus-Christ, Taking the Kingdom of God into Every Workplace ». La délégation française était la plus importante. Ce forum, organisé conjointement par le Mouvement de Lausanne et l'Alliance évangélique mondiale, a été préparatoire à la rencontre internationale de mai 2018 à Manille, aux Philippines. L'idée sous-jacente, très présente dans *l'Engagement du Cap*, est que pour évangéliser le monde, on a besoin non seulement de ministères spécialisés tels les pasteurs et les évangélistes, mais que chaque chrétien soit réellement témoin dans la sphère professionnelle où Dieu le place.
- Il y a aussi eu le Younger Leaders Gathering (YLG), qui a eu lieu du 3 au 10 août 2016 à Jakarta, en Indonésie. Trois années ont été nécessaires pour préparer cette rencontre, qui a rassemblé plus de 1000 jeunes responsables du monde entier dans le cadre de Lausanne. La France y était représentée par une douzaine de jeunes. Ce genre de rencontres n'a lieu que tous les dix ans.
- Il y a aussi la conférence organisée par le Movement Day Global Cities (MDGC), en partenariat avec le Mouvement de Lausanne, qui s'est tenue du 22 au 27 octobre 2016 à New York. Cette conférence, consacrée à l'évangélisation des grandes villes (bientôt 80 % de la population mondiale habitera les villes) a réuni 3000 responsables évangéliques du monde entier, parmi lesquels près de 300 Européens (sans tenir compte de la Grande-Bretagne, qui est un cas à part !), dont une trentaine de Français. J'ai rarement

vu un tel enthousiasme pour une conférence, preuve que la thématique des villes est d'actualité.

Pour permettre que « l'Eglise tout entière apporte l'Evangile tout entier au monde tout entier », le Mouvement de Lausanne s'est fixé les quatre objectifs suivants :

- l'Evangile à la portée de chacun ;
- une Eglise évangélique accessible à tous les peuples ;
- des leaders à l'image du Christ dans chaque Eglise ;
- un impact pour le Royaume dans chaque sphère de notre société.

De multiples ressources sont de plus en plus disponibles sur internet ou sous forme de publications. Lausanne est conscient de l'importance d'informer par le moyen d'internet, surtout dans le monde occidental, et veille à avoir un site *web* de grande qualité ([www.lausanne.org](http://www.lausanne.org)). La librairie de Lausanne propose des ouvrages constituant l'aboutissement des réflexions des diverses consultations internationales.



# Les textes du Mouvement de Lausanne : quelques clés de lecture

---

**Pierre-Sovann Chauny**

Professeur de théologie systématique  
Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence

---

## Introduction

Pour mieux situer et comprendre ce dont il est question dans les autres articles de ce numéro, il est opportun d'indiquer quelques clés de lecture des textes du Mouvement de Lausanne.

Il faut déjà préciser, lorsqu'il est question des « textes du Mouvement de Lausanne », qu'il est fait là référence à un ensemble de trois textes principaux, produits sur une période de trente-six années : l'*Alliance de Lausanne*<sup>1</sup> (1974), le *Manifeste de Manille*<sup>2</sup> (1989) et l'*Engagement du Cap*<sup>3</sup> (2010)<sup>4</sup>. Cet article vise

---

<sup>1</sup> « La Déclaration de Lausanne », *Perspectives missionnaires*, n° 2, 1981, p. 66-75. Le texte anglais a pour titre *The Lausanne Covenant*. Le choix des termes *covenant*, *manifesto* et *commitment* est significatif et justifie qu'il soit question dans la suite de cet article de l'« Alliance de Lausanne » plutôt que de la « Déclaration », même si ce n'est pas l'intitulé de la traduction française.

<sup>2</sup> *Le Manifeste de Manille. Un prolongement de la Déclaration de Lausanne*, Pasadena, Comité de Lausanne pour l'évangélisation du monde, 1989, 23 p.

<sup>3</sup> *L'Engagement du Cap. Une confession de foi et un appel à l'engagement*, Marpent, BLF, 2011, 111 p.

<sup>4</sup> Les trois textes de Lausanne, complétés par des guides d'étude, ont été regroupés à l'initiative du Comité Lausanne France dans J.-P. Rempp, *Évangéliser*,

à mettre en perspective ces trois textes missiologiques dont l'intention sous-jacente et commune consiste à poser, ou du moins à rappeler, les fondements théologiques indispensables en vue de l'évangélisation du monde. Le Mouvement de Lausanne, par ces trois textes, se penche non seulement sur la question de l'évangélisation mondiale, mais encore sur les interactions éventuelles entre ce thème de l'évangélisation du monde et d'autres thèmes théologiques plus ou moins connexes. Ces trois textes pris ensemble, et *l'Engagement du Cap* en particulier, brassent ainsi une somme impressionnante de thèmes bibliques qu'il n'est pas question d'énumérer ici, puisque l'objet de cet article n'est pas de s'appesantir sur les détails de ces textes mais plutôt d'en esquisser une mise en perspective globale, en espérant ainsi pouvoir mieux les situer, les comprendre et en saisir la portée.

## **I. L'évangélisation du monde au cœur des textes du Mouvement de Lausanne**

Plusieurs motifs, liés les uns aux autres mais distincts, peuvent être isolés au sein des textes du Mouvement de Lausanne concernant leur raison d'être. La méthode que je propose pour aller au cœur des motifs sous-jacents à la rédaction de ces textes est l'étude de quelques passages qui emploient un mot qui revient une vingtaine de fois dans les textes de Lausanne : le mot *task*, qui désigne en anglais une tâche à accomplir. Cette tâche est l'évangélisation du monde. Il s'agit de la raison d'être du Mouvement de Lausanne : l'évangélisation mondiale.

---

*témoigner, s'engager. Les documents de référence du Mouvement de Lausanne*, Charols, Excelsis, 2017, 302 p.

## A. *L'évangélisation du monde* selon l'Alliance de Lausanne

Ce motif apparaît dès le paragraphe d'introduction de l'*Alliance de Lausanne* qui affirme : « Nous sommes stimulés par la tâche qu'il reste à accomplir concernant l'évangélisation. » L'un des objectifs principaux du Mouvement de Lausanne est en effet d'impulser chez les chrétiens une détermination renouvelée pour achever rien moins que l'évangélisation du monde. Le mot anglais *task*, qui n'est pas toujours traduit par « tâche à accomplir » en français, intervient à plusieurs reprises et à des endroits clés dans l'*Alliance de Lausanne* à propos de l'évangélisation du monde. Le premier article de ce texte, qui est consacré au dessein de la volonté divine, et qui énonce que Dieu veut appeler « du milieu du monde un peuple qui lui appartient » pour l'envoyer « dans le monde pour servir et témoigner, faire avancer son règne, édifier le corps du Christ et glorifier son nom », se conclut avec cette phrase : « Nous désirons de nouveau nous consacrer à faire connaître (*to the task*) ce trésor au monde. » L'article 9 est consacré à l'« urgence de l'évangélisation (*evangelistic task*) » de près de 2700 millions de personnes, soit les deux tiers de la population mondiale en 1974. Et l'objectif est dans ce paragraphe spécifié aussi précisément que possible : « Notre but : obtenir par tous les moyens et le plus tôt possible que chaque homme puisse entendre, comprendre et accepter la Bonne Nouvelle. » Et ce but a pour fondement une conviction énoncée un peu plus haut au même article :

Nous sommes convaincus que le temps est venu pour les Eglises et pour les organisations para-ecclésiastiques de prier avec insistance pour le salut de ceux qui n'ont pas encore été atteints et pour accomplir de nouveaux efforts en vue d'achever l'évangélisation du monde.

L'objectif est clair. Et c'est d'ailleurs contre ce but vers lequel doit tendre toute l'Eglise dans son annonce de l'Evangile tout entier au monde tout entier que se dressent les puissances spirituelles, selon l'article 12 :

Nous croyons que nous sommes engagés dans une lutte spirituelle constante contre les principautés et les puissances du mal qui cherchent à renverser l'Eglise et à l'empêcher d'évangéliser le monde (*its task of world evangelization*).

### **B. L'évangélisation du monde selon le Manifeste de Manille**

L'affirmation 12 du *Manifeste de Manille* se situe parfaitement dans la lignée de l'*Alliance de Lausanne* en ce qui concerne la centralité de la tâche d'évangélisation du monde. Et cette fois-ci le mot « tâche » traduit le mot anglais *task* : « Nous affirmons que Dieu a confié à l'Eglise tout entière et aussi à chacun de ses membres la tâche de faire connaître le Christ partout dans le monde. » Cette affirmation élabore simplement un aspect présent mais peu développé dans l'*Alliance de Lausanne*, à savoir que c'est l'Eglise tout entière qui est appelée à cette tâche. L'affirmation continue ainsi : « Nous avons un ardent désir de voir laïcs et pasteurs mobilisés et formés pour cette tâche. » Et le préambule de la section du *Manifeste de Manille* qui développe le thème l'« Eglise tout entière » réitère cette affirmation : « La totalité du peuple de Dieu est appelée à prendre part à l'œuvre (*task*) d'évangélisation. »

L'affirmation 19 du *Manifeste de Manille* reprend quant à elle l'article 9 de l'*Alliance de Lausanne* sur l'urgence de la tâche d'évangélisation :

Nous affirmons que l'évangélisation du monde est une tâche urgente et qu'il est possible d'atteindre les populations non atteintes. Nous nous engageons donc à nous consacrer à cette

tâche avec une détermination nouvelle pendant la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle.

Et l'article 8 du *Manifeste de Manille* élabore une variation de ce thème principal de l'urgence de l'évangélisation du monde en relation avec la centralité de l'Eglise locale dans l'évangélisation. Quelle responsabilité pour la communauté ! Le conseil prodigué aux Eglises est alors le suivant :

Nous recommandons à chaque communauté ou paroisse de se pencher régulièrement sur l'étude, non seulement de ses effectifs et de ses programmes, mais aussi de la vie locale, avec toutes ses spécificités, afin de mettre au point des stratégies missionnaires adéquates. Ses membres pourront, par exemple, organiser une campagne de visites, être présents dans des lieux publics, prévoir une série de réunions d'évangélisation, de conférences ou de concerts, travailler avec les pauvres à la réhabilitation d'un quartier de taudis, implanter une nouvelle Eglise dans un faubourg ou dans un village avoisinant..., tout ceci sans oublier [la tâche globale de l'Eglise].

La version française indique à cet endroit qu'il ne faut pas oublier « les activités générales de l'Eglise », mais c'est là un contresens : le texte original anglais évoque « the church's global task », la tâche globale de l'Eglise, *i.e.* l'évangélisation du monde, l'évangélisation au loin. Et la meilleure preuve de la justesse de cette compréhension du texte original anglais, c'est que la suite du paragraphe a précisément en vue l'évangélisation du monde au loin : « [...] tout ceci sans oublier [la tâche globale de l'Eglise] : une Eglise qui envoie des missionnaires veille à ne pas négliger son propre environnement, et une Eglise qui évangélise son voisinage pense au reste du monde. » Dans le langage du *Manifeste de Manille*, « la tâche globale de l'Eglise » désigne l'évangélisation du monde. Et cette évangélisation du monde passe par l'implication des Eglises locales qui engagent des efforts non seulement pour l'évangélisation de proximité, mais aussi pour

l'évangélisation au loin, notamment par l'envoi de missionnaires.

L'article 9 du *Manifeste de Manille* ajoute une condition à l'accomplissement de la tâche d'évangélisation du monde, à savoir la coopération dans l'effort missionnaire :

Nous affirmons que la coopération dans l'évangélisation est indispensable, d'abord parce qu'elle est dans la volonté de Dieu, mais aussi parce que notre manque d'unité jette un discrédit sur l'Évangile de la réconciliation et que l'évangélisation du monde (*the task of world evangelization*), si elle doit un jour être achevée, exige que nous y œuvrions ensemble.

Les statistiques, précise l'article 11 du *Manifeste de Manille*, incitent à mener à bien notre tâche d'évangélisation en distinguant quatre catégories de personnes : (i) les chrétiens engagés, (ii) les chrétiens nominaux, (iii) les non-évangélisés qui ont seulement une connaissance limitée de l'Évangile et (iv) les non-atteints qui peuvent n'avoir jamais entendu parler de Jésus comme sauveur. Le *Manifeste de Manille* fait montre ici d'un optimisme admirable : la tâche d'évangéliser les non-atteints « n'est pas impossible », mais cela implique toutefois un redéploiement stratégique missionnaire. Et l'article ajoute : « Le Christ nous donne l'ordre de porter l'Évangile à toutes les nations. La tâche est urgente. »

Dans sa conclusion, le *Manifeste de Manille* caractérise l'intervalle entre les deux venues du Christ comme le temps de la mission chrétienne. Un motif eschatologique affleure alors : « Il nous a été ordonné d'aller jusqu'aux extrémités de la terre pour y porter l'Évangile, et nous avons la promesse que la fin du monde viendra seulement lorsque nous aurons accompli notre tâche. » Et d'ajouter presque immédiatement :

La mission chrétienne est donc une tâche urgente. Nous ignorons combien de temps il nous reste. Il n'y a en tout cas pas de temps à perdre. Pour faire face à cette urgente responsabilité, diverses qualités nous seront nécessaires : l'unité (nous devons

évangéliser ensemble) et l'esprit de sacrifice (nous devons évaluer le prix à payer et l'accepter). A Lausanne, nous nous sommes engagés à « prier, faire des projets et agir ensemble en vue de l'évangélisation du monde ». A Manille, notre *Manifeste* affirme que l'Eglise entière est appelée à porter l'Evangile entier au monde entier : avec le sens de l'urgence, dans l'esprit d'union et de sacrifice exigé, proclamer le Christ jusqu'à ce qu'il vienne.

### C. *L'évangélisation du monde* selon l'Engagement du Cap

L'*Engagement du Cap* reprend totalement à son compte l'idée de l'évangélisation mondiale comme la tâche de l'Eglise, puisqu'elle indique dès son préambule : « Nous n'abandonons pas notre engagement à rendre dans le monde entier témoignage (*to the task of bearing worldwide witness*) à Jésus-Christ et à tout son enseignement. » Une évolution sémantique significative doit toutefois être soulignée : alors que ce n'était pas le cas pour l'*Alliance de Lausanne* et le *Manifeste de Manille*, l'*Engagement du Cap* a recours au champ lexical de la *missio dei*. Ce concept, en vogue chez les missiologues de toutes tendances, a pour idée centrale que Dieu est essentiellement un Dieu missionnaire et, au plan dogmatique, que la mission est un attribut de Dieu. Cette affirmation dogmatique apparaît clairement au dixième article de la confession de foi de l'*Engagement du Cap* :

La source de toute notre mission est ce que Dieu a fait dans le Christ pour la rédemption du monde entier [*i.e.* la mission de Dieu], comme la Bible le révèle. Notre tâche d'évangélisation consiste à faire connaître cette bonne nouvelle à toutes les nations.

Et dans un paragraphe qui intéresse particulièrement les instituts de formation théologique, la raison d'être de ces établissements est énoncée ainsi :

La mission de l'Église sur la terre est de servir la mission de Dieu, et la mission de l'enseignement théologique est de renforcer et d'accompagner la mission de l'Église. La première raison d'être de l'enseignement théologique est la formation de ceux qui dirigent l'Église en qualité de pasteurs et enseignants, il les équipe pour enseigner la vérité de la Parole de Dieu avec fidélité, pertinence et clarté. Sa deuxième raison d'être est d'équiper tout le peuple de Dieu en vue de la tâche missionnelle consistant à comprendre la vérité de Dieu et la communiquer avec pertinence dans tous les contextes culturels.

Vous avez là le langage missiologique moderne – avec l'emploi du néologisme « missionnel » qui traduit le fait que l'*Engagement du Cap*, beaucoup plus que les précédents textes du Mouvement de Lausanne, intègre des concepts et des éléments de langage tournant autour de l'idée de mission de Dieu. Il faudra y revenir.

Mais avant de conclure notre examen des motifs sous-jacents à la rédaction des trois textes principaux du Mouvement de Lausanne, qui s'articulent autour de ce motif central de l'évangélisation du monde, il faut encore signaler à cet endroit la résistance des documents de Lausanne à la confusion entre évangélisation et action sociale. Le quatrième article de l'*Alliance de Lausanne* distinguait déjà l'évangélisation de l'action sociale en affirmant que

l'évangélisation elle-même est la proclamation du Christ historique et biblique comme Sauveur et Seigneur, dans l'optique de persuader les gens de venir à lui personnellement et ainsi d'être réconciliés avec Dieu. [...] L'obéissance au Christ, l'intégration à son Église et un service responsable dans le monde sont les conséquences de l'évangélisation.

Trente-six ans plus tard, l'*Engagement du Cap* (art. 10, § B) cite précisément cette définition de l'évangélisation, distincte de l'action sociale, au moment de réaffirmer l'amour des chrétiens pour la mission de Dieu et leur participation à cette

mission. Cette disjonction entre l'évangélisation et l'action sociale est l'occasion pour nous de considérer non plus seulement le motif principal de la rédaction de ces textes, à savoir l'évangélisation du monde, mais aussi la manière dont les chrétiens, d'après ces textes, doivent participer à la tâche urgente de l'Église d'évangéliser le monde. A ce stade de l'analyse, quelques remarques sur le genre littéraire de chacun de ces textes et leur contenu sont appropriées.

## **II. Genre et contenu des textes du Mouvement de Lausanne**

Il n'est bien sûr pas question de lister toutes les propositions sur l'évangélisation du monde que l'on pourrait souligner au cours d'une lecture cursive des textes du Mouvement de Lausanne. Il suffira d'aborder cette question à très grands traits, en attirant principalement l'attention sur le genre littéraire de ces documents successifs.

### **A. *Des textes de consensus qui encadrent la diversité du mouvement évangélique***

La première chose à noter, c'est qu'il s'agit à chaque fois de documents de consensus, préparés en amont par un comité de théologiens représentant la diversité du protestantisme évangélique et intégrant en aval autant que possible les remarques des participants aux congrès où furent présentés et signés ces documents. Comme le dit explicitement le préambule de l'*Engagement du Cap*, il s'agit là d'une mise en œuvre du principe de « largeur encadrée » (*breadth within boundary*)<sup>5</sup>. La *largesse* se situe dans la diversité du monde évangélique que les

---

<sup>5</sup> Robert J. Schreiter, « From the Lausanne Covenant to the Cape Town Commitment. A Theological Assessment », *International Bulletin of Missionary Research*, vol. 35, n° 2, avril 2011, p. 88.

documents veulent représenter en reconnaissant qu'il existe entre évangéliques des divergences d'interprétation sur ce que la Bible enseigne et attend de nous. Mais cela n'empêche pas un *encadrement* de cette largesse :

Nous établissons une distinction entre ce qui est le cœur de l'Évangile chrétien, à savoir les vérités premières sur lesquelles nous devons être unis, et les questions secondaires, où des chrétiens sincères ont des interprétations différentes sur ce que la Bible enseigne et attend de nous.

Cet encadrement se concrétise dans chacun des trois documents par le fait qu'ils posent ou rappellent chacun à sa manière les fondements doctrinaux du devoir chrétien de la tâche d'évangélisation, cette structure étant la plus évidente dans l'*Engagement du Cap*, qui présente d'abord une confession de foi puis un appel à l'action – la confession de foi qui énonce des éléments doctrinaux sert à son tour de fondement à l'appel à l'action pour mener à bien la tâche de l'évangélisation mondiale. Il convient de noter à cet endroit une des plus grandes forces des textes du Mouvement de Lausanne : leur capacité à dégager un tronc commun de fondements bibliques pour l'activisme évangélique dans toute sa diversité.

### ***B. Alliance, manifeste et engagement***

La deuxième chose à noter, c'est que les documents ont des intitulés différents : les rédacteurs auraient pu se contenter de différencier les documents par le lieu et l'année de leur adoption, par exemple la *Déclaration de Lausanne* de 1974, la *Déclaration de Manille* de 1989, la *Déclaration du Cap* de 2010. Mais ce n'est pas le cas : les documents sont intitulés « alliance » (*covenant*) à Lausanne, « manifeste » (*manifesto*) à Manille et « engagement » (*commitment*) au Cap. Et il ne s'agit pas là d'une variation ornementale synonymique qui viserait à éviter la répétition du mot déclaration, car le terme choisi

correspond dans chacun de ces trois cas à l'esprit qui préside à la rédaction des textes en question.

### 1. *A Lausanne, une alliance*

Même si le titre français du texte adopté à Lausanne est simplement « Déclaration », il s'agit en fait d'une « Alliance » (*covenant*), un terme chargé bibliquement mais également théologiquement<sup>6</sup>. Il y a une alliance à Lausanne à deux niveaux : entre les signataires et Dieu, et entre les signataires entre eux. Le paragraphe conclusif de l'*Alliance de Lausanne* est sans ambiguïté sur la visée alliencielle du document :

Puisque telle est notre foi et notre résolution, nous nous engageons par une alliance solennelle avec Dieu, et les uns avec les autres, à prier, à dresser des plans et à œuvrer ensemble pour l'évangélisation du monde entier. Nous appelons autrui à se joindre à nous. Que Dieu nous aide par sa grâce et pour sa gloire à être fidèles à cette alliance ! Amen ! Alléluia !

La posture adoptée ici est celle d'un peuple qui se rassemble ; un peuple qui affirme devant Dieu et les uns devant les autres leur foi au Dieu unique, l'autorité et la puissance divine des Ecritures, l'unicité du Christ, la puissance de l'Esprit, le retour du Christ, la responsabilité sociale du chrétien et, bien sûr, la nécessité et l'urgence de l'évangélisation du monde ; un peuple qui confesse à plusieurs reprises humblement ses nombreux manquements ; un peuple qui prend la ferme résolution de se consacrer au service dans la perspective du retour du Christ : « Entretiens, nous nous consacrons de nouveau au service du Christ et à celui des hommes, en nous soumettant avec joie à son autorité sur nos vies tout entières. » (Art. 15)

L'*Alliance de Lausanne* a ainsi pour but de sceller devant Dieu une compréhension commune et une motivation commune, qui concernent dans ce cas précis la mission de l'Eglise

---

<sup>6</sup> *Ibid.*

et l'évangélisation du monde. Ce but est d'abord atteint en définissant notre tâche d'évangélisation comme le fait de

répandre la Bonne Nouvelle que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, qu'il est ressuscité des morts selon les Ecritures, qu'il règne en Seigneur et qu'il offre maintenant, à tous ceux qui se repentent et qui croient, le pardon des péchés et le don du Saint-Esprit pour nous rendre libres (art. 4).

Mais l'*Alliance de Lausanne* est plus précise encore que cela puisqu'elle distingue notre tâche d'évangélisation de ce qui n'est pas l'évangélisation. Il ne s'agit pas d'établir un cordon sanitaire entre l'évangélisation et les autres activités humaines que le chrétien peut accomplir, mais de préciser la nature de la relation entre l'évangélisation et ce qui n'est pas l'évangélisation. Il s'agit à la fois d'affirmer la centralité, la priorité à l'évangélisation, comme le souligne l'article 6, tout en maintenant l'affirmation de l'article 5 « que l'évangélisation et l'engagement sociopolitique font tous deux partie de notre devoir chrétien ».

Il y a là un élément qui est sujet à débat entre évangéliques, mais il faut bien remarquer que l'*Alliance de Lausanne* ne traite pas de l'engagement sociopolitique comme « mission de l'Eglise » mais comme « devoir du chrétien » – ce qui est une formulation plutôt prudente et sage. L'enthousiasme de l'*Alliance de Lausanne* pour l'évangélisation du monde ne cherche ainsi aucunement à détourner les chrétiens des autres devoirs qui ne sont pas l'évangélisation et que nous pouvons avoir, en tant qu'humains et chrétiens, envers nos prochains. L'*Alliance de Lausanne* met ainsi en perspective l'évangélisation. Celle-ci doit trouver sa place à côté de nos autres activités, de nos autres devoirs chrétiens.

## 2. *A Manille, un manifeste*

Manille a produit un « manifeste ». Un manifeste est la proclamation programmatique publique d'un groupe défini et

consolidé (ici les chrétiens évangéliques qui adhèrent au Mouvement de Lausanne) pour expliquer ses actions passées et ses intentions pour l'avenir. Alors que le mot « manifeste » n'a pas d'arrière-plan biblique comme c'est le cas pour le mot « alliance », Robert Schreiter, un observateur catholique romain du Mouvement de Lausanne, note qu'il y a tout de même une résonance biblique avec le choix du mot « manifeste ». En effet, à l'époque de la rédaction du *Manifeste de Manille*, il était devenu courant de parler de Luc 4.16-20 comme du « manifeste de Nazareth », *i.e.* le programme de Jésus<sup>7</sup>.

Le *Manifeste de Manille* comporte une introduction composée de vingt et une affirmations succinctes qui jouent le rôle d'une confession de foi, puis trois parties respectivement consacrées à « l'Évangile tout entier », à « l'Église tout entière » et au « monde tout entier ». Cette tournure provient de l'*Alliance de Lausanne* et correspond à la dernière et vingt et unième des affirmations introductives du *Manifeste de Manille* : « Nous affirmons que Dieu appelle l'Église tout entière à porter l'Évangile tout entier au monde tout entier. Nous sommes donc résolus à le proclamer fidèlement, dès à présent et à tout prix, jusqu'au retour de Jésus. » Le *Manifeste de Manille* est donc structuré autour de cette affirmation.

Il rappelle d'abord ce qu'est l'*Évangile tout entier* : une annonce des doctrines du péché, de la grâce et de l'unique médiation du Christ. Les implications sociopolitiques de l'Évangile qui ne sont pas l'Évangile mais qui découlent d'une bonne compréhension de l'Évangile sont alors évoquées.

Le *Manifeste de Manille* énonce ensuite la conviction que cet Évangile tout entier est annoncé par l'*Église tout entière*. Il s'agit d'affirmer le sacerdoce universel des croyants *en ce qui concerne la mission*. Dieu est alors présenté comme l'évangéliste par excellence. Et tous les chrétiens, pasteurs ou laïcs, sont appelés par ce Dieu-évangéliste à entrer dans cette œuvre, à participer

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 89.

à la tâche urgente de l'Église tout entière d'annoncer l'Évangile tout entier au monde tout entier. Il faut particulièrement noter, dans cette partie consacrée à l'implication de tous les chrétiens dans l'évangélisation, l'accent qui tombe sur la nécessité de vivre une vie digne de l'Évangile :

Aucune présentation de l'Évangile n'est aussi éloquente qu'une vie transformée ; rien ne ternit autant le message qu'une vie inconséquente. Il nous est demandé de nous conduire d'une manière digne de l'Évangile du Christ, et même de lui servir de parole, et d'en souligner la beauté par une vie de sainteté. Le monde qui nous observe attend, avec raison, des disciples du Christ un comportement cohérent avec ce qu'ils disent de lui. Un tel comportement est un témoignage saisissant.

De même, la nécessité d'une unité et d'une coopération dans la mission entre Églises de différents horizons est particulièrement mise en avant à l'article 9 :

Nous affirmons que la coopération dans l'évangélisation est indispensable, d'abord parce qu'elle est dans la volonté de Dieu, mais aussi parce que notre manque d'unité jette un discrédit sur l'Évangile de la réconciliation et que l'évangélisation du monde, si elle doit un jour être achevée, exige que nous y œuvrions ensemble.

Le *Manifeste de Manille* se focalise enfin sur le « monde entier », avec une approche qui souligne la nécessité des efforts de contextualisation et de la prise en compte des réalités locales au moment d'annoncer l'Évangile.

### 3. *Au Cap, un engagement*

L'*Engagement du Cap* se différencie de ses deux prédécesseurs non seulement par sa longueur mais aussi parce qu'on est là plus dans le genre de la dissertation que dans celui de la proclamation publique<sup>8</sup>. Le terme même d'engagement a

---

<sup>8</sup> *Ibid.*

certainement été choisi en relation avec l'objectif expressément énoncé dans son préambule :

Beaucoup de déclarations doctrinales affirment ce que croit l'Eglise. Nous espérons aller plus loin en liant croyance et mise en pratique. Nous prenons pour modèle l'apôtre Paul dont l'enseignement théologique était étoffé par des instructions pratiques. Dans la lettre aux Colossiens, par exemple, le portrait profond et merveilleux qu'il donne de la suprématie du Christ débouche sur un enseignement terre à terre de ce que veut dire être enraciné dans le Christ.

L'engagement se veut donc être un engagement à mettre en pratique la vision du monde biblique, à ne pas en rester à l'affirmation de nos articles de foi, mais à les utiliser comme fondement de notre action dans le monde. Il s'agit de lier théologie et *praxis*. L'engagement vient après l'alliance et le manifeste : il ne s'agit plus seulement de se retrouver autour d'une vision commune ou d'émettre une proclamation programmatique, mais d'appliquer cette vision commune et de décliner ce programme sur des aspects aussi précis et divers que les médias globalisés, les conflits ethniques, les handicapés, la liberté religieuse, les grandes villes, le sida, le consumérisme, le sexisme, et ainsi de suite.

L'amplitude des thèmes abordés correspond à un déplacement d'accents concernant la mission qui indiquent, me semble-t-il, une différence substantielle dans la compréhension du concept de mission. Dans les deux premiers documents, le terme « mission » était employé comme un strict synonyme de notre tâche d'évangéliser (*evangelistic task*) le monde ; mais, dans *l'Engagement du Cap*, le mot « mission » semble tout englober. Désormais, la « mission dans toutes ses dimensions » comprend les activités (et souffrances) suivantes :

Evangéliser, témoigner de la vérité, former des disciples, œuvrer en faveur de la paix, s'engager socialement, agir pour une

transformation éthique, prendre soin de la création, vaincre les puissances du mal, chasser des esprits démoniaques, guérir les malades, souffrir et persévérer sous la persécution (I, 5, C).

Ce même paragraphe assume le caractère englobant de la conception de la mission développée dans l'*Engagement du Cap* puisque toutes ces « dimensions » de la mission sont immédiatement appelées « Tout ce que nous faisons au nom du Christ ». Autrement dit, dans la perspective de l'*Engagement du Cap*, tout devient mission.

Il est certes appréciable que l'évangélisation soit resituée parmi les autres devoirs chrétiens et ne soit pas présentée comme la seule tâche importante qu'un chrétien doit accomplir, comme le seul devoir qu'il doit avoir en vue, comme sa raison d'être sur la terre. Il n'est toutefois pas déraisonnable de se demander si charger à un tel point le terme « mission », en lui faisant porter tout ce que le chrétien doit faire, n'est pas contre-productif à terme. Il y a un risque à galvauder le terme auprès des chrétiens en le chargeant excessivement.

### **III. Trois faiblesses des textes du Mouvement de Lausanne**

Les textes du Mouvement de Lausanne méritent d'être lus avec attention pour leur capacité à nous redonner le sens de l'importance de l'évangélisation du monde et à susciter dans ce but la collaboration de chrétiens et d'Églises évangéliques par ailleurs très divers. Il faut leur reconnaître cela.

En même temps, ces textes – et particulièrement l'*Engagement du Cap* – ne sont pas exempts de tout reproche. Puisqu'il s'agit dans cet article de mettre en évidence l'apport positif de ces textes (voir paragraphe ci-dessus), je n'énumérerai pas les différents aspects contestables de ces textes et me contenterai

de brièvement nommer trois faiblesses qui me semblent les plus marquantes.

### A. *Un manque de précision théologique*

Premièrement, ces textes présentent la faiblesse d'être un texte de consensus : c'est simplement le revers de la médaille. La capacité à rassembler largement (*breadth within boundary*) se fait au détriment de la précision théologique pour rassembler des évangéliques, qui ne sont presque jamais seulement des évangéliques. Des questions importantes qui ont des conséquences pour l'évangélisation sont passées sous silence ou presque, notamment la question de la relation entre les alliances ou les éléments de débats classiques en sotériologie relatifs à l'ordre de la relation temporelle entre régénération et conversion.

### B. *L'idéologie missiologique*

Deuxièmement, il faut noter que la présence grandissante dans ces textes du langage de la *missio dei* et de son corollaire qu'est la perspective « missionnelle » est propre à susciter le débat. Le fait que Christopher Wright soit le rédacteur principal de *l'Engagement du Cap* alors qu'il est également le chef de file de l'« herméneutique missionnelle » parmi les évangéliques<sup>9</sup> joue beaucoup. Mais décrire Dieu comme un Dieu missionnaire, comme un Dieu-évangéliste, de manière à présenter la mission de l'Eglise comme le prolongement des missions divines, relève à mes yeux d'un procédé idéologique, sans fondement biblique, qui ne dépend que d'un glissement linguistique, ce que James Barr qualifiait de « transfert de

---

<sup>9</sup> Cf. C.W. Wright, *La mission de Dieu. Fil conducteur du récit biblique*, Charols, Excelsis, 2012, 696 p.

totalité illégitime »<sup>10</sup>, et dont la fin est la promotion de cette « herméneutique missionnelle ». Comme le remarque mon collègue Yannick Imbert dans un numéro précédent de *La Revue réformée* :

Or, c'est là que se trouve l'une des difficultés majeures que suscite le concept même d'« herméneutique missionnelle » : elle confond « théologique » et « herméneutique ». Dire que la mission est une clé de compréhension *théologique* est légitime. Cela exprime simplement le fait que la compréhension de l'ensemble de la Bible, c'est-à-dire sa systématisation, doit s'articuler autour du thème de la mission. La volonté de développer une « *herméneutique missionnelle* », c'est-à-dire la volonté prédéterminée de voir l'ensemble de la Bible au travers des lentilles de la mission, suscite une confusion de catégories, un regroupement réducteur de l'herméneutique et de la théologie, en particulier de la théologie systématique. Ce serait oublier que les deux domaines, bien qu'intimement liés, sont distincts<sup>11</sup>.

### C. *La confusion entre mission de l'Eglise et devoir du chrétien*

Troisièmement, la mission de l'Eglise et le devoir du chrétien en tant qu'individu ne sont jamais clairement articulés comme des réalités distinctes. Le langage de l'*Alliance de Lausanne* permettait encore d'envisager une telle articulation en creux. Le chemin suivi jusqu'à l'*Engagement du Cap* laisse toutefois à craindre que les fines distinctions entre les sphères de souveraineté chères au néocalvinisme<sup>12</sup> ne peuvent plus trouver place à ce stade du développement de la pensée du Mouvement de Lausanne, avec cette vision englobante de la

---

<sup>10</sup> J. Barr, *Sémantique de langage biblique*, Aubier-Montaigne, Cerf, Desclée de Brouwer, Delachaux & Niestlé, 1971, p. 245.

<sup>11</sup> Y. Imbert, « L'instrumentalisation de l'Écriture par les idéologies », *La Revue réformée* 268 (2013/5), p. 56-57.

<sup>12</sup> Cf. A. Kuypers, « Sphere Sovereignty », in J.D. Bratt, sous dir., *A Centennial Reader*, Grand Rapids/Carlisle, Eerdmans/Paternoster, 1998, p. 461-490.

mission promue par Christopher Wright non seulement dans ses livres, mais aussi dans l'*Engagement du Cap*. C'est certainement là un aspect à faire valoir par les néocalvinistes qui sont impliqués dans le Mouvement de Lausanne, en vue d'une inflexion de la trajectoire de celui-ci.

## **Conclusion**

Quoi qu'il en soit, ces textes, s'ils ne sont pas exempts de défauts, dont certains sérieux à mes yeux, n'en demeurent pas moins d'une très grande valeur. Les considérer comme des documents de travail, des points de départ déjà très riches pour continuer la discussion et passer à l'action dans l'optique d'obéir au mandat missionnaire donné par le Christ à son Eglise auquel nous voulons tous manifester notre attachement ne peut être que bénéfique.



# L'engagement politique à la lumière de l'*Engagement du Cap* : agir en responsable centré sur Christ

---

**Franck Meyer**

Président du Comité protestant évangélique pour la dignité humaine (CPDH), maire de Sotteville-sous-le-Val (Seine-Maritime)

---

## Préambule

L'*Engagement du Cap* parle-t-il vraiment de politique ? Avant même de commencer notre réflexion, observons que le mot « politique » y est employé à quatorze reprises. Mais qu'entend-on par « engagement politique » ?

On le sait, le mot « politique » tire son sens premier de « la ville ». Ainsi s'occuper des affaires de la ville, c'est au sens propre « faire de la politique ». Ce sens s'est tout naturellement étendu, englobant de manière générale tout ce qui a rapport aux « affaires publiques », c'est-à-dire à celles qui touchent « le peuple » (*publius* en latin). Et parce qu'on aborde, par ce biais, la « manière de gouverner » et non plus seulement l'objet du gouvernement, l'adjectif « politique » doit être compris comme une manière fine et adroite de parvenir à ses fins !

Dans l'*Engagement du Cap*, ce n'est pas ce dernier sens qui se dégage, mais bien celui des « affaires publiques » et de la participation aux « affaires publiques ». On y trouve les formulations suivantes, sous forme de substantif : « les politiques publiques », « la sphère des politiques publiques » ; ou

bien, en tant qu'adjectif, le mot « politique » est utilisé pour parler du « plaidoyer politique », des « idéologies politiques », de la « vie politique », de la « rhétorique politique » ou encore pour dénoncer « les violences politiques ».

Quel sera le point de vue de mon analyse ? Le regard que je porterai sur mon sujet se fera selon quatre points de vue : celui d'un chrétien évangélique, celui d'un élu local (depuis vingt et un ans), celui d'un membre du Groupe Lausanne France qui a participé au rassemblement du Cap en 2010, et celui du président du Comité protestant évangélique pour la dignité humaine (CPDH), une association issue du Mouvement de Lausanne.

## Introduction

« Nous affirmons que l'évangélisation et l'engagement sociopolitique font tous deux partie de notre devoir chrétien. »<sup>1</sup>

Une telle affirmation rédigée pour la première fois en 1974 par John Stott et Billy Graham, et reprise dans *l'Engagement du Cap*, a le mérite d'être très claire. Ce n'est pas une annexe de l'engagement à suivre Jésus, pris lors de notre baptême. L'évangélisation et l'engagement politique sont « consubstantiels », si je puis dire, de notre *devoir* de chrétien ! Et voilà liés pour de bon la proclamation et l'action, la parole et les actes, la foi et les œuvres. Les fins connaisseurs des textes de Lausanne diront que cette citation est tirée d'un paragraphe de la *Déclaration de Lausanne* qui s'intitule « La responsabilité sociale du chrétien » (chapitre « Nous aimons la mission de Dieu » dans *l'Engagement du Cap*). Mais la « responsabilité sociale », est-ce vraiment la responsabilité politique ? La *Déclaration de Lausanne* a-t-elle réellement dit « sociopolitique » ?

---

<sup>1</sup> *Déclaration de Lausanne*, section 5.

Avouez que plus d'un parmi nous est peut-être gêné par la citation que j'ai choisie pour ouvrir mon exposé ! Alors permettez-moi de la répéter : « Nous affirmons que l'évangélisation et l'engagement sociopolitique font tous deux partie de notre devoir chrétien ! »

Et c'est parce que je ne veux rien trahir ou fausser du texte de l'*Engagement du Cap* sur le sujet de l'engagement politique que, dans une première partie, je voudrais voir ce que signifie passer d'une déclaration (celle de Lausanne) à un engagement (celui du Cap). Dans une deuxième partie, je montrerai quelle lumière apporte l'*Engagement du Cap* sur tout engagement politique et, en troisième lieu, ce que signifie ou devrait signifier, pour nous tous, « agir en responsable centré sur Christ ».

## **1. De la Déclaration de Lausanne vers l'Engagement du Cap : histoire d'un cheminement évangélique vers l'engagement sociopolitique des chrétiens**

La *Déclaration de Lausanne* est issue du Congrès international pour l'évangélisation mondiale qui s'est tenu à Lausanne, en Suisse, en juillet 1974, avec une participation de plus de 4000 chrétiens venus du monde entier. Cette déclaration a été rédigée sous la direction des pasteurs John Stott et Billy Graham.

Il s'agit bien d'une déclaration, car parmi les sept premiers chapitres qui la composent, six d'entre eux commencent par ces mots : « Nous affirmons... » Les évangéliques ont eu besoin, nous le savons, d'affirmer leur foi « au Dieu éternel et unique, créateur et Seigneur du monde, Père, Fils et Saint-Esprit, qui règne sur toute chose selon le dessein de sa volonté »<sup>2</sup>. Cette confession de foi est accompagnée d'une con-

---

<sup>2</sup> Section 1.

fession de choix ! Et cela nous l'oublions trop souvent. C'est ce que j'appellerai le *mea culpa* évangélique.

### *a. Le mea culpa évangélique*

À quatre reprises, la *Déclaration de Lausanne* se fait déclaration de repentance :

Nous sommes poussés à nous repentir de nos manquements et stimulés par la tâche qui nous reste à accomplir dans le domaine de l'évangélisation<sup>3</sup>.

Nous confessons avec honte que nous avons souvent renié notre vocation et failli à notre mission, car nous nous sommes conformés au monde ou bien nous nous en sommes retirés<sup>4</sup>.

Nous reconnaissons avec humilité que nous avons été négligents et que nous avons parfois considéré l'évangélisation et l'action sociale comme s'excluant l'une l'autre<sup>5</sup>.

Nous confessons que notre témoignage a été parfois déprécié par notre individualisme coupable et par une dispersion inutile<sup>6</sup>.

### *b. Le constat, le contrat*

Ces quatre confessions portent sur « nos manquements » dans le domaine de l'évangélisation, et deux reconnaissent particulièrement le retrait sociopolitique des chrétiens. Le retrait du monde comme la conformité au monde sont des attitudes coupables. Et c'est d'ailleurs parce que Dieu est non seulement le Créateur, mais aussi « le juge de tous les hommes » que

---

<sup>3</sup> Introduction.

<sup>4</sup> Section 1.

<sup>5</sup> Section 5.

<sup>6</sup> Section 7.

nous devrions désirer comme lui que la justice règne dans la société, que les hommes se réconcilient et qu'ils soient libérés de toutes sortes d'oppressions [...] C'est pourquoi chaque être humain devrait être respecté, servi et non exploité. [...] Le message du salut implique aussi un message de jugement sur toute forme d'aliénation, d'oppression et de discrimination<sup>7</sup>.

S'appuyant sur Jacques 2.14-26, la *Déclaration de Lausanne* affirme que

le salut dont nous nous réclamons devrait nous transformer totalement dans notre façon d'assumer nos responsabilités personnelles et sociales. La foi sans les œuvres est morte<sup>8</sup>.

C'est forte de cet éclairage biblique et du refus d'une dichotomie impossible entre la foi et les œuvres que la *Déclaration de Lausanne* passe progressivement du « nous confessons... » et du « nous affirmons... » au « nous nous engageons par une alliance solennelle avec Dieu, et les uns avec les autres, à prier, à dresser des plans et à œuvrer ensemble pour l'évangélisation du monde entier ».

### c. *Le fruit et non l'appât*

Cet appel (ce rappel) à la responsabilité sociale n'est pas une stratégie de séduction pour mieux attirer à Jésus-Christ ceux qui ne le connaissent pas. Non, la « responsabilité sociale » ou l'« engagement sociopolitique », pour reprendre les mots de la *Déclaration de Lausanne*, sont des fruits et non des appâts !

Lorsque nous transmettons l'invitation de l'Evangile, nous n'avons pas le droit de cacher ce qu'il en coûte d'être un disciple du Christ. Jésus continue d'appeler ceux qui veulent le suivre à renoncer à eux-mêmes [...]. L'obéissance au Christ,

---

<sup>7</sup> Section 5.

<sup>8</sup> Section 5.

l'intégration à son Eglise et un service responsable dans le monde sont les conséquences de l'évangélisation<sup>9</sup>.

La *Déclaration de Lausanne* contient en elle-même le cheminement évangélique qui, partant de la repentance, passe par l'affirmation de la foi et de ses conséquences pour aller vers l'engagement à évangéliser, dont l'un des fruits est « un service responsable dans le monde ». De même que la foi sans les œuvres est morte, peut-on conclure que l'évangélisation sans l'engagement sociopolitique est morte ? En 2010, l'*Engagement du Cap* fut l'occasion pour les évangéliques d'approfondir cela.

## **2. L'engagement politique à la lumière de l'*Engagement du Cap***

On ne réalise pas suffisamment à quel point l'*Engagement du Cap* est un texte « engagé », dans le sens où il est non seulement un rappel de la confession de foi évangélique, centré sur l'amour, mais aussi un appel à l'action et au service. La première partie étant de façon évidente l'inspiration de la seconde et la seconde la résultante obligée de la première.

N'est-ce pas toutefois osé de parler d'engagement politique et d'engagement du Cap, même si le premier est présenté à la lumière du second ? Et puis parle-t-on « politique » dans l'*Engagement du Cap* ? Eh bien oui ! Comme je l'ai rappelé en préambule, le mot « politique » figure à quatorze reprises dans le texte de l'*Engagement*.

---

<sup>9</sup> Section 4.

**a. Engagement convaincu et mission intégrale  
précisés par l'Engagement du Cap**

L'*Engagement du Cap* est un texte qui s'inscrit dans la continuité de la *Déclaration de Lausanne*, on ne s'étonnera donc pas que cette dernière soit citée, et elle l'est très précisément par l'intermédiaire du texte qui a ouvert notre intervention avec, à la même page, une surenchère précise affirmant que

toute notre mission doit donc refléter l'intégration de l'évangélisation et l'engagement convaincu dans le monde, les deux étant commandés et insufflés par la totalité de la révélation biblique de l'Évangile de Dieu<sup>10</sup>.

**b. Lever les objections à l'engagement  
sociopolitique**

On sent bien, face à une telle insistance, qu'il faut ôter des objections face à l'engagement sociopolitique et donc politique des chrétiens. L'*Engagement du Cap* s'y emploie, citations bibliques à l'appui. Tout d'abord en rappelant le lien indissoluble qui existe entre l'« engagement convaincu » et la « mission intégrale ». L'« engagement convaincu » fait partie de la « mission intégrale » qui

est la proclamation et la mise en pratique de l'Évangile. Il ne s'agit pas simplement de faire en même temps de l'évangélisation et de l'action sociale. Au contraire, dans la mission intégrale, notre proclamation a des conséquences sociales puisque nous appelons à l'amour et à la repentance dans tous les domaines de la vie. Et, par ailleurs, notre implication sociale a des conséquences pour l'évangélisation, puisque nous témoignons de la grâce transformatrice de Jésus-Christ<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> I, 10, B.

<sup>11</sup> *Ibid.*

Puis, en dénonçant les effets dommageables de tout partage entre le sacré et le séculier :

Nous déclarons que ce partage entre le sacré et le séculier est l'un des principaux obstacles à la mobilisation de tout le peuple de Dieu dans la mission de Dieu et nous en appelons aux chrétiens du monde entier pour qu'ils rejettent cette idée toute faite qui n'est pas biblique et qu'ils résistent à ses effets dommageables<sup>12</sup>.

Finalement, ne pas servir Dieu dans le monde, c'est une attitude qui est au service du mal et non du bien. *L'Engagement du Cap* se fait alors insistant en direction de chaque croyant et, plus particulièrement, des pasteurs et des responsables d'Eglises :

Nous encourageons tous les croyants à accepter et à affirmer que tout travail auquel Dieu les a appelés, quel que soit l'endroit, constitue leur propre ministère et mission journaliers. Nous interpellons les pasteurs et les responsables d'Eglise pour qu'ils soutiennent les personnes engagées dans de tels services – dans la communauté et dans le monde du travail – « pour que ceux qui appartiennent à Dieu soient rendus aptes à accomplir leur service » – dans toutes les parties de leur vie<sup>13</sup>.

### *c. La politique fait-elle partie des « travaux » auxquels le chrétien peut être appelé ?*

Dans le chapitre intitulé « Nous aimons le monde pauvre et souffrant », l'action politique est désignée comme l'un des moyens possibles, sans être le seul, à l'accomplissement de l'amour de Dieu en faveur des plus fragiles :

La Bible nous dit que le Seigneur a de l'amour pour tout ce qu'il a fait, soutient la cause des opprimés, aime l'étranger, nourrit l'affamé, soutient l'orphelin et la veuve. La Bible nous

---

<sup>12</sup> II, I, 3.

<sup>13</sup> II, I, 3, B.

montre également que Dieu veut faire ces choses en passant par des êtres humains qui se consacrent à de tels actes. Dieu tient tout particulièrement pour responsables ceux qui, dans la société, sont placés à des postes de direction politique ou judiciaire, mais c'est tout le peuple de Dieu qui a reçu le commandement, par la loi et les prophètes, les Psaumes et la Sagesse, Jésus et Paul, Jean et Jacques, de refléter l'amour et la justice de Dieu par un amour et une justice pratiques pour ceux qui sont dans le besoin<sup>14</sup>.

Face aux victimes de la traite des êtres humains, l'*Engagement du Cap* adresse d'ailleurs un vibrant appel engageant l'Eglise à se lever et à traiter les facteurs politiques « qui nourrissent ce commerce »<sup>15</sup>.

Constatant que « les sphères étroitement liées du gouvernement, des affaires et de l'éducation ont une grande influence sur les valeurs de chaque nation et, en termes humains, pour définir la liberté de l'Eglise », l'*Engagement du Cap* encourage « les disciples du Christ à s'engager activement dans ces sphères, tant dans le service public que dans l'entreprise privée, de manière à façonner les valeurs sociétales et à peser sur le débat public »<sup>16</sup>.

#### *d. L'Engagement du Cap peut-il inspirer l'action politique ?*

Je le crois et nous allons le voir à partir de quelques exemples et citations tirées de l'*Engagement*.

1) La lutte contre la traite des êtres humains, comme nous venons de le voir. En France, le Comité protestant évangélique pour la dignité humaine (CPDH), dont les statuts s'appuient sur les *Déclarations de Lausanne* et de *Manille*,

---

<sup>14</sup> I, 7, C.

<sup>15</sup> II, II, 3, A.

<sup>16</sup> II, I, 7, A.

fait partie, avec l'Armée du Salut, du collectif d'associations françaises « ensemble contre la traite des êtres humains »<sup>17</sup>.

2) « Faisons tous nos efforts pour parvenir au but : la liberté religieuse pour tous. Il faut pour ceci plaider auprès des gouvernements au nom de ceux qui sont persécutés : les chrétiens comme les personnes qui professent d'autres religions. »<sup>18</sup> Le Conseil national des évangéliques de France (CNEF) a d'ailleurs engagé une vaste campagne à ce sujet : « Libre de le dire »<sup>19</sup>.

3) « Un tel amour pour la création de Dieu exige que nous nous repenions de la part que nous avons prise à la destruction, au gaspillage et à la pollution des ressources de la terre et de notre complicité à l'idolâtrie toxique du consumérisme. Au contraire, nous nous engageons à la responsabilité écologique urgente et prophétique »<sup>20</sup> et nous voulons « user de moyens légitimes pour persuader les gouvernements de placer les impératifs moraux au-dessus de l'opportunisme politique en ce qui concerne les questions de la destruction de l'environnement et du changement climatique potentiel »<sup>21</sup>.

4) « Nous qui sommes membres de l'Eglise, nous nous engageons à faire tout notre possible dans l'Eglise et dans la société pour renforcer les mariages fidèles et une vie de famille saine [...] résister aux multiples formes de sexualité désordonnée dans la culture environnante, y compris la pornographie, l'adultère et la promiscuité. »<sup>22</sup>

5) « Nous qui sommes l'Eglise mondiale, levons-nous pour ce combat au nom du Christ et dans la puissance de l'Esprit Saint. Tenons-nous aux côtés de nos frères et sœurs

---

<sup>17</sup> <http://contrelatraite.org/>.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>19</sup> <http://libredeledire.fr/>.

<sup>20</sup> I, 7, A.

<sup>21</sup> II, II, 6, B.

<sup>22</sup> II, v, 2, B.

dans les zones les plus durement touchées par le VIH et le sida, par un soutien pratique, des soins pleins de compassion (y compris la prise en charge des veuves et des orphelins), le plaidoyer social et politique, des programmes éducatifs (en particulier ceux qui autonomisent les femmes) et par des stratégies de prévention efficace appropriées au contexte local. »<sup>23</sup>

#### *e. Rien sans l'Esprit Saint*

Nous ne devons cependant jamais oublier que

notre engagement dans la mission est vain et stérile sans la présence, la direction et la puissance de l'Esprit Saint. C'est vrai de la mission dans toutes ses dimensions : évangéliser, témoigner de la vérité, former des disciples, œuvrer en faveur de la paix, s'engager socialement, agir pour une transformation éthique, prendre soin de la création, vaincre les puissances du mal, chasser des esprits démoniaques, guérir les malades, souffrir et persévérer sous la persécution<sup>24</sup>.

#### *f. L'esprit critique*

Dans ce domaine, il semble que le constat soit sans appel : « Nous acceptons les idéologies politiques et économiques sans jugement critique biblique. »<sup>25</sup> C'est pourquoi l'Eglise doit

aider tous et chacun à développer une prise de conscience plus critique vis-à-vis des messages qu'ils reçoivent et de la vision du monde qui les sous-tend. Les médias peuvent être neutres et parfois favorables à l'Évangile. Ils sont cependant utilisés aussi pour la pornographie, la violence et la cupidité. Nous encourageons les pasteurs et les Églises à aborder ces questions

---

<sup>23</sup> II, v, 2, E.

<sup>24</sup> I, 5, C.

<sup>25</sup> I, 2, A.

ouvertement et à dispenser l'enseignement et les conseils dont les chrétiens ont besoin pour résister à de telles pressions et tentations<sup>26</sup>.

De même les évolutions technologiques étant extrêmement rapides et peu soumises à la controverse, l'*Engagement du Cap* en appelle

aux centres de formation théologique ou pastorale pour qu'ils abordent ces domaines dans leur programme d'étude, afin que les responsables d'Eglise et les formateurs théologiques futurs développent une critique chrétienne éclairée à l'égard des technologies nouvelles<sup>27</sup>.

Les chrétiens ont donc une obligation morale fondée sur « le respect envers le caractère unique de la dignité et de l'inviolabilité de la vie humaine »<sup>28</sup> et, par voie de conséquence, ils doivent

promouvoir des réponses et une action pratique authentiquement chrétiennes dans la sphère des politiques publiques, pour veiller à ce que ces technologies<sup>29</sup> servent non à manipuler, déformer et détruire, mais à préserver et mieux accomplir notre humanité, celle d'hommes et de femmes que Dieu a créés à son image<sup>30</sup>.

L'*Engagement du Cap* formule un conseil méthodologique précis demandant « aux chrétiens présents dans les secteurs du gouvernement, des affaires, de l'éducation et des techniques » de former « des groupes de réflexion ou des partenariats nationaux ou régionaux, pour discuter en profondeur des nouvelles technologies et apporter leur voix à la forma-

---

<sup>26</sup> II, I, 4, A.

<sup>27</sup> II, I, 6, B.

<sup>28</sup> II, I, 6, D.

<sup>29</sup> Biotechnologie, bio-informatique, nanotechnologies, réalité virtuelle, intelligence artificielle et robotique.

<sup>30</sup> II, I, 6.

tion des politiques publiques, une voix biblique et pertinente »<sup>31</sup>.

### *g. La critique politique envers une politique critique*

*L'Engagement du Cap* réinscrit la sphère politique dans le cadre général de la corruption due au péché :

Les effets du péché et de la puissance du mal ont corrompu toutes les dimensions de la personne humaine (spirituelle, physique, intellectuelle et relationnelle). Ils se sont répandus dans la vie culturelle, économique, sociale, politique et religieuse dans toutes les cultures et toutes les générations de l'histoire. Ils ont causé une misère incalculable à l'espèce humaine et des dommages considérables à la création de Dieu<sup>32</sup>.

Ainsi, quel que soit l'engagement des hommes, celui-ci comporte des marques de corruption, des risques, des dangers, des pièges à éviter.

En voici quelques-uns que mentionne *L'Engagement du Cap* :

– « La corruption est condamnée par la Bible. Elle mine le développement économique, déforme une prise de décision juste et détruit la cohésion sociale. Aucune nation n'est exempte de corruption. Nous invitons les chrétiens qui sont dans le monde du travail, surtout les jeunes entrepreneurs, à réfléchir de façon créative à la meilleure façon de prendre position contre ce fléau. »<sup>33</sup>

– Le mensonge : « Au nom du Dieu de vérité, nous refusons de répandre des mensonges et des caricatures sur les autres religions, et nous dénonçons et refusons l'incitation aux préjugés, à la haine et à la peur racistes vé-

---

<sup>31</sup> II, 1, 6, C.

<sup>32</sup> I, 8, A.

<sup>33</sup> II, 1, 7, B.

hiculée par les médias populaires et la rhétorique politique. »<sup>34</sup>

– La naïveté : « Nous sommes appelés à être doux sans être naïfs. »<sup>35</sup>

– La division politique qui peut altérer le témoignage des chrétiens, car « une caractéristique puissante et convaincante de la vérité de l'Évangile réside dans le fait que les croyants chrétiens sont unis dans l'amour en dépit des barrières que constituent les divisions invétérées du monde : barrières de race, de couleur, d'appartenance sexuelle, de classe sociale, de privilège économique ou d'obédience politique. Par contre, peu de choses détruisent autant notre témoignage que le fait que des chrétiens reflètent et amplifient les mêmes divisions entre eux. »<sup>36</sup>

C'est parce que la tâche est difficile que nous devons tout particulièrement

reconnaître, équiper et soutenir dans la prière ceux qui peuvent intervenir, dans l'arène publique, au plus haut niveau intellectuel et public pour apporter une argumentation en faveur de la vérité biblique et la défendre<sup>37</sup>.

Nous soutenons les chrétiens dont l'appel missionnel particulier est tourné vers le plaidoyer et l'action en faveur de l'environnement, ainsi que ceux dont le mandat est de pourvoir au bien-être et aux besoins de l'humanité par l'exercice responsable de la domination et de la gestion<sup>38</sup>.

En conclusion, même si nous ne sommes pas tous appelés à servir dans les sphères politique ou de gouvernement,

la Bible nous enseigne à être de bons citoyens, à rechercher la prospérité de la nation dans laquelle nous vivons, à honorer et

---

<sup>34</sup> II, III, 1, C.

<sup>35</sup> II, III, 1.

<sup>36</sup> I, 9, A.

<sup>37</sup> II, 1, 2.

<sup>38</sup> I, 7, A.

porter dans la prière ceux qui exercent des fonctions d'autorité, à payer nos impôts, à faire le bien et à chercher à vivre des vies paisibles et tranquilles. Obéissons consciencieusement à l'enseignement biblique. Le chrétien est appelé à se soumettre à l'Etat, à moins que ce dernier n'ordonne ce que Dieu interdit, ou interdise ce que Dieu ordonne. Si donc l'Etat nous oblige à choisir entre la loyauté envers lui et notre loyauté plus haute envers Dieu, nous devons dire Non à l'Etat parce que nous avons dit Oui à Jésus-Christ comme Seigneur<sup>39</sup>.

### 3. Agir en responsable centré sur Christ

Un chapitre de *l'Engagement du Cap* est consacré spécifiquement à ce thème. Pourtant, nous pouvons trouver plusieurs fois ce sujet abordé au fil de *l'Engagement*. « Agir en responsable centré sur Christ » n'est pas un objectif qui s'adresse à celles et ceux qui font de la politique. Non, ceux qui exercent des responsabilités dans l'Eglise sont les premiers visés, mais le texte généralise et rappelle le devoir d'intercession du chrétien pour les autorités : « Nous renouvelons notre engagement à prier pour nos dirigeants. Nous avons soif que Dieu multiplie, protège et encourage les responsables qui sont bibliquement fidèles et obéissants » et le texte se fait même plutôt audacieux concernant ceux dont le comportement s'est éloigné de la vérité biblique :

nous prions que Dieu reprenne, écarte ou conduise à la repentance les responsables qui déshonorent son nom et discréditent l'Evangile. Et nous prions pour que Dieu suscite une nouvelle génération de responsables-serviteurs, formés à la vie de disciple, dont la passion est par-dessus tout de connaître le Christ et de lui ressembler<sup>40</sup>.

---

<sup>39</sup> II, III, 6, B.

<sup>40</sup> II, IV, 3, B.

Selon le document du *Mouvement de Lausanne*, trois caractéristiques devraient apparaître clairement chez tout responsable chrétien, également appelé « responsable-serviteur », qu'il agisse dans l'Église ou hors de l'Église : un caractère chrétien, un style de vie biblique et un cœur de serviteur.

Dans le chapitre intitulé « Nous aimons Dieu le Père », l'*Engagement du Cap* explique que cet amour nous porte à refléter le « caractère » de Dieu et « nous devons faire des œuvres bonnes pour que notre Père en reçoive la louange », et le texte de préciser concrètement en quoi cela consiste :

Nous devons aimer nos ennemis pour refléter l'amour paternel de Dieu. Nous devons pratiquer le don, la prière et le jeûne sous le seul regard du Père. Nous devons pardonner comme le Père nous a pardonné<sup>41</sup>.

Un tel comportement est désigné comme le « fruit d'un caractère chrétien ».

Dans le chapitre ayant pour titre « Nous aimons la parole de Dieu », l'appel de Jésus à ne pas écouter la « parole » seulement<sup>42</sup> mais également à la mettre en pratique, nous est clairement remémoré, détaillant alors en quoi consiste un « style de vie biblique » :

un tel style de vie biblique comprend la justice, la compassion, l'humilité, l'intégrité, l'honnêteté, la vérité, la chasteté sexuelle, la générosité, la bonté, l'abnégation, l'hospitalité, le travail pour la paix, l'absence de vengeance, faire le bien, le pardon, la joie, le contentement et l'amour – le tout combiné dans une vie d'adoration, de louange et de fidélité envers Dieu<sup>43</sup>.

Enfin, l'*Engagement du Cap* insiste sur le fait que

les authentiques responsables chrétiens doivent ressembler au Christ, avoir un cœur de serviteur, être revêtus d'humilité,

---

<sup>41</sup> I, 3, C.

<sup>42</sup> Matthieu 7.21-27.

<sup>43</sup> I, 6, D.

d'intégrité, de pureté, ignorer la cupidité, baigner dans la prière, dépendre de l'Esprit de Dieu et être remplis d'un profond amour pour les êtres humains<sup>44</sup>.

Le chapitre « Agir en responsable centré sur Christ », dans lequel se trouve détaillé le « cœur de serviteur », s'ouvre sur un constat que l'on sent empreint de tristesse :

la croissance rapide de l'Eglise reste, en beaucoup d'endroits, vulnérable et peu profonde, en raison, en partie, du manque de responsables formés et, en partie, de l'usage par un trop grand nombre d'entre eux de leur position pour exercer une puissance temporelle, asseoir un statut social et s'enrichir personnellement »<sup>45</sup>

On l'aura compris, l'exemplarité des chrétiens en matière d'exercice du pouvoir est fondamentale pour que la croissance de l'Eglise soit forte et solide. Avions-nous bien pensé à cela ?

*L'Engagement du Cap* termine le chapitre « Agir en responsable centré sur Christ » par deux utiles recommandations :

Ceux d'entre nous qui sont des responsables chrétiens doivent reconnaître leur vulnérabilité et accepter le don qu'est l'obligation de rendre des comptes au sein du Corps du Christ. Nous recommandons la pratique consistant à se soumettre à un groupe auquel nous devons rendre des comptes<sup>46</sup>.

Cette dernière obligation me semble essentielle si l'on veut se prémunir des dérives sournoises qui peuvent si facilement emporter ceux qui exercent des responsabilités. Ce devoir de rendre des comptes est un devoir de soumission mutuelle conforme à l'ordre biblique de se soumettre les uns aux autres. C'est ainsi que l'on pourra être un « responsable-serviteur » centré sur Christ.

---

<sup>44</sup> II, IV, 3.

<sup>45</sup> II, IV, 3.

<sup>46</sup> II, IV, 3, C.

## En conclusion

La lecture et l'étude de l'*Engagement du Cap* nous montrent que le Mouvement de Lausanne, depuis son origine en 1974 jusqu'à nos jours, a conduit les chrétiens évangéliques à formuler progressivement leur volonté d'engagement sociopolitique, en résistant à la tentation de faire de ce dernier un « appât » pour ceux qui ne connaissent pas Christ. Tout comme l'intégration dans l'Eglise, pour les évangéliques, l'engagement social et politique est la conséquence de l'évangélisation. C'est parce que Christ a changé leur vie qu'ils s'engagent au service de leur prochain et c'est avec le secours du Saint-Esprit qu'ils veulent « œuvrer en faveur de la paix, s'engager socialement, agir pour une transformation éthique, prendre soin de la création ».

L'*Engagement du Cap* met également en lumière les dérives de la politique (abus de pouvoir, cupidité, corruption, mensonge, luttes fratricides...), sans pour autant délaissier ou condamner le sujet. L'aspiration que l'*Engagement* contient (« nous avons soif que Dieu multiplie, protège et encourage les responsables qui sont bibliquement fidèles et obéissants ») résonne aujourd'hui plus que jamais dans le cœur des citoyens de notre monde, de nos pays, de nos villes et de nos Eglises. Cette soif-là, je la mesure chaque jour en tant qu'élu, j'en ressens l'urgence quotidienne.

L'*Engagement du Cap* ne se contente pas de donner aux chrétiens évangéliques de grands objectifs, de fixer un Cap – si je puis dire. Par le devoir de rendre des comptes, qu'il rappelle comme une nécessité biblique, il déploie un garde-fou que nous devons accepter parce qu'il nous est salutaire. Par la nécessité de développer un juste esprit critique, il nous invite à la sagesse. Par l'appel à l'engagement, même politique, il nous invite à servir et à aimer en étant centré sur Christ. C'est cette lumière-là que l'*Engagement du Cap* peut apporter à tout engagement politique. Cette lumière que je

voudrais condenser, au moins en partie, par cette recommandation biblique qui m'est chère : « Ne faites rien par esprit de parti ou par vaine gloire » (Ph 2.3), ce qui n'a jamais été un encouragement à ne rien faire !

A Dieu revienne toute la gloire, pour les siècles des siècles. Amen.



# Pauvreté et injustices : le Mouvement de Lausanne et la justice sociale

---

**Daniel Hillion**

Responsable des relations au Service d'entraide et de liaison (SEL)

---

Lors du troisième congrès de Lausanne tenu au Cap en 2010, Samuel Escobar, qui avait fait partie du comité de rédaction de la *Déclaration de Lausanne*, a évoqué son neuvième paragraphe qui contient la formulation dont je me suis inspiré pour mon titre : « Nous sommes tous choqués par la pauvreté de millions d'êtres et troublés par les injustices qui en sont la cause. » Escobar a indiqué que beaucoup auraient voulu que l'on supprime la référence aux *causes* de la pauvreté et aux *injustices*<sup>1</sup>.

Sur les questions sociales, le Mouvement de Lausanne s'est d'abord fait connaître par l'affirmation selon laquelle « l'évangélisation et l'action sociopolitique font toutes deux partie de notre devoir chrétien »<sup>2</sup>. Je propose de me concen-

---

<sup>1</sup> L'intervention de Samuel Escobar et René Padilla au Cap peut être vue en vidéo sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=nqW5FL1pOoA> (consulté le 29/09/2016).

<sup>2</sup> *Déclaration de Lausanne*, § 5. J'utilise, pour la traduction de la *Déclaration de Lausanne* et du *Manifeste de Manille*, un fascicule paru en français sans indication de date ni de lieu. Certains diraient même, comme l'*Engagement du Cap*, que le congrès de 1974 s'est caractérisé par « la redécouverte de la nature holistique de l'Évangile biblique et de la mission chrétienne » (l'*Engagement du Cap*, Marpent, BLF, 2011, p. 15). Il s'agit à mes yeux d'une relecture *a posteriori* simplificatrice et contestable : la note proprement « holistique » dans le congrès de 1974 est plutôt caractéristique d'une déclaration non officielle intitulée "Theology Implications

trer plutôt sur le thème de la *justice* qui a moins retenu l'attention, mais qui est susceptible de provoquer des débats au moins aussi animés que celui, plus classique, du lien entre évangélisation et action sociale. Parler de justice peut nous entraîner sur les terrains glissants et controversés de la politique et de l'économie au sujet desquels les chrétiens évangéliques ont des opinions fort diverses.

La *Déclaration de Lausanne* parlait également de refléter la justice du Royaume et de la répandre dans un monde injuste, en ne craignant pas de *dénoncer* le mal et l'injustice où qu'ils soient<sup>3</sup> – ce que le *Manifeste de Manille* appellera rendre un « témoignage prophétique »<sup>4</sup>, expression qui évoque Amos ou Esaïe fulminant contre les injustices sociales d'Israël, de Juda ou des nations de leur époque. *L'Engagement du Cap* enfonce le clou en soulignant que notre amour

exige que nous ne nous contentions pas d'aimer la miséricorde et les œuvres de compassion, mais que nous rendions aussi la justice en exposant à la lumière tout ce qui opprime le pauvre, et en nous y opposant<sup>5</sup>.

---

of Radical Discipleship” que l'on peut trouver dans les actes du congrès : *Let the Earth Hear His Voice*, International Congress on World Evangelization, Lausanne, Switzerland, Minneapolis, World Wide Publications, 1975, p. 1294-1296. La *Déclaration de Lausanne* marque la priorité de l'évangélisation dans la mission de l'Eglise et ne dit même pas explicitement que l'action sociale en fait partie (elle dit plus exactement qu'elle fait partie de notre « devoir chrétien » au § 5), même s'il faut certainement déduire cette pensée de son enseignement global. D'autre part, si l'affirmation du Cap signifie que c'est à Lausanne que l'importance de l'action sociale a été redécouverte par les évangéliques, il y aurait là encore matière à débat. Lausanne est l'aboutissement d'un long processus bien décrit dans Timothy Chester, *Awakening to a World of Need—The Recovery of Evangelical Social Concern*, Leicester, InterVarsity Press, 1993. On peut aussi se demander dans quelle mesure exacte le souci social des évangéliques a connu un recul dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> *Déclaration de Lausanne*, section 5.

<sup>4</sup> *Manifeste de Manille*, affirmation 9 et section 4.

<sup>5</sup> I, 7. En italique dans la version française.

On y lit aussi que le témoignage de la Bible tout entière nous montre le désir de Dieu que prévale partout la justice économique systémique et que s'exprime aussi la compassion personnelle, dans le respect et la générosité à l'égard des personnes pauvres et nécessiteuses – mettant ainsi en valeur le caractère *structurel* de certaines questions de justice<sup>6</sup>. Il ne fait aucun doute que l'expérience montre que les pauvres sont particulièrement vulnérables face à diverses formes d'injustice et que l'Écriture attire notre attention sur ce point. Nous ne pouvons donc pas esquiver l'étude de la question. Les textes de Lausanne nous le rappellent opportunément.

Je proposerai, dans un premier temps, quelques thèses et points de repère pour construire une approche biblique et théologique substantielle de la justice sociale à laquelle adosser les grandes déclarations des textes de Lausanne. J'aborderai, ensuite, quelques questions qui peuvent poser problème parmi les chrétiens évangéliques. Je plaiderai, enfin, pour une mise en pratique diversifiée conférant une forme de priorité à l'intériorisation du message de la grâce. Les textes de Lausanne nous serviront à la fois de points de départ, de partenaires de dialogue et de « prétextes » pour creuser davantage les problématiques.

## **Construire une approche biblique et théologique du sujet de la justice sociale**

Pour construire une approche biblique et théologique du thème de la justice qui doit régner dans la société, je chercherai, dans un premier temps, à poser quelques points de repère qui aideront à préciser la notion que nous cherchons à

---

<sup>6</sup> II, II, 3. Le mot « systémique » a bizarrement disparu de la traduction française.

cerner. Nous ne partirons pas d'une définition ou d'une étude des mots bibliques employés pour parler de justice. Comme le fait valoir avec justesse Sylvain Romerowski, il est de mauvaise méthode de « partir des mots pour atteindre les notions ou conceptions entretenues par les auteurs bibliques »<sup>7</sup>. Un mot peut avoir plusieurs sens et servir pour des concepts divers et la même notion peut être approchée avec des mots variés. Je voudrais, en particulier, souligner que nous ne devrions pas imaginer que chaque fois que l'Écriture dit « justice » elle désigne la justice « sociale ». D'autre part, le ou les concepts de justice que nous utilisons en théologie, s'ils doivent s'enraciner dans la révélation biblique, n'ont pas nécessairement à correspondre aux concepts visés par les mots du vocabulaire biblique de la justice.

### *Partir de Dieu*

Pour parler de la justice que nous devons pratiquer au sein de la société humaine, les textes de Lausanne nous invitent à partir de la justice de Dieu :

Nous affirmons que Dieu est à la fois le Créateur et le Juge de tous les hommes ; nous devrions par conséquent désirer comme lui que la justice règne dans la société, que les hommes se réconcilient et qu'ils soient libérés de toutes les sortes d'oppressions<sup>8</sup>.

Il y a donc pour Lausanne un lien entre la justice à rechercher dans la société et le fait que Dieu est juge – et, pourrais-je ajouter, que Dieu est *juste*.

---

<sup>7</sup> Sylvain Romerowski, art. « Justice », in *Dictionnaire de théologie biblique*, coll. Or, Charols, Excelsis, 2006, p. 704. Précisons que la mauvaise méthode en question est le réductionnisme qui considère que l'étude des mots est la clé qui ouvre l'accès au sens. Dans certains cas, des raisons pédagogiques ou autres peuvent justifier de commencer un exposé sur un thème par une étude des mots le concernant.

<sup>8</sup> *Déclaration de Lausanne*, section 5.

Il y a quelque chose d'unique dans la justice de Dieu. Comme Jésus a dit qu'il n'y a de bon que Dieu seul (*cf.* Marc 10.18), nous pouvons affirmer qu'*en un sens* il n'y a de juste que Dieu seul. D'autre part, Dieu seul est le juge de toute la terre et la *Déclaration de Lausanne* affirmait :

nous rejetons, comme un rêve orgueilleux et présomptueux, l'idée que l'homme puisse jamais édifier sur terre un règne de paix et de bonheur. Nous croyons que Dieu rendra son royaume parfait et, avec un ardent désir, nous attendons ce jour ainsi que les nouveaux cieux et la nouvelle terre où la justice habitera et où Dieu régnera toujours<sup>9</sup>.

Et pourtant nous sommes aussi appelés à être justes et à pratiquer la justice. La justice fait partie de ces attributs de Dieu que l'on a parfois appelés « communicables » : Dieu est juste et il nous appelle à être justes. Nous devrions, dit la *Déclaration de Lausanne*, chercher à « refléter » la justice du Royaume et à la « répandre dans un monde injuste »<sup>10</sup>. Retenons donc, premièrement, ces deux aspects à tenir en équilibre : la justice de Dieu fait pâlir par son éclat la justice humaine, mais elle en constitue aussi le fondement, et c'est en regardant au Dieu de l'Écriture que nous pourrions construire une approche substantielle de la justice sociale.

La justice humaine, dans une perspective biblique, se pense fondamentalement en rapport avec la loi de Dieu : « Pour nous la justice sera d'observer et de mettre en pratique tous ces commandements devant l'Éternel, notre Dieu, comme il nous l'a commandé. » (Dt 6.25)<sup>11</sup> C'est aussi ce qu'indique la formulation de Luc à propos de Zacharie et d'Elisabeth : « Tous deux étaient justes devant Dieu, et suivaient d'une manière irréprochable tous les commandements et les ordonnances du Seigneur. » (Lc 1.6) Jésus, le Juste, né

---

<sup>9</sup> *Déclaration de Lausanne*, section 15.

<sup>10</sup> *Ibid.*, section 5.

<sup>11</sup> Les citations bibliques sont tirées de la version dite « à la Colombe ».

d'une femme et sous la loi est celui qui a parfaitement accompli la loi et a *ainsi* été parfaitement juste. La justice qu'il nous faut pratiquer à l'égard des pauvres est, d'abord, la mise en pratique des aspects de la loi divine qui concernent la vie en société et nos responsabilités à l'égard des pauvres.

Peut-on maintenant en dire plus sur ce qu'est la justice de Dieu ? Le sujet est vaste et donne lieu à beaucoup de débats. Je me contenterai d'évoquer ici une distinction proposée par le théologien réformé François Turretin (1623-1687). À propos de la justice de Dieu, il parlait, d'une part, de la justice universelle qui désigne l'ensemble des vertus – « à [cette justice universelle] appartiennent, en particulier, la bénignité et la bienfaisance, la constance et la fidélité dans l'accomplissement des promesses (qui apparaît fréquemment sous le terme de justice dans l'Écriture) » – et, d'autre part, la justice « particulière », occupée des récompenses et des punitions, qui donne à chacun ce qui lui revient<sup>12</sup>. Cette distinction m'inspirera les commentaires suivants.

Si, pour les humains, la justice consiste à observer la loi de Dieu qui est au-dessus d'eux, dont l'œuvre est inscrite dans leur cœur à tous (*cf.* Rm 2.14-15), et dont nous avons le privilège d'avoir la révélation dans l'Écriture, Dieu, lui, n'a pas au-dessus de lui une loi qui lui serve de règle de justice. Comme les anciens dogmaticiens réformés l'avaient vu, en toute rigueur, Dieu *ne nous doit rien*. *Et cependant* on peut dire que Dieu se doit à *lui-même* certaines choses par rapport à ses créatures<sup>13</sup>. Il se doit à lui-même d'agir en fonction de ce qu'il est (son nom) et aussi en fonction de son alliance, c'est-

---

<sup>12</sup> François Turretin, *Institutes of Elenctic Theology*, trad. G.M. Giger, ed. J.T. Dennison Jr, Phillipsburg, Presbyterian and Reformed Publishing, 1992 (original latin : 1679-1685), III, qu. XIX, II, p. 235. Je traduis d'après l'anglais.

<sup>13</sup> *Cf.* à ce sujet Auguste Lecerf, « De l'autorité dans le calvinisme », in *Études calvinistes*, Aix-en-Provence, Editions Kerygma, 1949 (réimprimé 1999), p. 80-81, et François Turretin, *Institutes of Elenctic Theology*, III, qu. XVIII, VII, qui va jusqu'à dire que Dieu est en dette à l'égard de lui-même.

à-dire de ses promesses *et* de ses menaces. Il ne peut se renier lui-même ! Cette perspective, qui me semble correspondre à la vision biblique, est celle d'un Dieu dont l'être est la norme de la justice – il est le Juste – qui manifeste cette justice dans sa façon de gouverner le monde, en accomplissant ses promesses et ses menaces, et dans les commandements qu'il nous donne<sup>14</sup>.

Concernant la justice « particulière », elle occupe une large place dans l'Écriture et correspond à l'affirmation fréquente selon laquelle Dieu rend à chacun selon ses actes (*cf.* Ps 62.13). Dans le contexte d'un monde déchu, cela va avec la pensée de punir le mal, de rectifier des situations d'injustice, de libérer ainsi les opprimés et de rétablir un ordre juste. Dieu seul peut faire cela parfaitement, mais la pratique de la justice par les humains inclut aussi des aspects qui reflètent quelque chose de la justice particulière de Dieu (notamment dans les domaines politique et judiciaire).

### *Un certain lien de société unit les humains entre eux*

La *Déclaration de Lausanne* lie l'importance que la justice règne dans la société humaine à la justice du Dieu *créateur* et mentionne le thème de *l'image de Dieu* pour conclure que « chaque être humain devrait être respecté, servi et non exploité »<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> Sur ces sujets, on peut consulter les remarques de Sylvain Romerowski, « Justice », *art. cit.*, p. 711-712, qui explique très bien que la différence entre une conception grecque et une conception biblique de la justice n'est pas que la notion biblique de justice ne se référerait pas à une norme, mais dans le fait que la norme de justice, dans la Bible, n'est pas une abstraction impersonnelle, mais « vient de Yahvé, découle de son être même ». *Cf.* aussi Andrew Hartropp, *What is Economic Justice ?*, Biblical and Secular Perspectives Contrasted, Milton Keynes, Colorado Springs, Hyderabad, Paternoster, 2007, p. 11-12, pour des considérations sur les aspects de condamnation dans la justice de Dieu.

<sup>15</sup> *Ibid.*

Les leçons de Calvin sur le livre d’Ezéchiel posent une thèse très simple, mais capitale, qui permet de prolonger la méditation sur le lien entre création et justice : « Dieu a conjoint les hommes ensemble par un certain lien de société [...]. »<sup>16</sup> Autrement dit : les humains créés en image de Dieu sont incorporés à des structures *organiques* qui trouvent une place importante dans la vision biblique du monde et qui proviennent de Dieu. A cet égard, nous pouvons souligner la vérité de l’unité du genre humain, issu d’un seul comme le rappelle l’apôtre (Ac 17.26), et qui autorise à considérer mon prochain comme étant mon « frère en humanité » (cf. Gn 9.5)<sup>17</sup>. Nous pouvons également souligner avec l’*Engagement du Cap* la valeur de la diversité ethnique<sup>18</sup> ou de structures comme la cité.

Rechercher le bien commun des corps sociaux, auxquels nous appartenons, en fonction de la place qui y est la nôtre<sup>19</sup>, et le bien particulier des personnes à qui Dieu nous a plus particulièrement unis, revient à faire œuvre de *justice* parce que c’est ce que nous *devons* aux structures organiques auxquelles nous appartenons et à celui que la Bible appelle notre prochain. Notre vie n’est pas une simple somme de relations contractuelles avec d’autres individus : nous sommes des êtres relationnels et sociaux. Le *Manifeste de Manille* se soucie donc, à bon droit, du fait que

fréquemment aussi, le péché dégénère en comportement anti-social, en exploitation d’autrui et en dilapidation des ressources

---

<sup>16</sup> *Leçons ou commentaires et expositions de M. Jean Calvin sur les vingt premiers chapitres des révélations du Prophète Ezéchiel*, Genève 1565, p. 166 (348). Je modernise l’orthographe. Disponible sur <http://www.e-rara.ch/doi/10.3931/e-rara-1039> (consulté le 06/12/2016).

<sup>17</sup> J’ai argumenté ce sujet plus en détail dans Daniel Hillion, « Dialogue autour de Qui est mon prochain ? », in *La Revue réformée* 266 (2013/2-3), p. 17-32.

<sup>18</sup> I, 7, B.

<sup>19</sup> C’est-à-dire d’une manière qui variera considérablement d’une personne à l’autre.

de la planète dont Dieu a remis la gérance aux hommes et aux femmes<sup>20</sup>.

Nous sommes liés organiquement les uns aux autres pour le meilleur et pour le pire.

L'incarnation du Fils de Dieu révèle la réalité et la profondeur de ce lien de société entre les humains : Jésus nous a rejoints dans notre humanité, a planté sa tente parmi nous, a grandi en sagesse, en stature et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Il n'est pas venu comme un aérolithe tomberait sur une terre et dans une humanité auxquelles il serait profondément étranger. Au contraire, on peut citer, ici, les mots que met dans sa bouche Angèle de Foligno (1248-1309) : « Ce n'est pas pour rire que je t'ai aimée ; ce n'est pas par grimace que je me suis fait ton serviteur ; ce n'est pas de loin que je t'ai touchée ! »<sup>21</sup>

### *Le mandat créationnel*

Le mandat créationnel, auquel la citation du *Manifeste de Manille* faisait allusion, a été confié à l'humanité. Aucun être humain ne peut accomplir à lui seul l'ordre de multiplier, de remplir la terre et de la soumettre (ce que le *Manifeste* appelle la « gérance » de la planète). Une famille ou un groupe n'y suffit pas non plus. Il y faut toute l'humanité. Après la chute et pour rendre possible le salut en Jésus-Christ, Dieu restreint l'effet mortifère du péché, fait subsister le mandat créationnel sous une forme plus ou moins modifiée et donne à l'humanité un cadre dans lequel la vie est possible (cf. Gn 8.20-9.7). Nous avons la responsabilité personnelle et collective d'accomplir ce mandat, d'investir le cadre que Dieu nous a donné, mais aussi de nous assurer que chaque

---

<sup>20</sup> Le *Manifeste de Manille*, section 1.

<sup>21</sup> Angèle de Foligno, *Le livre des visions et instructions*, trad. Ernest Hello, Paris, Seuil, coll. Points . Sagesse, 1991, chap. 33, p. 102.

être humain, notamment le plus faible, soit mis en capacité d'y trouver sa place et d'apporter sa contribution à la réalisation du mandat commun. Il y a là un principe fondamental de justice sociale.

On pourrait compléter cette affirmation et la préciser en ajoutant une thèse que le pasteur et économiste anglican Andrew Hartropp dégage des lois vétérotestamentaires et qui doit s'appliquer, d'une façon ou d'une autre, à toutes les sociétés humaines : chacun doit pouvoir participer aux bénédictions de Dieu<sup>22</sup>.

Dieu a donné la terre aux êtres humains (*cf.* Ps 115.16) – pas à un tout petit groupe parmi eux ! Ce principe n'implique pas une forme d'égalitarisme absolu, ni même de penser à la justice sociale principalement en termes de réduction des inégalités. Mais l'idéal scripturaire n'est pas non plus que chacun ait le minimum vital et que prévale le « chacun pour soi » pour ce qui est du reste. Une vision biblique n'absolutise pas le droit individuel à augmenter toujours plus ses possessions, condamne l'égoïsme de celui qui cherche à accaparer toutes les ressources disponibles sans être prêt à partager (*cf.* Es 5.8) et justifie ce que la doctrine sociale de l'Eglise catholique appelle le principe de la « destination universelle des biens »<sup>23</sup> auquel il faut articuler celui de la

---

<sup>22</sup> Voir Andrew Hartropp, *What is Economic Justice ?*, *op. cit.*, p. 72-74. Hartropp attire en particulier l'attention sur Deutéronome 16.11 où, dans le contexte de la fête des Huttes, il est indiqué : « Tu te réjouiras devant l'Eternel, ton Dieu, dans le lieu que l'Eternel, ton Dieu, choisira pour y faire demeurer son nom, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite qui résidera avec toi, ainsi que l'immigrant, l'orphelin et la veuve qui seront au milieu de toi. » Il évoque aussi la loi sur la dîme de la troisième année (Dt 14.28s). Quand Dieu bénit son peuple, celui-ci mange à satiété (*cf.* Lv 25.19) et c'est cette expérience de « manger à satiété » que le peuple doit faire vivre aux marginalisés lors de la dîme de la troisième année.

<sup>23</sup> Ce principe se définit ainsi : « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité [...] » *Compendium de la doctrine sociale de*

propriété privée<sup>24</sup>. Si la réduction des inégalités n'entre pas dans la définition de la pratique de la justice, elle en est une conséquence incontournable.

### *La venue de Jésus et la communauté du Royaume*

La *Déclaration de Lausanne* ne parle pas seulement de la justice du Dieu créateur, mais aussi de la justice du *Royaume* que Jésus a manifestée. Jésus, le Juste, nous a acquis la justification gratuite et nous entraîne à pratiquer la justice dont il a révélé l'essence comme elle ne l'avait jamais été auparavant. Le salut apporté par le Christ va avec la création de l'Eglise, qui doit être « une communauté de sainteté, de compassion et de justice dans un monde de péché et de souffrance »<sup>25</sup>. Les chrétiens sont unis en Christ, comme le dit Calvin, d'un lien encore plus sacré que ce « lien de société » entre humains que nous avons déjà relevé<sup>26</sup>.

Dans quelle mesure pouvons-nous espérer non seulement être une communauté de justice en tant qu'Eglise, mais encore répandre la justice du Royaume dans un monde injuste en espérant ainsi le transformer ? Il semble difficile de le dire *a priori*. Il faut partir de là où on est et faire le pas suivant dans la bonne direction, sans utopie, mais sans jamais renoncer à essayer de suivre le Christ et à pratiquer la justice comme lui est juste. On peut retenir l'indication générale du *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise catholique* qui affirme

---

*l'Eglise*, établi par le Conseil pontifical Justice et Paix, Paris, Les Editions du Cerf – Bayard – Fleurus Mame, 2005, § 171, p. 95. On peut retrouver l'intégralité de ce gros volume sur le site internet du Vatican :

[http://www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_councils/justpeace/documents/rc\\_pc\\_justpeace\\_doc\\_20060526\\_compendio-dott-soc\\_fr.html](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_20060526_compendio-dott-soc_fr.html).

<sup>24</sup> Je ne rentre pas ici dans la discussion sur la façon dont la doctrine sociale de l'Eglise catholique articule les deux en *subordonnant* nettement le droit à la propriété privée au principe de la destination universelle des biens.

<sup>25</sup> I, 10, A.

<sup>26</sup> Voir les commentaires de Calvin sur Matthieu 25.40 et Galates 6.10.

que le « commandement de l'amour mutuel, qui constitue la loi de vie du peuple de Dieu, doit inspirer, purifier et élever tous les rapports humains dans la vie sociale et politique »<sup>27</sup>.

### *La justice est-elle « plus » que la compassion ?*

Dans notre action au sein du « monde de Dieu », qui est maintenant « pauvre et souffrant », l'*Engagement du Cap* distingue entre la miséricorde et les œuvres de compassion d'un côté et le fait de « faire » la justice de l'autre<sup>28</sup>. Les deux sont importants, mais « faire la justice » semble aller plus loin parce que, nous est-il dit, nous ne devons pas nous « contenter »<sup>29</sup> d'aimer la miséricorde et les œuvres de compassion. L'intention de l'*Engagement du Cap* est probablement de dire que nous ne devons pas seulement faire le bien de façon individuelle à ceux qui sont dans le besoin, mais que nous devons également combattre ce qui les opprime en interpellant notre société et ses autorités publiques, en utilisant les moyens légaux à notre disposition pour faire changer ces situations et en cherchant à structurer l'organisation de la société d'une façon qui reflète quelque chose de la « justice universelle » de Dieu et de sa « justice particulière ». Il faut lire à cette lumière le passage de la *Déclaration de Lausanne* qui parle du désir que nous devons avoir que la justice règne *dans la société* et que la justice du Royaume se répande dans un *monde injuste*<sup>30</sup>, ou l'évocation dans l'*Engagement du Cap* de la « justice économique systémique » et des « systèmes d'injustice »<sup>31</sup>.

---

<sup>27</sup> *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, op. cit.*, p. 19, n. 33.

<sup>28</sup> L'anglais dit *do justice*. La version française met « rendre la justice », ce qui évoque peut-être un peu trop la pensée du tribunal. Voir l'*Engagement du Cap*, I, 7.

<sup>29</sup> En anglais : *not only*.

<sup>30</sup> *Déclaration de Lausanne*, section 5.

<sup>31</sup> Cf. l'*Engagement du Cap*, II, II, B.

Si l'*Engagement du Cap* a raison d'insister sur l'importance de prendre en compte le niveau politique et structurel ainsi que la considération des causes de la pauvreté, l'idée – qui affleure dans l'*Engagement du Cap* – selon laquelle la justice représente « plus » que la compassion ne me semble pas très heureuse. Ezéchiel 18.5-9 nous dresse le portrait du « juste »

qui pratique le droit et la justice, qui ne mange pas sur les montagnes et ne lève pas les yeux vers les idoles de la maison d'Israël, qui ne séduit pas la femme de son prochain et ne s'approche pas d'une femme pendant son indisposition, qui n'exploite personne, qui rend au débiteur son gage, qui ne commet pas de vol, qui donne son pain à celui qui a faim et couvre d'un vêtement celui qui est nu, qui ne prête pas à intérêt et ne tire pas d'usure, qui détourne sa main de l'injustice et juge selon la vérité entre deux hommes, qui suit mes prescriptions et observe mes ordonnances en agissant selon la vérité, celui-là est juste ; il vivra à coup sûr, – oracle du Seigneur, l'Éternel.

Dans ce texte, des « œuvres de miséricorde » comme « donner son pain à celui qui a faim » ou « couvrir d'un vêtement celui qui est nu » entrent dans la catégorie « pratiquer le droit et la justice » – comme l'ensemble de l'obéissance aux commandements de Dieu. Commentant ce passage, Calvin affirme qu'il ne nous est pas possible de dire que « c'est chose louable de secourir à un qui a indigence, mais [que] nul n'est contraint d'user de telle libéralité ». Notre pain n'est pas tellement nôtre qu'il ne faille pas que nous secourions notre frère quand la faim qu'il aura nous poussera à avoir compassion de lui – précisément en raison du « lien de société » dont nous avons parlé<sup>32</sup>. La compassion

---

<sup>32</sup> *Leçons ou commentaires et expositions de M. Jean Calvin sur les vingt premiers chapitres des révélations du Prophète Ezéchiel*, Genève 1565, p. 166 (348). Je modernise l'orthographe. Disponible sur <http://www.e-rara.ch/doi/10.3931/e-rara-1039>. Dans cette page, Calvin utilise parfois le mot « frère » pour désigner celui qu'il

est affaire de justice dans la Bible ! Ce n'est pas quelque chose d'« optionnel » ou de surrogatoire. D'autre part, l'engagement au niveau politique et structurel, s'il est légitime et important, sera vécu de manière très différente selon les chrétiens. Il serait faux de faire croire qu'un chrétien qui n'est pas activement engagé politiquement est nécessairement quelqu'un qui ne pratique pas la justice et qui se « contente » de la compassion !

### *Le rôle des autorités politiques*

Dans la recherche de la justice dans la société, une question particulièrement délicate est celle du rôle qui revient à ceux que l'apôtre Paul appelle « les autorités supérieures » (Rm 13.1) – nous parlons plus spontanément de l'« Etat »<sup>33</sup>. Que sont-elles censées faire pour contribuer à la justice dans la société, en particulier envers les pauvres ? Dans quel sens les chrétiens devraient-ils prier pour elles, les aider, les interpellier ou même éventuellement participer à leur mission ?

L'*Engagement du Cap*, après avoir souligné l'amour du Seigneur pour sa création et le fait qu'il « soutient la cause des opprimés, aime l'étranger, nourrit l'affamé, soutient l'orphelin et la veuve », précise :

La Bible nous montre également que Dieu veut faire ces choses en passant par des êtres humains qui se consacrent à de tels actes. Dieu tient tout particulièrement pour responsables ceux qui, dans la société, sont placés à des postes de direction politique ou judiciaire, mais c'est tout le peuple de Dieu qui a reçu le commandement [...] de refléter l'amour et la justice de

---

faut aider. Le contexte me semble indiquer que Calvin pense ici au « frère en humanité ».

<sup>33</sup> *Etat* est un terme impersonnel, alors que l'Écriture parle plutôt des autorités, des rois, des juges, et ainsi de suite, c'est-à-dire de *personnes* en situation d'autorité.

Dieu par un amour et une justice pratique pour ceux qui sont dans le besoin<sup>34</sup>.

*L'Engagement du Cap* encourage explicitement les Eglises à plaider en faveur des Objectifs du millénaire pour le développement – qui visaient à diminuer de moitié la pauvreté dans le monde entre 1990 et 2015 – *auprès des gouvernements* « et à participer aux efforts pour les réaliser, comme celui du Défi Michée »<sup>35</sup>. Ces mentions – et quelques autres – restent générales et susceptibles de traductions pratiques dans toutes sortes de directions politiques et économiques différentes.

Un certain nombre de chrétiens (notamment outre-Atlantique) manifestent une réticence assez marquée dès que l'Etat ne limite pas sa contribution à la justice sociale à l'exercice et à la promotion d'une justice dite « procédurale »<sup>36</sup>, garantissant des tribunaux impartiaux, un droit égal pour tous, des règles du jeu qui soient les mêmes à tous les étages de la société. Sans forcément lui *interdire* de faire plus, ils se soucient particulièrement que l'Etat garde une place relativement modeste. Ils considèrent, comme John Frame, que,

dans l'Ecriture, l'oppression des pauvres désigne généralement la partialité des tribunaux en faveur des riches et, au moins dans un cas, une imposition excessive. Elle ne désigne pas le fait que l'Etat s'abstienne de fournir une aide sociale<sup>37</sup>.

Pour le dire avec la terminologie utilisée plus haut : l'Etat n'a pas tant à refléter la « justice universelle » de Dieu que sa « justice particulière » (et encore de façon partielle, car l'Etat ne doit pas sanctionner tous les péchés) – sans quoi il devient un « Etat-providence », c'est-à-dire un Etat qui se prend pour Dieu.

---

<sup>34</sup> I, 7, C.

<sup>35</sup> II, II, 3, B.

<sup>36</sup> Ou « distributive », selon le vocabulaire choisi.

<sup>37</sup> Dans une communication personnelle datée du 08/01/2010.

D'autres chrétiens, au contraire, considèrent que la responsabilité qui incombe aux autorités publiques de rendre justice aux pauvres et aux opprimés implique nécessairement de se soucier de la répartition des biens<sup>38</sup> dans la société et de corriger certaines inégalités et les effets de certains rapports de force, notamment par des mesures de redistribution des richesses, au moyen d'un droit du travail solide et par des interventions dans le domaine économique. Ce qui vaut à l'intérieur d'un pays doit également, dans cette perspective, s'appliquer aux relations internationales. Ces chrétiens s'appuient sur le souci manifeste de la loi de Moïse, des prophètes et de Jésus pour ceux qui sont pauvres, marginalisés et opprimés et tentent des applications de dispositions comme le jubilé au contexte mondialisé actuel<sup>39</sup>.

Les textes de Lausanne ne rentrent pas explicitement dans ce type de discussions – même si j'imagine qu'ils se lisent moins facilement dans la première optique que dans la seconde. Il me semble que les deux orientations que j'ai mentionnées courent chacune le danger de surinterpréter l'Écriture. J'insisterais sur deux thèses à tenir en équilibre.

Même lorsque nous pouvons établir par l'Écriture que telle ou telle chose (le souci des pauvres par exemple) est une exigence de la *justice*, il ne nous est pas loisible d'en conclure immédiatement qu'elle relève entièrement ou principalement de la responsabilité des autorités publiques. Andrew Hartopp relève que, dans l'Ancien Testament, la « responsabilité du roi de rendre la justice ne semble pas exiger spécifiquement de lui qu'il nourrisse et pourvoie aux besoins de tous les pauvres et nécessiteux ». Il devait plutôt

---

<sup>38</sup> Au sens large du mot « biens ».

<sup>39</sup> Pour un exemple d'argumentation en faveur d'une conception de la responsabilité de l'État en termes de justice allant au-delà de la justice procédurale, on peut consulter Ron Sider, *The Scandal of Evangelical Politics—Why are Christians Missing the Chance to Really Change the World?*, Grand Rapids, BakerBooks, 2008, p. 101-126.

« faire respecter la justice, en faisant respecter la Loi »<sup>40</sup>. Voilà sa responsabilité première. Précisons que, dans la citation de Hartropp, le mot « Loi » a une majuscule et que les lois que les autorités politiques d'aujourd'hui doivent faire respecter devraient être un reflet – même très pâle – des normes divines adaptées à un contexte particulier. Si ce n'est pas le cas, nous sommes dans un cas d'injustice « structurelle » ou « systémique ».

Mais, d'autre part, même quand l'Écriture n'affirme pas explicitement que les autorités publiques doivent faire telle ou telle chose ou intervenir dans tel ou tel domaine, on ne peut pas conclure de cela seul que l'Écriture donne une règle ou un modèle *interdisant* à l'État l'action en cause ou même simplement *décourageant* l'État de s'investir dans ce domaine. Par exemple, ce n'est pas parce que la loi civile de l'Ancien Testament ne prévoyait pas de système correspondant à ce que nous appelons la sécurité sociale que nous devrions considérer que le remboursement des soins n'entre pas dans le domaine de compétence d'un État conçu de façon biblique. Pour reprendre l'exemple ci-dessus sur les besoins des démunis, Hartropp ajoute qu'il est concevable que « dans certaines circonstances », « la meilleure manière d'appliquer la Loi et ses valeurs » serait que le roi collecte de la nourriture et pourvoie directement aux besoins des pauvres et des nécessiteux<sup>41</sup>. On peut penser, comme Hartropp semble le faire, que c'est plutôt en dernier recours que le roi doit s'investir dans ce domaine<sup>42</sup>. On peut aussi penser que chaque société a une vraie marge de liberté pour s'organiser de la manière qu'elle jugera la plus sage à cet égard. Ne confondons pas des discussions sur la sagesse ou l'efficacité de

---

<sup>40</sup> Andrew Hartropp, *What is Economic Justice ?*, op. cit., p. 78.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p.79.

<sup>42</sup> L'idée d'un « principe de subsidiarité » tel que défini dans la doctrine sociale de l'Église catholique est intéressante à cet égard.

telle ou telle mesure ou de telle ou telle manière d'organiser la société avec des débats sur des principes de justice.

Une considération générale proposée par Sylvain Romerowski peut être utile ici : « Un gouvernement juste doit viser à permettre à chacun de vivre normalement. »<sup>43</sup> Même s'il est souvent problématique d'espérer « vivre normalement » dans le contexte d'un monde déchu, l'image biblique, pour le prince, du berger qui fait paître son troupeau, veille à ce que ses besoins soient satisfaits et met hors d'état de nuire ceux qui s'opposent à cette satisfaction me semble aller dans ce sens (*cf.* Ez 34). Un acte, une mesure ou un système qui, en eux-mêmes et par leur nature propre, empêchent une personne ou une population de vivre normalement comportent une dimension d'injustice.

### **Pour une mise en pratique diversifiée qui donne une forme de priorité à l'intériorisation du message de la grâce**

Le *Manifeste de Manille* dressait déjà, en 1989, une liste significative des grands sujets sociaux de notre temps :

La proclamation du Royaume de Dieu exige la dénonciation prophétique de tout ce qui est incompatible avec lui. Parmi les maux que nous regrettons vivement, citons la violence sous toutes ses formes, y compris la violence institutionnalisée, la corruption politique, l'exploitation des personnes et l'usage abusif des ressources terrestres, la destruction de la famille, l'interruption volontaire de grossesse, le trafic de drogues et le mépris des droits de l'homme. Dans notre souci des pauvres, nous sommes angoissés par le poids de la dette des pays du Tiers Monde (qui constituent les deux tiers du monde !). Nous sommes aussi scandalisés par les conditions inhumaines dans

---

<sup>43</sup> Sylvain Romerowski, « Justice », *art. cit.*, p. 709.

lesquelles vivent des millions de personnes qui portent, comme nous, l'image de Dieu<sup>44</sup>.

Dans chacun de ces domaines et dans quelques autres que relève l'*Engagement du Cap*, notamment celui du handicap, les chrétiens évangéliques pourraient développer une réflexion approfondie et dresser les possibilités d'actions personnelles et collectives les plus appropriées en fonction de la diversité des vocations et des occasions d'agir pour la justice. Je ne mentionnerai qu'un seul sujet, caractéristique des textes de Lausanne : après avoir évoqué les injustices qui sont la cause de la pauvreté de millions d'êtres, la *Déclaration de Lausanne* continue :

Ceux d'entre nous qui vivent dans l'abondance acceptent comme un devoir de développer un style de vie simple pour contribuer plus généreusement à l'évangélisation et à l'aide aux déshérités<sup>45</sup>.

Face aux injustices et à la pauvreté qui en résulte, les premières mesures pratiques sont personnelles. C'est notre style de vie qui doit changer avec comme conséquence la possibilité de dégager des ressources financières pour l'évangélisation et l'action sociale. Certains pourraient renâcler : ce n'est quand même pas mon mode de vie personnel qui change quelque chose pour quelqu'un ; la lutte contre les injustices est plutôt une question de volonté politique ; et qu'est-ce que l'évangélisation vient faire là-dedans ?

C'est dans le cadre de son traitement de l'« évangile de la prospérité » que l'*Engagement du Cap* réaffirme « l'appel historique de Lausanne à vivre des styles de vie plus simples »<sup>46</sup>. Il y est question de « remplacer l'avantage personnel et la cupidité par l'enseignement biblique sur le sacrifice de soi et les

---

<sup>44</sup> *Manifeste de Manille*, section 4.

<sup>45</sup> *Déclaration de Lausanne*, section 9. J'ai modifié la traduction française officielle.

<sup>46</sup> II, v, 5.

bons généreux qui sont les marques de la vie d'un véritable disciple du Christ »<sup>47</sup>. Or cela, c'est pratiquer la justice. Quand nous le faisons, nous rendons témoignage à la vérité de la justice de Dieu et ce seul fait a de la valeur indépendamment de toute considération pragmatique sur l'efficacité ou l'inefficacité de ce que nous faisons. De plus, l'expérience montre que si le changement des structures de la société est souvent bien au-delà de la portée de notre action directe, ce que nous pouvons faire pour un petit nombre de personnes est susceptible d'avoir des effets positifs réels d'abord pour les individus concernés, mais aussi pour les structures de la société. Enfin, la transformation la plus profonde et la plus durable qui soit est le changement du cœur : celui qui cherche la justice sociale fera bien de ne pas négliger l'évangélisation !<sup>48</sup> Un non-chrétien peut certes pratiquer ce que les réformateurs appelaient la « justice civile », mais « pratiquer la justice » au sens plein de l'expression biblique implique la régénération qui s'opère par la Parole et l'Esprit de notre Dieu. C'est en recevant la justice du Christ comme un cadeau gratuit que nous devenons, ensuite, capables de refléter cette justice et de la répandre dans un monde injuste.

Tout est grâce ! *L'Engagement du Cap* contient une précision qui mériterait d'être méditée :

L'amour dit la vérité avec grâce. Personne n'a davantage aimé le peuple de Dieu que les prophètes et Jésus. Cependant nul autre qu'eux ne l'a mis plus honnêtement en face de la vérité de ses échecs, de son idolâtrie et de sa rébellion contre le Seigneur qui avait conclu une alliance avec lui. En agissant ainsi, ils ont appelé le peuple de Dieu à la repentance, pour qu'il

---

<sup>47</sup> II, v, 5.

<sup>48</sup> On peut consulter l'excellent texte d'Emile Nicole, « Réponses structurelles à la pauvreté selon l'Ancien Testament », in *Stop à la pauvreté*, Actes du colloque de la Faculté de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine, coll. Le Défi Michée, Valence, Vaux-sur-Seine, LLB, Edifac, 2007, p. 19-29 (plus particulièrement p. 26-29).

puisse être pardonné et restauré en vue de servir la mission de Dieu. La même voix d'amour prophétique doit être entendue aujourd'hui, pour la même raison<sup>49</sup>.

Une voix d'« amour prophétique »... Au-delà des divergences qui existent entre chrétiens évangéliques sur le sujet de la justice sociale, la question de l'amour et de la grâce est cruciale. Face à l'injustice, nous n'avons pas seulement besoin de prophètes qui dénoncent, mais aussi de prophètes qui *aiment*. Je me demande si, en fin de compte, ce n'est pas une carence dans ce domaine qui explique l'impasse dans laquelle nous nous retrouvons souvent quand nous abordons la question de la justice sociale. Sans une assurance renouvelée quotidiennement du fait que Dieu nous justifie sur la base de la justice du Christ, nous ne serons jamais capables ne serait-ce que de ce petit commencement d'obéissance<sup>50</sup> et de pratique de la justice qui doit caractériser la vie du chrétien dans le monde. Mais celui qui nous déclare justes est aussi celui qui inscrit sa loi dans notre cœur, et l'Évangile nous inclut tous dans son « appel à la repentance » et « à entrer dans la communion des personnes transformées par la grâce qui pardonne »<sup>51</sup>.

---

<sup>49</sup> I, 9, B.

<sup>50</sup> Pour reprendre une expression du *Catéchisme de Heidelberg*, question 114.

<sup>51</sup> II, II, 3, C.



# Le Congrès et l'Engagement du Cap : l'impact de l'Évangile dans toutes les sphères de la société<sup>1</sup>

---

**Pierre Berthoud**

Professeur émérite

Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence

---

Nous avons eu le privilège, Danièle, mon épouse, et moi, d'assister au Congrès sur l'évangélisation, Lausanne III, qui s'est tenu en octobre 2010 au Cap. Danièle a rejoint l'équipe de traducteurs tandis que, moi-même, j'étais membre de la délégation française. J'ai aussi été invité à faire partie d'un *think tank* qui regroupait des politiciens, des hommes d'affaires et des universitaires (environ 80 personnes) venant du monde entier et qui avait pour objectif d'identifier de nouveaux courants et défis contemporains auxquels les chrétiens seraient appelés à faire face durant la prochaine décennie.

Ce fut une expérience unique de se retrouver au milieu d'une assemblée qui regroupait 4200 personnes venant de 198 pays (malheureusement la délégation chinoise, composée de 200 membres, n'a pu assister au congrès n'ayant pas reçu à la dernière minute l'autorisation de quitter la Chine).

En 1974, nous avons exercé un ministère passionnant dans le cadre d'une communauté d'études appelée L'Abri –

---

<sup>1</sup> Cet article est la reprise et l'adaptation d'un article que j'ai rédigé en anglais : "Africa Welcomes the Universal Church. The Lausanne III Congress in Cape Town", *European Journal of Theology*, XXI/1, 2012, p. 60-68.

fondée par Francis et Edith Schaeffer –, qui se trouvait dans les Alpes vaudoises, à une soixantaine de kilomètres de Lausanne. J'ai eu ainsi le privilège de participer au Congrès de Lausanne, dont les deux inspirateurs étaient Billy Graham et John Stott. Ce congrès a, sans aucun doute, été un événement majeur de l'histoire du mouvement évangélique mondial, qui lui a permis de prendre un tournant décisif dont l'impact se fait sentir encore aujourd'hui et se fera sentir encore longtemps. A l'époque, les évangéliques se divisaient plus ou moins en deux groupes distincts, les uns mettant essentiellement l'accent sur l'évangélisation, les autres prônant, avant tout, l'importance de l'action sociale dans l'annonce de l'Evangile, appelée par ailleurs la mission intégrale. Tout au long du congrès, la tension entre ces deux courants était palpable, étant donné la présence de conférenciers sud-américains comme René Padilla ou Samuel Escobar. Aussi le projet de rédiger une déclaration commune n'était-il pas du tout évident. Il a fallu de longues tractations et plusieurs rédactions (toute une nuit de travail) avant de parvenir à un texte définitif, la *Déclaration de Lausanne*. Le rôle de John Stott a été décisif dans la mise au point du texte définitif. En plus des personnes mentionnées plus haut, des participants tels que Francis A. Schaeffer, Os Guinness et Henri Blocher ont également contribué, de manière significative, aux travaux de l'assemblée. La synthèse finale a permis à ces deux courants de trouver un terrain d'entente résolument biblique, qui relevait à l'époque du miracle. En parlant de l'engagement social du chrétien, voici ce que dit la *Déclaration* :

Nous affirmons que Dieu est à la fois le Créateur et le Juge de tous les hommes ; nous devrions par conséquent désirer comme lui que la justice règne dans la société, que les hommes se réconcilient et qu'ils soient libérés de toutes sortes d'oppression. L'homme étant créé à l'image de Dieu, chaque

personne humaine possède une dignité intrinsèque, quelle que soit sa religion ou la couleur de sa peau, sa culture, sa classe sociale, son sexe ou son âge ; c'est pourquoi chaque être humain devrait être respecté, servi et non exploité. Là aussi, nous reconnaissons avec humilité que nous avons été négligents et que nous avons parfois considéré l'évangélisation et l'action sociale comme s'excluant l'une l'autre. La réconciliation de l'homme avec l'homme n'est pas la réconciliation de l'homme avec Dieu ; l'action sociale n'est pas l'évangélisation et le salut n'est pas une libération politique. Néanmoins, nous affirmons que l'évangélisation et l'engagement sociopolitique font tous deux partie de notre devoir chrétien<sup>2</sup>.

Le fait d'avoir pu participer à ces deux Congrès (je n'ai pas assisté à Lausanne II qui s'est tenu à Manille aux Philippines) m'a permis de me rendre compte de l'évolution du Mouvement de Lausanne : la continuité et le développement de la vision, les domaines de réflexion et d'actions mises en œuvre. Le Congrès du Cap a fait franchir au Mouvement de Lausanne une nouvelle étape dans sa réflexion et son rayonnement en suscitant une prise de conscience capitale, celle de veiller à ce que l'Évangile ait un impact dans toutes les sphères de la société. L'étude qui suit est divisée en deux parties : le congrès lui-même et l'*Engagement* du Cap.

## **Le Congrès du Cap**

### *Trois pôles*

Tout d'abord, le congrès a mis l'accent sur trois aspects de la mission du Mouvement de Lausanne :

---

<sup>2</sup> *Déclaration de Lausanne*, section 5, « La responsabilité sociale du chrétien », in Jean-Paul Rempp, sous dir., *Évangéliser, témoigner, s'engager*. Les documents de référence du Mouvement de Lausanne, Excelsis, Charols, 2017, p. 22.

1) On a rappelé, une fois encore, la nécessité de poursuivre la tâche *d'évangéliser les peuples qui n'ont pas encore eu l'occasion d'entendre l'Évangile*. L'urgence de cette tâche implique de mettre les Écritures à la disposition de ces populations non encore atteintes, sous forme soit de traduction écrite, soit de narration orale. Un appel a aussi été adressé aux Églises afin qu'elles continuent et même intensifient la proclamation de la bonne nouvelle et l'implantation de nouvelles communautés.

2) *Les œuvres de compassion*, l'action sociale et la recherche de la justice ainsi que le respect de la dignité de la personne humaine ont été, encore une fois, au centre des débats. Le juste équilibre entre l'évangélisation et l'action sociale n'est pas toujours facile à atteindre. Lors d'une des études bibliques matinales, John Piper a souligné la prééminence de la proclamation de la Parole dans l'articulation de ces deux aspects du ministère chrétien. Plusieurs orateurs ont traité ce sujet, soulignant l'importance de former des disciples et d'incarner un style de vie caractérisé par l'humilité, l'intégrité et la simplicité, cela en réponse à l'Évangile de la prospérité et au matérialisme occidental galopant.

3) Le troisième sujet, abordé en particulier dans le *think tank* Gouvernement-Affaires-Académie<sup>3</sup>, a été la présentation *de la foi chrétienne en tant que perspective globale* qui éclaire tous les aspects de la pensée, de la vie et de l'action humaine. Pour de nombreux croyants, il n'est plus possible de limiter le témoignage évangélique aux seuls domaines de la vie privée et individuelle. La parole-sagesse de Dieu a également comme mission d'éclairer la vie publique, ses choix, ses buts

---

<sup>3</sup> Dans le *think tank*, les sujets suivants ont été présentés et débattus : la sécularisation et le nouvel athéisme ; la politique d'information et les nouvelles technologies ; comment la foi chrétienne peut éclairer le débat et l'action ; la sauvegarde de la création et la politique de santé ; être lumière et sel dans le monde des affaires ; la corruption dans la cité ; le développement de l'islam ; la Seigneurie du Christ dans un environnement musulman/chrétien, et ainsi de suite.

et son éthique. Au sein d'une sécularisation croissante, face à l'essor de l'islam et des nouvelles formes de paganisme, comment communiquer la perspective chrétienne et les valeurs morales qui s'y rapportent afin d'irriguer et d'influencer les sphères culturelles, politiques et économiques ? Le fait que Lausanne III se soit penché sur les questions relatives à la présence et à l'action chrétiennes dans un monde qui vit à l'ombre de la mort constitue une démarche opportune et un sujet de reconnaissance. Cela a été, pour plusieurs, une incitation à contribuer au *shalôm de la cité*, à son bien-être. Pourtant il reste encore un long chemin à parcourir et bien des pièges à éviter, surtout celui de vouloir exercer une influence pertinente et appropriée sur la société sans se donner une base biblique suffisante à la réflexion et à l'action. Il importe de se souvenir que nous sommes *dans* le monde, mais pas *du* monde. L'espérance qui nous habite doit nous empêcher de créer une confusion entre le royaume de Dieu et une quelconque utopie humaine et terrestre, aussi attirante qu'elle puisse paraître. Ce troisième aspect est bien décrit dans la seconde partie de l'*Engagement du Cap* consacrée à la vérité du Christ au sein de ce monde divisé et brisé<sup>4</sup>. Le thème de la vérité est traité en lien avec le pluralisme, le monde du travail, les médias, les arts, les technologies et le monde de la cité. Il importe cependant d'aller encore plus loin, à savoir d'identifier de façon plus précise les maux à combattre<sup>5</sup> tout en étudiant en profondeur et en définissant, de façon plus rigoureuse, les principes appelés à guider la réflexion et l'action du croyant alors qu'il proclame que le Christ règne sur toutes choses, ses pensées, ses actions et son existence même.

---

<sup>4</sup> II, 1.

<sup>5</sup> Le paragraphe intitulé « Le monde que nous n'aimons pas » est très court et par trop succinct (I, 7).

## *Autres thèmes*

Les sujets suivants ont également été traités avec clarté, expertise et une perspective résolument biblique pendant les multiplexes : le pluralisme et la mondialisation, les nouvelles technologies de communication, les défis de la bioéthique et de l'environnement, le sida et le trafic humain, la formation d'une nouvelle génération de leaders et les partenariats dans l'action missionnaire de l'Eglise. Un très grand nombre de séminaires ont été proposés sur des sujets tels que le « disciple » (la vie du disciple) ou la formation théologique, la libération sexuelle et l'homosexualité (une approche humaine, pastorale et équilibrée à la lumière d'un enseignement résolument biblique), l'impact de la foi dans l'histoire de l'architecture (excellent), le colonialisme et l'ethnicité (unilatéral, partial et ethnocentrique), et bien d'autres.

Les études bibliques sur l'épître aux Ephésiens, animées par des exégètes compétents, furent un des temps forts des sessions du matin. Elles étaient suivies par un moment stimulant et édifiant de partage, de discussion et de prière dans des groupes installés autour de tables (700 tables de six personnes chacune), dont l'objectif était d'explorer plus en profondeur le chapitre quotidien présenté en plénière et d'en déduire les implications pratiques individuelles et communautaires, y compris dans la cité.

## *Quelques critiques mineures*

Les organisateurs ont cherché à encourager les contacts personnels et les relations en regroupant les participants autour de 700 tables (six personnes par table) pendant les sessions plénières. Excellente initiative. Lors de ces rassemblements publics, un effort a été fait pour trouver un bon équilibre entre les conférences, les témoignages et les performances (le théâtre et la musique, en particulier), mais,

hélas, des orateurs tels qu'Os Guinness, Tim Keller ou Benjamin Kwasli n'ont eu que très peu de temps (dix à quinze minutes) pour présenter leurs exposés. Ce fut une faiblesse ! Comment imaginer traiter, de façon satisfaisante, des sujets tels que la vérité, la mission urbaine ou le témoignage auprès des musulmans en si peu de temps ? Pourtant, les témoignages ont été poignants, en particulier ceux qui venaient de chrétiens, membres d'Églises vivant sous la croix, confrontés à la violence et aux persécutions, y compris le martyr. En ce qui concerne l'importance accordée aux arts (théâtre, musique, cinéma), nous ne pouvons que nous réjouir du rôle significatif qu'ils ont joué lors de ce congrès. Cependant, il est arrivé que les célébrations se soient apparentées davantage à des spectacles qu'à une invitation à l'adoration et à la prière. Il n'est pas douteux qu'une réflexion plus approfondie sur la créativité et sa relation à la Parole et au culte est nécessaire dans ce domaine.

La cérémonie finale, avec la sainte cène, a été un point culminant du congrès. La louange, la proclamation de la Parole, la prière et la communion en Christ ont trouvé un équilibre harmonieux dans une célébration qui pourrait bien être comparée avec celles du Temple de Jérusalem ! L'assemblée a chanté des hymnes modernes écrits par des compositeurs talentueux tels que Keith et Kristyn Getty ou Frank Houghton. La qualité et la profondeur aussi bien que la simplicité et la pertinence de la cérémonie de clôture ont été remarquables et touchantes. Le chant du Symbole de Nicée et les prières de pénitence et d'engagement ont été deux temps forts de cet événement<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Cf. la brochure *Closing Ceremony. A New Musical Setting of the Kenyan Service of Holy Communion*, pour les paroles des différentes parties de la célébration. Tout le culte a été une invitation pressante à la prière, à la louange et à l'adoration du Dieu trinitaire. Au sein de cette grande assemblée, il a éveillé un sens profond de la majesté de Dieu, de la communion fraternelle et de l'appartenance au corps universel du Christ.

## *Un nouveau centre de gravité*

Le centre de gravité de l'Église s'étant déplacé, il était normal de mettre en avant l'œuvre de Dieu en Amérique latine et aux Caraïbes, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Très peu d'attention a été accordée au monde occidental et, en particulier, à l'Europe. Pourtant, la sécularisation qui plonge ses racines dans l'humanisme européen représente, sans aucun doute, un défi majeur pour l'Église de Jésus-Christ – plus encore que l'islam ou le nouveau paganisme – parce qu'elle est présente, sous une forme ou sous une autre, partout dans le monde. Cela explique peut-être pourquoi on insiste si peu sur l'évangélisation des lycéens et des étudiants et pourquoi l'apologétique (à l'exception de certains séminaires) a tenu si peu de place dans la communication de l'Évangile au sein des cultures contemporaines.

Ces quelques critiques ne sous-estiment, en aucune manière, la qualité et le succès de ce grand rassemblement, qui a adressé un vibrant appel à la communauté chrétienne mondiale à renouveler son engagement dans la mission que le Seigneur a confiée à Son corps, l'Église. Il revient à celle-ci d'évangéliser, de mettre en place une action sociale cohérente, de témoigner d'un message éthique pertinent sur la place publique, d'œuvrer à la réconciliation et d'encourager les chrétiens à devenir des artisans d'une paix réelle à l'intérieur de nos communautés humaines brisées et souffrantes. Il est encore temps et il est même urgent de proclamer, avec clarté et enthousiasme, la Parole de vérité et de vie révélée dans les Écritures et pleinement manifestée dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, Sauveur et Seigneur.

## **L'Engagement du Cap**

L'*Engagement du Cap* comprend deux parties (une déclaration/confession de foi et un engagement à l'action), toutes deux exprimées dans le langage de l'amour ; en d'autres termes, dans le langage de l'alliance. Il s'agit, de toute évidence, de l'alliance de grâce initiée par le Seigneur lui-même, qui correspond au motif biblique de base : création – chute – rédemption (auquel on pourrait ajouter : restauration et glorification). Le style rafraîchissant du document, rédigé par Chris Wright et son équipe, n'entrave, en aucune manière, la richesse et la qualité de son contenu. En élaborant de nouveaux horizons de pensée et de témoignage et en ouvrant de nouvelles perspectives d'action, les auteurs de l'*Engagement du Cap* ont donné un outil de qualité à l'Eglise universelle de Jésus-Christ. Voici quelques-uns des aspects saillants de ce document.

### *La confession/déclaration de foi*

La première partie de l'*Engagement du Cap* s'intitule « Au Dieu que nous aimons : la confession de foi du Cap ». Cet engagement de foi constitue la réponse du croyant et de l'Eglise à la grâce et à l'amour que Dieu a manifestés le premier. Ceci ne surprend pas si l'on considère la place centrale et l'importance de l'amour dans le Nouveau Testament ; en même temps, cette centralité est quelque peu téméraire et même provocante si l'on considère l'usage et l'abus de cette notion dans le monde contemporain, y compris à l'intérieur de l'Eglise chrétienne. L'amour, souvent dévalorisé, est employé comme un slogan ou comme un moyen de satisfaire ses propres désirs ou de justifier ses propres faiblesses, pour ne pas dire son propre péché ! Voilà pourquoi, dans la première section, l'*Engagement* prend soin de déclarer que la grâce et l'amour de Dieu sont intrinsèquement liés à

l'obéissance et, par conséquent, à la volonté de Dieu. Il se poursuit en qualifiant cette notion : « Un tel amour signifie que nous soyons semblables au Christ en personne : fermes dans l'endurance, mais doux dans l'humilité ; tenaces pour résister au mal, mais tendres dans la compassion pour ceux qui souffrent ; courageux dans la souffrance et fidèles jusqu'à la mort. »<sup>7</sup> En fait, lorsque l'on étudie l'ensemble de la première partie de l'*Engagement*, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une exégèse de la doctrine de l'amour, à la fois divin et humain, formulée dans des termes personnels qui conviennent tout à fait à une relation d'alliance, laquelle englobe toute la création. A n'en pas douter, le Dieu trinitaire a entrepris de sauver l'humanité en Jésus-Christ afin d'inaugurer le renouvellement de toutes choses et la transfiguration finale des cieux et de la terre.

Dans la deuxième section, l'*Engagement* se concentre sur le caractère unique du Dieu vivant, digne de louange et de gloire. Dans cette section, on trouve une remarquable citation de John Stott sur la passion que le chrétien est appelé à manifester pour la gloire du Dieu vivant, « un zèle brûlant et passionné... pour la gloire de Jésus-Christ »<sup>8</sup>.

Les trois sections suivantes, dédiées à l'amour de la Trinité, proposent une synthèse complète et brillante de la doctrine du Dieu trinitaire, infini et personnel. Dans la section traitant de la première personne de la Trinité, Dieu le Père, la notion du Dieu créateur de toutes choses aurait peut-être pu être mieux mise en évidence (I, 3, A)<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> I, 1, D.

<sup>8</sup> A part J. Stott, l'*Engagement* cite la *Déclaration de Lausanne* (deux fois), le *Manifeste de Manille* (une fois) et la *Déclaration de Michée sur la Mission intégrale* (une fois) mettant en évidence que le document de 2010 suppose les deux précédentes déclarations de Lausanne et bâtit sur elles. D'ailleurs une étude comparative attentive de ces trois documents fondamentaux révèle leur profonde cohésion, leur diversité et, pour le dernier en particulier, un élargissement de l'horizon.

<sup>9</sup> Dieu le Père est employé dans l'Ancien Testament pour parler de la rédemption d'Israël en tant que nation, mais, dans certains passages, c'est l'activité

Quant à la troisième personne de la Trinité, si l'accent est placé, à juste titre, sur « la puissance du Saint-Esprit » (six références dans I, 5, A, B, C), aucune mention n'est faite de sa sagesse. Une des façons d'éviter « les abus et les mascarades » qui foisonnent « sous le couvert du Saint-Esprit » (I, 5, synthèse) consiste à souligner l'importance à la fois de la puissance et de la sagesse du Saint-Esprit.

Alors, et seulement alors, vient la sixième section sur l'amour de la Parole de Dieu. Ceci est tout à fait opportun, car l'accent est maintenant placé sur le Dieu vivant, trinitaire, qui a révélé et communiqué sa sagesse dans les catégories du langage humain. Dans ce passage, l'*Engagement* propose un bon équilibre entre la narration et la formulation conceptuelle, montrant que ces deux moyens de communiquer la vérité ne sont pas opposés mais complémentaires (6, B, C). Les Ecritures témoignent abondamment de ces deux manières de formuler la vérité.

La septième section traite d'un point important : celui de l'amour de Dieu pour le monde. La discussion se situe au niveau de l'amour pour la création, pour les nations, pour les pauvres, ceux qui souffrent et pour notre prochain. Les deux premiers paragraphes sont importants et pertinents pour l'ensemble des communautés humaines en traitant de la sauvegarde de la création (I, 7, A) et de la diversité ethnique (I, 7, B). En ce qui concerne le « dessein rédempteur de Dieu pour la création elle-même », la question se pose de savoir si la création, y compris la société, sont les bénéficiaires directs ou indirects de l'œuvre rédemptrice du Seigneur, comme Paul semble le sous-entendre dans son épître aux Romains :

---

créatrice de Dieu qui est soulignée (Dt 32.6 ; Es 64.8 et Mal 2.10). La créativité de Dieu n'est pas limitée à la création. La rédemption est aussi conçue comme un acte créateur.

« la création attend avec impatience la révélation des fils de Dieu » (8.19)<sup>10</sup>.

L'accent mis sur la diversité ethnique comme « un don de Dieu » et sur l'extension de la bénédiction du Seigneur en Jésus-Christ à toutes les nations est bienvenu dans un monde où les divisions, les rivalités, les discriminations et les racismes sont légion. Tout en soulignant l'importance d'avoir à « préserver les cultures indigènes et leurs langues », l'*Engagement* fait aussi appel au discernement critique : « Toutes les cultures ne mettent pas uniquement en évidence l'image positive de Dieu dans la vie humaine, mais également l'empreinte négative de Satan et du péché. » (I, 7, B) Bien évidemment, ceci est aussi valable pour les sociétés occidentales ! L'accent sur l'évaluation critique des cultures est de la plus haute importance, non seulement lorsque nous évangélisons et implantons de nouvelles Eglises, mais aussi lorsque nous cherchons à apporter des changements significatifs, à promouvoir des principes éthiques bibliques et un sens renouvelé de la dignité humaine sur la place publique. Une étude plus approfondie de la Parole de Dieu et de sa loi dans ces derniers domaines peut aider à développer une réflexion, une mentalité et un style de vie chrétiens proposant des perspectives nouvelles et enthousiasmantes à nos contemporains dans toutes les sphères de la société, qu'elles soient académique, politique, économique, culturelle et artistique.

---

<sup>10</sup> Cette question mérite, du moins dans sa formulation, un développement supplémentaire afin que soit précisé comment la création et la société sont incluses dans l'œuvre de la rédemption divine. Ceci est également visible dans la dernière section où l'on peut lire : « Dieu transformera la création brisée par le péché et le mal en une création nouvelle dans laquelle il n'y aura plus ni péché ni malédiction. » (10 Introduction, 43) Nous sommes fondamentalement d'accord, mais l'expression « transformer... en une création nouvelle » est quelque peu ambiguë. Les Ecritures parlent de la création présente (le ciel et la terre) qui disparaît et de Dieu qui crée de nouveaux cieux et une nouvelle terre. Il semblerait plus juste de parler d'une transfiguration de la création (*cf.* 1Co 15), *cf.* la deuxième partie de cet exposé.

Notre attachement au Christ nous pousse à proposer à nos contemporains une pensée et une action créatives qui tirent une sève abondante de la révélation et de la sagesse divines. Nous avons à nous adapter tout en étant prophétiques. Telle est la condition pour avoir un impact décisif et contribuer ainsi, par la grâce de Dieu, à un changement significatif et durable dans la cité. Mais ne jamais oublier que c'est le Dieu trinitaire seul qui établit le Royaume de Dieu !

Les trois dernières sections se concentrent sur l'amour de l'Évangile de Dieu (I, 8), sur l'amour du peuple de Dieu (I, 9) et sur l'amour de la mission de Dieu (I, 10). Ces parties de l'*Engagement* recouvrent un territoire familier. L'appel à l'unité, à l'honnêteté et à la solidarité (I, 9, A, B, C), lorsqu'il est entendu, ouvre la voie à une vie communautaire sainte, mature et saine, qu'il s'agisse du mariage hétérosexuel, de la famille ou de l'Église. En ce qui concerne l'appel à l'unité, toutes les divisions ne proviennent pas seulement de « barrières de race, de couleur, d'appartenance sexuelle, de classe sociale, de privilèges économiques ou d'appartenance politique » (I, 9, A). Parfois, elles peuvent être causées par un attachement indéfectible à la vérité. Dans l'un de ses derniers livres (souvent considéré comme son testament), *La foi évangélique, un défi pour l'unité*<sup>11</sup>, J. Stott établit une distinction claire entre les doctrines essentielles de la foi évangélique, qui ne sont pas négociables, et les *adiaphora*, ces points de doctrine qui demeurent importants, mais qui permettent des différences d'interprétation, de compréhension et de pratique. Toutes les barrières charnelles sont des obstacles majeurs à l'unité mais, il ne faut pas l'oublier, la vérité appartient au cœur même de la véritable unité.

---

<sup>11</sup> J. Stott, *The Evangelical Truth, Personal Plea for Unity, Integrity and Faithfulness*, IVP Leicester, 1999 (2013 par Langham Global Library, Carlisle, UK). Édition française, *La foi évangélique, un défi pour l'unité*, LLB, Valence, 2000.

L'*Engagement du Cap* invite, à plusieurs reprises, les chrétiens et les Eglises à reconnaître leurs fautes et à renouveler sans cesse leur engagement envers le Seigneur. Il met également en garde contre les maux qui, si souvent, portent atteinte au témoignage évangélique. Il dénonce aussi les injustices, que ce soit dans l'Eglise ou dans la société, qui, tout en donnant libre cours à la violence, la souffrance, le chaos et la destruction, défigurent la dignité de l'homme et déshonorent ainsi le nom et la gloire de Dieu<sup>12</sup>.

Cet appel prend toute sa signification dans un document rédigé dans les termes mêmes d'une alliance engageant des êtres humains et des communautés dans une relation avec le Dieu vivant. Qui dit relation d'alliance implique donc de rendre compte de ses pensées et de ses actes à son ultime Vis-à-Vis (Rm 1). Une telle perspective donne à réfléchir, mais elle est aussi source d'encouragement, car elle est essentielle à la sanctification et à la maturité chrétiennes comme à l'engagement dans l'Eglise et dans la société. A la lumière de ces considérations, examinons maintenant la deuxième partie de l'*Engagement du Cap*.

### *Au monde que nous servons. L'appel à l'action du Cap*

L'appel à l'action découle naturellement du fait que l'*Engagement* est formulé en termes d'alliance. Le croyant et l'Eglise sont invités à répondre au Dieu de la grâce et de

---

<sup>12</sup> On retrouve, dans toutes ces dix sections, des appels à la confession, à la repentance et au réengagement aussi bien que des avertissements et des condamnations sous une forme ou sous une autre. La plupart des injustices qui sont rapportées sont exprimées en termes généraux, ce qui correspond bien à ce genre de document. Par exemple, la section I, 7, le dernier paragraphe intitulé « Le monde que nous n'aimons pas », contient une brève description du « monde de la rébellion humaine et satanique contre Dieu ». Seuls « les mauvais désirs, la convoitise et l'orgueil humain » sont mentionnés. On aurait pu s'attendre à une description plus complète du « monde que nous n'aimons pas ». En outre, à plusieurs occasions, l'*Engagement* nomme des maux et des injustices spécifiques (cf. nos commentaires sur la deuxième partie, un « Appel à l'action »).

l'amour en l'aimant en retour et en lui obéissant. L'introduction à la deuxième partie plante la scène pour un vibrant appel adressé à l'Eglise chrétienne universelle et à ses institutions : « Les six thèmes principaux de notre congrès servent de cadre pour discerner les difficultés que toute l'Eglise de Christ doit affronter dans le monde et nos priorités pour l'avenir. »

Cette deuxième partie présente une excellente synthèse de quelques-uns des défis les plus importants auxquels les chrétiens et les Eglises ont à faire face en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité, elle ne nie pas non plus que les priorités peuvent varier selon les régions du monde ; elle balise bien cependant le terrain. La première partie de *l'Engagement* est formulée en des termes plus généraux ; la deuxième partie est beaucoup plus détaillée dans sa description des domaines nécessitant une attention spéciale et une action résolue. Ces défis requérant un engagement ferme se doivent de provoquer une réflexion créative débouchant sur des initiatives personnelles, communautaires, sociales et culturelles déterminantes et pertinentes. Il reste encore beaucoup à faire mais, d'ores et déjà, des consultations et des congrès internationaux, régionaux et locaux ont lieu pour promouvoir la cause de l'Evangile et ses implications pratiques à la fois dans l'Eglise et dans la cité. Permettre à l'Eglise de Jésus-Christ d'être la lumière et le sel de la terre, tel est l'objectif de cette démarche concrète et pratique !

Dans les lignes qui suivent, quelques-uns des six défis majeurs placés devant les chrétiens et leurs communautés seront brièvement évoqués. Cela éclairera un peu plus la manière dont le Mouvement de Lausanne comprend l'impact que la foi chrétienne peut avoir sur la cité.

- 1) *Rendre témoignage à la vérité dans un monde pluraliste et globalisé*

Dans cette première section, la vérité est décrite par rapport à la personne du Christ, au défi du pluralisme, au monde du travail, aux médias globalisés et aux arts dans la mission. L'accent est placé sur la vie et la proclamation de la vérité de l'Évangile « comme plan de Dieu pour l'univers entier en Jésus-Christ ». L'appel pressant pour une apologétique bien structurée et articulée est bienvenu en réponse aux défis du pluralisme relativiste et de l'ultramodernité, de la sécularisation et de l'athéisme militant. Les deux aspects principaux de l'apologétique sont mis en avant : la défense argumentée de la vérité biblique et la communication appropriée, pertinente et prophétique du conseil de Dieu. En contestant la séparation entre vie privée et vie publique, l'*Engagement* encourage tous les croyants actifs à s'engager dans la mission sur leur lieu de travail. L'importance du ministère qui se manifeste dans la vie tout entière du disciple, y compris dans celle de « faiseur de tentes », est grande. Le discernement critique, surtout dans les domaines des médias et des arts, ainsi que l'expertise professionnelle et la créativité sont vivement encouragés. Nous nous réjouissons de ces recommandations qui cherchent à encourager les disciples du Christ à mettre leurs dons et leurs compétences au service de la mission, mais il est important de se rappeler que la raison d'être principale du chrétien est « de glorifier le Dieu trinitaire et de trouver en lui son bonheur éternel ». Cette affirmation est clairement indiquée dans tout le document même si, par moments, lorsqu'il traite de sujets pratiques, l'*Engagement* donne l'impression que la mission est l'objectif principal de toute autre activité, telle que l'implication dans les arts ou dans la sphère publique. Bien que nous reconnaissons que « dans le monde de la mission, les arts soient une ressource inexploitée », la finalité première des arts est d'honorer et de glorifier le Seigneur (Ps 45). En d'autres termes, comme

Dieu les a intégrés au mandat culturel lors de la création, les arts n'ont besoin d'aucune autre justification !

2) *Construire la paix du Christ dans notre monde divisé et brisé*

La deuxième section commence par un résumé très clair de l'enseignement biblique sur la réconciliation et ses implications pratiques. Ainsi, l'*Engagement* dit : « La réconciliation vraie et durable requiert la reconnaissance des péchés passés et présents, la repentance devant Dieu, la confession de sa faute à la personne blessée, et la recherche et la réception du pardon ! Il faut également un engagement de l'Eglise à chercher la justice et la réparation. »<sup>13</sup>

Cette section continue en traitant les aspects suivants d'une réconciliation centrée sur le Christ : la paix du Christ dans les conflits ethniques, pour les pauvres et les opprimés, pour les personnes handicapées ou pour la création souffrante. Dans les paragraphes qui traitent des conflits ethniques, de la pauvreté et de l'oppression, l'*Engagement* est spécifique dans son identification des maux et offre une argumentation cohérente (II, II, 2 et 3). Il dénonce le silence et la complicité des chrétiens « dans des contextes de violence et d'oppression ethniques » et les appelle à la repentance. En ce qui concerne les actions à entreprendre, il serait utile de décrire la spécificité du rôle de l'Eglise et des œuvres par rapport à celui que l'Etat est appelé à jouer.

Un paragraphe est consacré à l'attention qu'il importe d'accorder aux personnes handicapées en reconnaissant leur place et leurs ministères dans le corps du Christ. Ce passage souligne aussi que leur déficience n'est pas causée « par un péché personnel, un manque de foi ou par l'absence de volonté de guérison »<sup>14</sup>.

L'appel à la responsabilité écologique et au plaidoyer pour une action environnementale efficace, y compris dans le

---

<sup>13</sup> II, II, 1.

<sup>14</sup> II, II, 4, C.

domaine de la biodiversité, trouve tout naturellement sa place dans cette section. Il est crucial que des chrétiens s'engagent dans ce domaine afin de montrer comment une perspective chrétienne du monde peut éclairer toute cette sphère de préoccupation et d'action et prévenir, avec son souci de la vérité, les tentatives de manipulations idéologiques. Mais cette exhortation aurait été plus convaincante si elle était plus élaborée et présentait une approche plus critique.

Il est indéniable que le problème du réchauffement climatique lié aux activités industrielles et technologiques de nos sociétés (et ce dès le XIX<sup>e</sup> siècle) est réel et qu'il nous faut le traiter afin d'en réduire les effets néfastes lorsqu'ils relèvent de notre responsabilité. Diminuer l'énorme gaspillage des ressources naturelles est d'une importance capitale, de même pour la biodiversité qui a été particulièrement malmenée. Il nous faut militer pour une gestion plus responsable et respectueuse des biens de la création que Dieu nous a confiée. Cependant trois remarques s'imposent :

a) La question du réchauffement climatique n'est pas seulement liée aux activités humaines. Elle est plus complexe et touche à des domaines qui dépassent largement la maîtrise et l'action du Terrien. L'histoire du climat révèle des évolutions climatiques considérables, indépendantes de la révolution industrielle, dues en particulier à des phénomènes cosmiques liés aux activités solaires. Il faudrait donc distinguer entre ce qui relève de la responsabilité humaine et ce qui la dépasse. Or, on entend dire peu de choses à ce sujet, y compris chez les chrétiens. Une démarche plus humble et une analyse plus poussée de ce phénomène particulièrement complexe seraient très appréciables. Cela pourrait être une contribution spécifique de chrétiens ayant des compétences scientifiques. Au lieu de simplement suivre le mouvement, ne pourraient-

ils pas faire preuve de plus d'analyse critique et d'originalité créative dans ce domaine ?

b) Le catastrophisme idéologique de certains courants écologistes est à prendre avec précaution. Il ne s'agit pas de contester leurs compétences, mais plutôt de s'interroger sur ce qui les inspire. Au-delà des faits et des comportements qui entraînent des conséquences néfastes pour notre environnement, il importe de comprendre quelle est la perspective globale qui sous-tend leurs démarches. Cette perspective me semble s'apparenter davantage à une idéologie immanente essentiellement horizontale et prônant, du moins en théorie, un retour à la nature... Il y a, sans aucun doute, un enjeu philosophico-théologique important. La perspective eschatologique biblique apporte un autre regard sur la résolution de la crise que nous vivons actuellement. Dans ce domaine, les chrétiens ont une contribution importante et pertinente à apporter. Quel éclairage significatif et original la sagesse et la loi divines apportent-elles à ces questions ?

c) A ce sujet, A Rocha (une association environnementale chrétienne fondée par Peter Harris et inspirée par le pasteur et théologien anglican John Stott) a adopté une démarche, dans le cadre d'une théologie de la création, qui maintient un bon équilibre entre les notions de développement durable et de sauvegarde de l'environnement naturel. Ses acteurs entreprennent des actions concrètes et pratiques à partir d'une perspective et d'une réflexion chrétiennes tout en collaborant avec d'autres organisations, y compris non chrétiennes. Cobelligérants, ils ne sont pas pour autant alliés ! Ils insistent sur l'importance de la compétence scientifique et de l'instruction scolaire. L'engagement sur le terrain suscite le respect des partenaires mais, parfois aussi, l'opposition de ceux qui cherchent à défendre leurs intérêts (y compris avec l'appui des politiques), sans se soucier du bien-être de la création ! Cela dit, il peut arriver qu'on ait l'impression que

certains équipiers sont tentés de céder trop facilement aux sirènes du catastrophisme ambiant. Celui-ci va jusqu'à prétendre que l'homme peut tout contrôler et tient entièrement son destin entre ses mains. Hélas, la moindre remise en cause du discours consensuel du moment constitue un exercice redoutable ayant des conséquences parfois dramatiques<sup>15</sup>. La souveraineté du Christ nous invite à exercer la domination et la gérance des biens de la création avec le plus grand soin et un respect réel pour l'œuvre divine. Nous sommes donc entièrement d'accord avec l'*Engagement* quand il nous invite « à nous repentir de notre rôle dans la destruction, le gaspillage et la pollution des ressources de la terre » et à inventer un style de vie qui nous débarrasse de « l'idolâtrie du consumérisme » (I, 7) et trouve son inspiration dans la volonté et la sagesse du Seigneur. Pour des questions aussi complexes, le débat, même contradictoire, est essentiel à une réflexion saine et à la mise en place d'une action pertinente.

### 3) *Vivre l'amour du Christ auprès de ceux qui confessent d'autres religions*

Cette troisième section de l'*Engagement* est de la plus haute importance ; elle touche, en effet, à l'un des aspects les plus sensibles que suscite la diversité culturelle planétaire : le pluralisme religieux et le relativisme ultramoderne. Elle argue que l'amour du prochain inclut les peuples de foi différente et que l'amour du Christ appelle les chrétiens à souffrir et, parfois, à endurer le martyre par fidélité au Seigneur ; l'amour incarne l'Évangile de la grâce et plaide en sa faveur, il respecte la diversité parmi les disciples du Christ, il s'efforce d'atteindre les peuples dispersés et travaille en vue de la liberté religieuse pour tous. La déclaration trouve un

---

<sup>15</sup> Cf. le livre de l'ex-météorologue d'Antenne 2 dont les propos ont suscité de vives réactions : Philippe Verdier, *Climat investigation*, Ed. Ring, 2015. Disponible en Livre de Poche 2016.

juste équilibre entre l'injonction d'évangéliser et le rejet de conversions forcées, entre le maintien de la vérité et le respect de la liberté de conscience, entre la conviction que Christ est unique tout en prenant part à des débats contradictoires. L'attention toute particulière et bienveillante pour les personnes déplacées a bien sa place dans cette section si l'on considère l'étendue des flux migratoires dans le monde aujourd'hui. Néanmoins, quelques commentaires se dégagent de la lecture de cette section :

– Tout en désapprouvant un prosélytisme déplacé et coercitif, il est intéressant de remarquer que Jésus et Paul ont, tous les deux, pressé le non-croyant de répondre, de façon positive, à l'Évangile. Ainsi, par exemple, dans la parabole du festin, le maître de la maison dit à son serviteur : « Va par les chemins et le long des haies et *contrains les gens d'entrer*, afin que ma maison soit remplie. » (Lc 14.23, NBS) La TOB traduit même « force-les d'entrer ». C'est un cas d'urgence et une question de vie ou de mort ! (II, III, 1, A) Nous n'habitons pas un univers neutre mais dans celui que le Seigneur lui-même a créé. Nous, les humains, croyants et incroyants, nous aurons tous des comptes à rendre lors de l'ultime rendez-vous avec le Seigneur (Rm 1) !

– La notion de « dialogue » dans les courants culturels et religieux contemporains est ambiguë, car elle sous-entend habituellement l'égalité et la concordance de toutes les religions, dont la conséquence est de diluer implicitement le caractère unique et exclusif de l'Évangile. Il est vrai cependant que l'*Engagement* définit le « dialogue » plutôt comme une « discussion-débat ».

– Alors qu'il est impératif de persévérer, avec l'aide de Dieu, dans l'obéissance fidèle et dans l'amour au sein des persécutions et peut-être même du martyre, le croyant peut également demander à Dieu de manifester sa justice en temps opportun (Ps 84). Etant donné le caractère de Dieu, le

croyant est certain d'habiter dans un univers moral (II, III, 2, 3). Amour et justice ne s'excluent pas (Ps 85). Lorsque nous prenons le temps de lire les évangiles attentivement, nous sommes frappés de constater le grand nombre de malédictions prononcées par Jésus à l'encontre des adversaires de la bonne nouvelle du Royaume. Confrontée à l'intolérable, la tolérance peut être une forme de faiblesse et même de complaisance. Il nous faut résister en suivant l'exemple que Jésus-Christ nous donne, où justice et amour s'embrassent.

De plus, la souffrance n'a pas de valeur en elle-même. Elle ne porte des fruits que si elle conduit à une saine réflexion, à une prise en compte de la sagesse et de l'action de Dieu et qu'elle suscite une foi sincère et confiante en lui (Ec 7.14).

– Dieu demeure souverain dans sa quête de l'homme égaré, créé à son image. Il est totalement libre d'agir selon son bon plaisir au sein des cultures de ce monde. L'appel au respect de la diversité culturelle dans la manière dont le disciple vit sa foi donne à penser, est intéressant et même souhaitable, mais il faudrait bien l'articuler avec l'unité du peuple de l'alliance qui plonge ses racines dans la vérité de la parole de Dieu, écrite et incarnée. La question de l'inculturation mériterait d'être approfondie afin d'en bien préciser les limites. Plus surprenant est la discrétion de l'*Engagement* vis-à-vis du *Insider's Movement*, que l'on retrouve d'ailleurs dans plusieurs religions. Cette apparente « neutralité » est, à l'évidence, liée à la description fortement christocentrique qu'il donne de ce mouvement, mais cela n'est malheureusement pas toujours le cas. Sans aucun doute, le syncrétisme est une menace qui se trouve chez tous les chrétiens, y compris en Occident, mais, dans un monde pluriculturel, où le pluralisme, le relativisme et le néopaganisme sont rampants,

on aurait aimé une mise en garde plus ferme face aux dangers réels inhérents à l'*Insider's Movement* !

#### 4) *Discerner la volonté du Christ pour l'évangélisation du monde*

Cette quatrième section se concentre sur le thème majeur des trois congrès de Lausanne : « L'évangélisation est le cœur d'une approche pleinement intégrée de notre vocation, dans la mesure où l'Évangile lui-même est la source, le contenu et l'autorité de toute mission valable bibliquement. » (II, IV, 1, E) Une importance particulière est donnée au défi de partager la bonne nouvelle avec les peuples qui n'ont pas encore été atteints ou prospectés, de communiquer l'Évangile aux cultures orales traditionnelles qui représentent la majorité de la population mondiale, de former des disciples afin de mettre en place une nouvelle génération de leaders dans l'Église ; à la stratégie et au développement des missions urbaines<sup>16</sup> afin d'atteindre les jeunes, les populations migrantes, ceux qui façonnent la culture et « les plus pauvres parmi les pauvres » ; à l'évangélisation des enfants, en encourageant ces derniers ainsi que les adolescents à devenir des instruments de la mission de Dieu. Pour cela, il importe de fournir des ressources qui correspondent réellement aux besoins des jeunes et les protègent de toutes sortes d'abus. L'*Engagement* a, sur cette question, une précision qui le rend encore plus percutant et pertinent. Il mentionne, en particulier, « la violence, l'exploitation, l'esclavage, le trafic (sexuel), la prostitution, la discrimination sexuelle et ethnique, le ciblage commercial ou la négligence délibérée » (II, IV, 5, C). On peut aussi relever la nouvelle idéologie du genre qui argumente que les différences sexuelles sont essentiellement déterminées par des facteurs culturels et sociaux. Cette théorie a des conséquences dévastatrices sur l'éducation des en-

---

<sup>16</sup> La moitié de la population mondiale vit maintenant dans des villes.

fants et sur l'élaboration d'une structure familiale saine et solide.

Un appel poignant à « prier de manière unie, précise, persistante et avec une clarté nourrie bibliquement » clôt cette section. Celle-ci nous rappelle avec justesse que nous sommes collaborateurs dans la mission globale que le Seigneur a initiée. C'est Dieu lui-même qui envoie les ouvriers, transforme le cœur de ceux qui n'ont plus de raison d'être par le moyen de la vérité de l'Évangile. C'est le Seigneur lui-même qui manifeste sa gloire en Jésus-Christ par la puissance et la sagesse de l'Esprit et qui prend l'initiative de l'expansion de son royaume. C'est bien le changement de mentalité que provoque l'irruption de la grâce dans une existence humaine qui porte l'espérance de la transformation durable de la société et de la cité.

5) *Appeler l'Eglise du Christ à revenir à l'humilité, à l'intégrité et à la simplicité*

L'appel de cette cinquième section « à revenir à l'humilité, à l'intégrité et à la simplicité »<sup>17</sup> a fortement marqué le Congrès du Cap, sans doute parce qu'il met le doigt sur certaines des causes de la crise mondiale que nous traversons, mais surtout parce qu'il lance un défi aux chrétiens : celui d'adopter un style de vie qui soit en adéquation avec leur engagement envers Jésus-Christ. Cette section invite l'Eglise, en tant que nouvelle humanité, à incarner un comportement et un style de vie distinctifs. L'*amour* en lieu et place de l'idolâtrie du désordre sexuel, l'*humilité* en tant que renoncement à l'idolâtrie de la puissance, l'*intégrité* comme le rejet de l'idolâtrie du succès et la *simplicité* incompatible avec l'idolâtrie de la cupidité sont caractéristiques de la nouvelle humanité en Christ, ses composants essentiels. Tout en nous ramenant à la réalité, ces paragraphes nous motivent et nous

---

<sup>17</sup> Déjà mentionné dans la première partie de cet exposé.

encouragent à utiliser notre créativité et notre imagination inspirée afin de développer un style de vie et un témoignage qui glorifient Dieu et suscitent la surprise et l'intérêt de nos contemporains. Dans cette section, l'*Engagement* revient avec clarté, sensibilité et courage sur deux autres thèmes majeurs que sont la pratique désordonnée de la sexualité et la doctrine de « l'évangile de la prospérité ».

6) *Etre partenaire dans le Corps du Christ, expression de l'unité dans la mission*

Le thème abordé dans cette sixième section a déjà été fortement souligné dans le *Manifeste de Manille*<sup>18</sup>. En fait, Lausanne II ayant « donné naissance à plus de 300 partenariats stratégiques dans l'évangélisation du monde »<sup>19</sup>, il n'est pas surprenant de retrouver cette insistance dans la section finale de l'*Engagement*, la crédibilité et l'efficacité de l'Eglise en dépendant largement. L'accent y est mis sur l'unité de l'Eglise, le partenariat dans l'action missionnaire, la collaboration des hommes et des femmes dans le ministère et le besoin de donner une dimension « missionnelle » à l'enseignement théologique. Celui-ci, dont l'objectif est de présenter une perspective globale qui éclaire tous les aspects du monde et de l'existence humaine, est d'une importance cruciale pour la croissance en maturité du chrétien et de l'Eglise.

Dans le paragraphe qui traite du partenariat des hommes et des femmes, nous avons apprécié que l'égalité de toutes les créatures devant Dieu soit soulignée, que le sacerdoce de tous les croyants et le don des charismes de l'Esprit à tous, aux hommes comme aux femmes, soient mis en évidence. L'*Engagement* reconnaît la diversité des points de vue sur les ministères des femmes dans l'Eglise et recommande un respect mutuel, une étude de l'Ecriture plus approfondie de cette question importante et la repentance lorsque « l'œuvre

---

<sup>18</sup> Le *Manifeste de Manille*, section 9.

<sup>19</sup> L'*Engagement* du Cap, Préambule.

évidente du Saint-Esprit dans une sœur ou un frère » a été étouffée. La phraséologie de ce paragraphe a été soigneusement choisie et vise à argumenter en faveur, à la fois, de l'unité et de la diversité des modèles de ministères qui « reflètent le caractère de serviteur de Jésus-Christ ». A l'intérieur d'un environnement culturel qui préconise une uniformité quasi systématique et l'interchangeabilité des rôles, il serait crucial de reprendre la question de la complémentarité des ministères masculins et féminins à la lumière des Ecritures, non seulement dans la famille, mais aussi dans l'Eglise. Une telle compréhension et pratique renouvelées contribuerait à enrichir la vie et l'édification de l'Eglise et à mettre en valeur son témoignage alors qu'elle cherche à parler prophétiquement à ses contemporains. Quant à l'importance « missionnelle » d'un enseignement solide, biblique et théologique, il est indispensable à la croissance, à la persévérance et à la pertinence de l'Eglise.

En conclusion de la deuxième partie, l'*Engagement* rappelle avec force deux thèmes majeurs : l'obéissance radicale du disciple et le caractère impératif de la réconciliation centrée sur la croix. La vie de disciple et l'amour du prochain se trouvent au cœur de la vie et du ministère de la vraie Eglise du Christ.

## **Conclusion**

Lors de la cérémonie de clôture de Lausanne III au Cap, Lindsay Brown a prononcé l'allocution finale dans laquelle il a présenté « la quadruple vision et l'espérance » du congrès. Ses quatre points représentent une conclusion appropriée à cette étude :

« Premièrement, la réaffirmation retentissante du caractère unique du Christ et de la vérité de l'Evangile ainsi qu'un

énoncé clair de la mission de l’Eglise – le tout enraciné dans l’Ecriture. »

« Deuxièmement, identifier les questions clés que l’Eglise se doit de traiter dans la prochaine décennie. »

« Troisièmement, faciliter des amitiés et des partenariats nombreux et fructueux au sein de l’Eglise universelle. »

« Quatrièmement, permettre de nombreuses nouvelles initiatives » évangéliques ayant un impact sur les populations non atteintes de notre époque, en particulier au sein de la cité<sup>20</sup>.

Parmi celles-ci, Lindsay Brown espérait voir surgir « une énergie nouvelle dans la communication de la vérité biblique dans le domaine public par l’intermédiaire des médias, des arts, du monde des affaires, de l’université et du gouvernement. Toutes ces sphères façonnent les systèmes de valeurs dans les nations et exigent un témoignage chrétien hardi, clair et cohérent. »<sup>21</sup> En s’exprimant ainsi, Lindsay Brown pensait à la contribution que la perspective biblique du monde et de l’homme pouvait apporter à l’avènement du *shalôm* dans la société civile. Comme la foi réformée est particulièrement bien équipée dans ce domaine, n’y a-t-il pas là un défi qu’elle se doit de relever alors que nous traversons, en Europe, une des plus graves crises de civilisation de notre histoire ?

Le Congrès et l’*Engagement du Cap* rendent tous deux un éloquent témoignage à la réalisation initiale de cette vision et de cette espérance qui porte déjà des fruits. Ils ont ouvert de nouveaux lieux de réflexion et de ministère. Ils sont source de motivation et incitent à l’action ! Puissent les communautés chrétiennes les recevoir avec des cœurs reconnaissants, accueillir leurs défis et contribuer ainsi à l’avancement de la

---

<sup>20</sup> Lindsay Brown, *Nous avons un Evangile à proclamer : Le Cap 2010*, p. 95-96.

<sup>21</sup> *Ibid.*

gloire et du royaume du Dieu trinitaire dans les années à venir !

# L'Eglise et la mission :

## quelques définitions et distinctions

### en rapport avec *l'Engagement du Cap*

---

**Donald COBB**

Professeur de grec et de Nouveau Testament

Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence

---

Dès ses débuts dans les années 1970, le Mouvement de Lausanne a veillé à rapprocher deux aspects de la vie de l'Eglise souvent disjoints dans la pratique : proclamation de l'évangile de Jésus-Christ et souci d'une présence concrète au sein de la cité. Cette dernière comprend potentiellement de multiples facettes : secours matériel apporté aux plus démunis ; développement des arts ; préservation de la création ; engagement dans la politique, soit pour encourager une moralité définie par l'Ecriture, soit pour faire honorer des idéaux en principe partagés de tous (justice envers les populations défavorisées ou à l'égard de ceux qui sont objets de la discrimination, par exemple), et ainsi de suite. Si, traditionnellement, les Eglises dites « libérales » ont eu tendance à faire passer l'action humanitaire avant l'annonce de l'évangile, les milieux évangéliques, en voulant privilégier la proclamation du salut en Christ, ont souvent regardé avec méfiance tout accent porté trop largement sur l'engagement social ou politique. Conscient de cette polarisation, le Mouvement de Lausanne a opté pour une troisième voie, mettant en évidence le bien-fondé biblique et l'importance pratique des deux.

L'*Engagement du Cap (LEC)* fait néanmoins un pas supplémentaire par rapport à ses prédécesseurs en incluant explicitement dans la tâche missionnaire de l'Eglise aussi bien l'engagement au sein de la société que la proclamation de l'évangile :

L'Eglise existe afin d'adorer et glorifier Dieu pour toute l'éternité, et de participer à la mission transformatrice de Dieu au sein de l'histoire. Notre mission découle entièrement de sa mission, *elle concerne l'ensemble de sa création* et elle trouve son fondement, ainsi que son centre dans la victoire rédemptrice de la croix<sup>1</sup>.

La mission de l'Eglise ne s'oppose pas ici à la transformation de la société mais la comprend. Comment faut-il juger cette évolution ? Rétablit-elle une saine interpénétration entre parole et praxis ? Ou risque-t-elle de faire perdre de vue l'importance de la proclamation qui, dans la perspective biblique, est théologiquement première par rapport à l'engagement social ? C'est cette interrogation qui fournit le point de départ au présent article. Pour y apporter quelques réponses, il me paraît essentiel de définir, à partir de l'Écriture et de façon approfondie, les concepts les plus fréquemment employés dans la réflexion à ce sujet. En faisant cela, je travaillerai essentiellement dans le domaine de ma spécialisation, le Nouveau Testament. A mon sens, des définitions précises peuvent prévenir certaines ambiguïtés persistantes dans la discussion comme dans la pratique. Je tâcherai ensuite, à partir de ces définitions, de passer en revue

---

<sup>1</sup> *LECI*, 10, A (italiques ajoutés). Toutes les citations de ce document dans le présent article sont des traductions personnelles. Le texte français est maintenant disponible avec l'ensemble des documents du Mouvement de Lausanne : *Évangéliser, témoigner, s'engager. Documents de référence du Mouvement de Lausanne*, Charols, Excelsis, 2017. Il peut également être consulté en ligne (en anglais : <https://www.lausanne.org/content/ctc/ctcommitment> ; en français : <https://www.lausanne.org/fr/mediatheque/lengagement-du-cap/engagement-du-cap#Forward>).

quelques domaines particuliers où le débat gagnerait, à mon sens, à distinguer plutôt qu'à confondre ou à opposer.

## **1. Quelques définitions : mission, évangile et règne de Dieu**

En abordant le rapport entre l'Eglise et la mission, il importe d'abord de préciser ce que nous entendons par « mission ». Mais la mission de l'Eglise implique aussi, logiquement, l'évangile. Comme nous allons le voir, la notion de règne de Dieu y est également centrale. Regardons tour à tour ces trois choses.

### *1.A : Quelle mission pour l'Eglise ?*

Le terme « mission » vient du latin *missio* (« envoi »). Etymologiquement, c'est ce pour quoi l'Eglise est *envoyée dans le monde*. Cependant, si la tâche confiée aux disciples dans les évangiles s'associe effectivement à un envoi<sup>2</sup>, le terme même de « mission » est absent de l'Ecriture. De ce fait, des ambiguïtés sont possibles. Dans la réflexion missiologique, la « mission » peut se restreindre au seul envoi des « missionnaires » vers d'autres régions ou pays en vue de la proclamation de l'évangile ou, au contraire, s'élargir pour inclure toute activité d'Eglise orientée vers l'extérieur. Nous trouvons cette ambiguïté dans *LEC*, qui retient le sens d'« envoi » pour parler de la mission mais englobe sous ce concept général tout ce que fait l'Eglise<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Cf., par exemple, Jn 20.21 : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. »

<sup>3</sup> La notion première de la mission de l'Eglise comme « envoi » – mais aussi l'amalgame potentiel, qui tend à y intégrer toute activité dans le monde – ressortent dès l'introduction de *LEC* I, 1.

Plutôt que de partir du terme « mission », déjà fortement connoté, et de chercher ensuite un contenu précis à cet « envoi », il me semble préférable, dans un premier temps, de poser la question plus largement : Pourquoi l'Eglise a-t-elle été placée dans le monde ? Quelle est sa vocation ou sa responsabilité propres ? En essayant de dégager une perspective globale, nous pourrions dire que l'Eglise a, au sein de l'histoire actuelle, une triple responsabilité ou, peut-être mieux, une triple orientation : verticale, horizontale-interne et horizontale-externe. Pour le dire autrement, l'Eglise doit vivre en étant tournée à la fois vers Dieu, vers elle-même et vers le monde.

– Une orientation verticale (ou vers Dieu). L'Eglise est appelée à rendre un culte à Dieu, culte qui se définit par l'adoration, la prière, l'écoute de la Parole et la célébration des sacrements<sup>4</sup>. C'est là une des raisons d'être principales – sinon la raison d'être principale – de l'Eglise en tant que peuple de Dieu. Par Jésus-Christ, ceux qui constituent l'Eglise ont un accès « auprès du Père dans un même Esprit »<sup>5</sup> et ils sont appelés à vivre, individuellement et communautairement, *coram Deo*, devant Dieu. Certes, la vie de l'Eglise ne saurait se limiter à cette activité proprement culturelle. Néanmoins, l'adoration, la prière, l'écoute de la Parole, la célébration du baptême et de la cène forment un tout irremplaçable, car elles permettent à l'Eglise de se placer, en tant qu'Eglise, devant Dieu et de dire sa reconnaissance pour le salut qu'elle a reçu en Christ. Le culte rend visible cette orientation verticale et la concrétise. Le culte fournit encore au peuple de Dieu l'impulsion nécessaire pour que cette orientation vers Dieu s'exprime ensuite concrètement dans

---

<sup>4</sup> Cf., par exemple, 2R 17.36 ; 1Ch 16.29 ; Ps 28.2 ; 94.6 ; Ac 2.42 ; 1P 2.3ss ; Rm 8.15 ; Ph 3.3 ; 1Co 10.27-34 ; Ap 14.7, etc.

<sup>5</sup> Jn 4.23-24 ; Ep 2.18 ; 1Tm 2.8 ; 1P 2.9-10, etc.

les relations entre frères et sœurs, et par le « culte raisonnable » qu'est la vie du croyant dans sa globalité<sup>6</sup>.

– Une orientation horizontale-interne (ou vers elle-même). L'amour pour Dieu se concrétise de façon particulière dans l'amour des chrétiens les uns pour les autres : « Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il hâisse son frère, c'est un menteur, car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, ne peut aimer Dieu qu'il ne voit pas. » (1Jn 4.20-21) Cet amour comprend l'unité et l'entraide mutuelle, comme aussi le support et le pardon réciproques<sup>7</sup>. Il y a là un aspect pour ainsi dire constitutif de l'Eglise, en ce sens où, bibliquement, ceux qui font partie du corps du Christ sont, *de facto*, membres les uns des autres<sup>8</sup>. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que la très grande majorité des exhortations concrètes dans les épîtres visent les croyants, non pas tant dans leur individualité que dans leurs relations mutuelles<sup>9</sup>.

– Enfin, une orientation horizontale-externe (ou vers le monde). L'Eglise est investie d'un message qui doit être proclamé au-dehors, à ceux qui ne l'ont pas entendu. C'est dans ce sens, typiquement, que l'on parle de « mission », que ce soit sur le plan local ou plus large. En effet, l'Eglise « apostolique » est *envoyée* vers les nations. Elle a la responsabilité d'annoncer l'évangile de Jésus-Christ « jusqu'aux extrémités de la terre »<sup>10</sup>. C'est ici que se pose la question de l'engagement social : cette orientation vers l'extérieur comprend-elle des efforts visant à améliorer la société ? Autrement dit, la mission consiste-t-elle uniquement en une proclamation verbale ou comporte-t-elle, du moins potentiellement, un

---

<sup>6</sup> Rm 12.1ss.

<sup>7</sup> Mt 6.14-15 ; Rm 12.10 ; 15.5, 7 ; 1Co 13.4 ; Ga 6.2 ; Ep 4.32 ; Ph 2.5 ; Col 3.12-13 ; 1P 3.8, etc.

<sup>8</sup> Rm 12.5 ; Ep 4.25.

<sup>9</sup> Cf. mon article « S'édifier les uns les autres : la dimension communautaire de l'édification chrétienne », *La Revue réformée* 257 (2011/1), p. 23-37.

<sup>10</sup> Ac 1.8 ; Lc 24.47, etc.

aspect concret et transformateur ? Il faudra revenir sur cette question par la suite. Pour l'instant, relevons simplement que les notions de « témoins »<sup>11</sup>, de « témoignage »<sup>12</sup> ou encore l'action de « témoigner »<sup>13</sup> sont, dans le Nouveau Testament, fondamentales pour comprendre cette orientation. L'Eglise a pour responsabilité de *rendre témoignage*, de faire connaître aux humains ce que Dieu a fait en Christ, ce que cela implique en termes de jugement et de grâce, et les promesses encore tenues en réserve pour l'Eglise comme pour la création.

Ces trois domaines, présentés ici de façon schématique, expliquent le « pourquoi » de la présence de l'Eglise au monde. Soulignons d'emblée qu'ils ne sont pas indépendants les uns des autres. Nous voyons clairement cela en rapport avec la « mission », comprise au sens étroit d'orientation vers l'extérieur : l'aspect vertical montre au monde la source de l'espérance de l'Eglise et constitue le moteur de son action. L'aspect horizontal-interne, entendu comme amour fraternel, participe aussi à la mission vers l'extérieur dans la mesure où il confirme, devant les hommes, la vérité du message du Christ : « A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » (Jn 13.34-35) Du reste, l'orientation horizontale-externe ne peut pas être séparée, elle non plus, des deux autres : par l'envoi dans le monde, l'Eglise cherche à faire d'autres hommes, femmes et familles des adorateurs qui, en étant introduits dans le corps du Christ, apprennent à aimer le Dieu vivant en aimant ceux qui sont devenus leurs frères.

---

<sup>11</sup> Lc 24.48 ; Ac 1.8, 22 ; 2.32 ; 3.15 ; 5.32 ; 10.39, 41 ; 13.31 ; 22.15 ; 26.16 ; Ap 11.3 ; 17.6.

<sup>12</sup> Mt 10.18 ; 24.14 ; Mc 6.11 ; 13.9 ; Lc 9.5 ; 21.13 ; Ac 4.33 ; 22.18 ; 1Co 1.6 ; 2Th 1.10 ; 2Tm 1.8 ; Ap 1.9 ; 6.9 ; 11.7 ; 12.11, 17 ; 19.10 ; 20.4.

<sup>13</sup> Jn 15.27 ; Ac 14.3 ; 23.11 ; 1Co 15.15 ; 1Jn 1.2 ; 4.14 ; 5.10 ; Ap 1.2.

## 1.B : L'évangile de Jésus-Christ

L'Eglise se définit par l'évangile, autant dans son accès à Dieu par le Christ que dans son existence communautaire et sa mission de proclamation. La théologie classique le dit bien, l'Eglise est *creatura verbi* ; elle existe par, et en rapport avec la parole de l'évangile. Mais qu'est-ce que l'évangile ? Le protestantisme l'a parfois compris comme la simple annonce du pardon ou de la justification par la foi. Un raccourci courant parlera de l'« évangile de la grâce ». A n'en pas douter, le message de la grâce et du pardon fait partie intégrante de cette « bonne nouvelle »<sup>14</sup>. Mais, le plus souvent, le Nouveau Testament qualifie l'évangile soit comme « évangile de Jésus-Christ », soit comme « évangile de Dieu »<sup>15</sup>, ce qui a pour conséquence de mettre en évidence non une grâce offerte de façon abstraite, mais Dieu lui-même ou le Christ. Un bon point de départ pour comprendre l'évangile se trouve dans les premiers versets de Romains :

Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à être apôtre, mis à part pour annoncer l'évangile de Dieu, – évangile qui avait été promis auparavant de la part de Dieu par ses prophètes dans les saintes Ecritures ; *il concerne son Fils né de la postérité de David, selon la chair, déclaré Fils de Dieu avec puissance, selon l'Esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les morts, Jésus-Christ notre Seigneur.* (Rm 1.1-4)

D'après ces versets, le contenu de l'évangile est Jésus-Christ lui-même : annoncé dans les Ecritures, il est l'ultime Fils de David, mort et ressuscité, qui règne actuellement sur toutes choses. C'est ce même évangile que Pierre annonce au jour de Pentecôte, en concluant ainsi son discours : « Que

---

<sup>14</sup> Cf. Ac 20.24 ; Ep 1.7-8.

<sup>15</sup> Mc 1.1, 14 ; Rm 15.16, 19 ; 1Co 9.12 ; 2Co 2.12 ; 4.4 ; 9.13 ; 10.14 ; 11.7 ; Ga 1.7 ; Ph 1.27 ; 1Th 2.2, 8-9 ; 3.2 ; 1Tm 1.11 ; 1P 4.17.

toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que *Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié.* » (Ac 2.36)

De fait, le terme *euaggelion* et le verbe correspondant ont souvent des connotations militaires<sup>16</sup>. Dans l'Ancien Testament et la littérature extrabiblique de l'époque, l'« évangile » désigne régulièrement la victoire sur un peuple ennemi. Il y a là un élément important pour comprendre l'évangile biblique. Par sa mort et sa résurrection, Jésus-Christ a vaincu les puissances hostiles : Satan, la mort et le péché, comme aussi les êtres humains qui s'élèvent contre lui<sup>17</sup>. Par son ascension, Jésus, le Christ, a pris place sur le trône, il siège « à la droite de Dieu » et il exerce désormais son règne sur toutes choses. C'est d'ailleurs en raison de cette souveraineté de Dieu manifestée dans le règne du Christ que l'Église peut être amenée, comme les prophètes de l'Ancien Testament<sup>18</sup>, à dénoncer certaines dérives graves au sein de la société non chrétienne, ou à encourager des comportements ou des systèmes économiques plus justes. La seigneurie de Jésus-Christ s'étend en effet à *toute la réalité*.

Certes, parler de l'évangile de la grâce ou de l'évangile du pardon reste légitime. En 1 Corinthiens 15, par exemple, Paul définit la bonne nouvelle ainsi : « Christ est mort *pour nos péchés*, selon les Ecritures ; il a été enseveli, et il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures. » (1Co 15.3-4) Il ne s'agit pas d'opposer l'idée du *Christus Victor* à la mort substitutionnelle de la croix. Mais il y a un ordre et une priorité : par sa mort, sa résurrection et son ascension à la droite du Père, Jésus-Christ règne en vainqueur. Parmi les *conséquences heureuses* de cette victoire figurent le pardon, la réconciliation

---

<sup>16</sup> Comme le reconnaissent la plupart des commentateurs récents. Cf., par exemple, R.N. Longenecker, *The Epistle to the Romans. A Commentary on the Greek Text* (coll. NIGTC), Grand Rapids, Eerdmans, 2016, p. 58.

<sup>17</sup> Le Psaume 2, souvent cité dans le Nouveau Testament en rapport avec la résurrection du Christ, développe explicitement cette dernière idée.

<sup>18</sup> Cf., par exemple, Am 1.3-2.3 ; Es 14.24-23.18 ; Jr 46-51 ; Ez 25-32, etc.

et la vie pour ceux qui se tournent vers lui. Ces derniers aspects ne doivent toutefois pas occulter la personne et le statut du Christ, qui est le centre de l'évangile. Jésus-Christ est *Seigneur*<sup>19</sup>.

### 1.C : Le royaume de Dieu

Dire qu'au cœur de l'évangile se trouve la seigneurie du Christ indique déjà, du moins en partie, le lien entre évangile et royaume – ou règne – de Dieu (ces deux derniers étant pratiquement synonymes)<sup>20</sup>. Chez Matthieu, l'évangile n'est rien d'autre que l'évangile *du royaume*<sup>21</sup>. Aussi Jésus peut-il dire à ses disciples : « Cet évangile du royaume sera prêché dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. » (Mt 24.14) Notons qu'ici l'évangile que les disciples devront annoncer aux nations, et ceci jusqu'à la fin de l'histoire présente, concerne très exactement le règne de Dieu.

Pour le Nouveau Testament, ce règne devient visible lorsque des hommes et des femmes *fléchissent le genou devant le*

---

<sup>19</sup> Le fait que l'évangile se définit d'abord par la victoire et le règne présent du Christ a des implications, aussi bien pour la vie du croyant que pour l'espérance chrétienne. Le pardon des péchés n'est pas, à proprement parler, le centre de l'évangile mais une conséquence de la croix et du tombeau vide ; de ce fait, la vie chrétienne ne se définit pas uniquement dans la tension, chère à Luther, du *simul justus et peccator* mais, en tout premier lieu, dans une perspective de participation à la victoire du Christ et de vie de *disciple*. De même, puisque l'évangile est la proclamation de la victoire du Christ-Roi, il a une portée universelle et cosmique : il ouvre sur l'espérance du jour où « tout genou fléchira » (Ph 2.11) et où toutes choses seront faites nouvelles. Le lien entre ces deux aspects de l'évangile – personnel et cosmique – est la résurrection du Christ. Si, dans la mort du Christ, le péché a été jugé et condamné, c'est grâce à la résurrection que *la puissance* du péché est brisée dans la vie de ceux qui lui appartiennent. Cette résurrection constitue encore les prémices de ce qui est promis pour la fin des temps : tel il est lui, tels nous serons (1Jn 3.2).

<sup>20</sup> Les notions de « royaume de Dieu » et « règne de Dieu » sont très présentes dans *LEC*.

<sup>21</sup> Mt 4.23 ; 9.35 ; 24.14 ; une seule exception : 26.13, où il est simplement question de « cet évangile ».

*Roi*, qu'ils acceptent sa souveraineté et y conforment leur vie. Une telle compréhension de la vie chrétienne n'a pourtant rien de despotique, car elle passe par la réconciliation de la croix, permettant à celui qui s'y soumet de s'adresser à Dieu comme à son « Père ». Au cœur de ce règne se trouve l'enseignement biblique sur l'*amour*. On le sait, la Loi tout entière s'articule autour du double commandement d'aimer Dieu « de tout son cœur » et son prochain comme soi-même<sup>22</sup>. Celui qui vit dans l'amour vit en fait les prémices du royaume<sup>23</sup>. C'est pourquoi aimer les frères, à l'instar de Jésus lui-même, est le « commandement nouveau », car dans l'amour du Christ à la croix « les ténèbres se dissipent et la lumière véritable paraît déjà » (1Jn 2.7-8). L'amour de la croix manifeste la situation eschatologique – nouvelle – et anticipe celle-ci. Comme trait central du royaume éternel, l'amour demeurera lorsque la foi aura cédé à la vue et l'espérance à la possession<sup>24</sup>. En vivant entre eux l'amour du Christ, les chrétiens goûtent donc déjà à la réalité finale.

Quel est le lien entre l'Eglise et le royaume ? Si, comme cela a souvent été rappelé, l'Eglise n'est pas le royaume, elle est pourtant le lieu où, dans l'histoire présente, le règne de Dieu se manifeste, car c'est là que ceux qui ont été saisis par ce règne vivent comme sujets réconciliés et obéissants du Roi. L'Eglise reçoit la mission de montrer au monde à quoi ressemblent, concrètement, les attitudes et l'obéissance du royaume, ainsi que la réconciliation qui en constitue le cœur vivant. Wolfhart Pannenberg le dit ainsi :

[...] De par la résurrection de Jésus cette réalité eschatologique agit au sein même du présent grâce à la prédication du message

---

<sup>22</sup> Mc 12.29-31. Ce point est bien souligné *in* LEC I, 1, A, et souvent par la suite.

<sup>23</sup> Cela est sous-entendu dans la réponse du scribe qui reconnaît (Mc 12.34) le caractère fondamental de ces deux commandements : « Jésus, voyant qu'il avait répondu avec sagesse, lui dit : Tu n'es pas loin du Royaume de Dieu. »

<sup>24</sup> 1Co 13.13.

chrétien. L'Eglise est ainsi établie comme forme provisoire du Royaume du Christ. Elle anticipe dans sa communauté la réalité future du Royaume de Dieu [...]. Mais l'Eglise n'est pas elle-même cette société qui aurait déjà trouvé son accomplissement sous le règne de Dieu. Elle doit donc s'élever toujours au-dessus des barrières de sa propre forme terrestre, anticiper le Royaume eschatologique de Dieu qui est son propre avenir : sa mission à elle est d'attirer l'attention sur cet avenir eschatologique du salut en tant qu'il se distingue du présent, c'est d'en ouvrir l'accès en procurant la communion avec le Jésus de Nazareth crucifié, élevé maintenant comme Seigneur de la fin des temps. [...] Par le message chrétien l'annonce de la Royauté de Jésus, qui réalise l'espérance d'Israël en la Royauté de son Dieu, se trouve dès maintenant répandue parmi les hommes, et, dès maintenant, la liturgie des chrétiens fait retentir [des louanges] au Seigneur de la fin des temps<sup>25</sup>.

Ce rapport entre mission, message de l'évangile comme annonce de la souveraineté du Christ et vie de l'Eglise ressort bien dans les évangiles. Le message confié à l'Eglise, tout en impliquant la conversion et le pardon des péchés (Lc 24.46-48), concerne en premier lieu le règne présent du Christ : « *Toute autorité m'a été donnée dans le ciel et sur la terre ! Allez donc (oun), faites disciples toutes les nations.* » (Mt 28.18-19) Parallèlement à cela, l'Eglise est appelée à être, au sein du monde, sel et lumière, une ville placée sur une montagne, afin de montrer le caractère du Royaume. Cette présence bienfaisante ne se limite d'ailleurs pas à celle d'une simple parole. Elle se traduit par des actes illustrant l'espérance des disciples : « *Que votre lumière brille ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos œuvres bonnes, et glorifient votre Père qui est dans les cieux.* » (Mt 5.13-16)

Ces liens sont logiques : puisque Jésus a proclamé le royaume, le message de l'Eglise doit concerner lui aussi le

---

<sup>25</sup> W. Pannenberg, *Esquisse d'une christologie* (coll. Cogito Fidei), Paris, Cerf, 1971, p. 479-480, 476. Cf. aussi LEC I, 9, C.

royaume. Sa mission consistera à inviter « ceux du dehors » à entrer dans le règne du Roi, à se soumettre à celui qui s'est donné à la croix pour vaincre le mal et le péché, et à recevoir la réconciliation acquise pour ceux qui étaient autrefois ennemis. Cela implique, pratiquement, vivre des attitudes et des gestes d'amour à l'égard de Dieu et du prochain, aimer comme le Christ lui-même a aimé. Le comportement des chrétiens reflétera la réalité du royaume, leur espérance s'orientera vers le royaume, leur prière sera celle du royaume : « Que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » (Mt 6.10)

\* \* \*

Résumons. L'Eglise, au sein du monde, a une responsabilité triple. Elle oriente ses membres d'abord vers Dieu qui, en Jésus-Christ, est devenu leur Père. Dans le même temps, elle les appelle à cultiver l'amour entre eux comme signe et réalité de ce qui leur a été donné en Christ et comme avant-goût de ce qu'ils espèrent encore. De même, la responsabilité de l'Eglise touche à la « mission » au sens étroit, entendue comme témoignage, proclamation en paroles et en actes. L'évangile du Christ est présent et décisif dans chacun de ces domaines. En raison de la bonne nouvelle, l'Eglise et ses membres adorent le Dieu de Jésus-Christ : ils fléchissent le genou devant le Roi ressuscité, et ce dans tous les domaines de l'existence. Grâce à l'Esprit, l'Eglise – collectivement et individuellement – produit « les fruits du royaume » (Mt 21.43) comme manifestation et anticipation de ce qu'elle attend encore. Son message porté à l'extérieur proclame la seigneurie et la réconciliation du Christ afin que d'autres fléchissent le genou et entrent dans ce règne salvifique.

A mon sens, ces éléments bibliques permettent de comprendre la « mission » de l'Eglise de façon à la fois suffi-

samment large pour concevoir une vraie présence au sein du monde et assez précise pour ne pas diluer la responsabilité du peuple de Dieu dans des activités qui dépasseraient son mandat. Il reste à voir comment ils peuvent se concrétiser pratiquement et dans quelle mesure – mais aussi avec quelles limites – cela implique une présence « sociale » au sein de la cité. C'est ce que je voudrais faire dans la partie suivante, en étant en dialogue, là où cela semble utile, avec l'*Engagement du Cap*.

## **2. Une Eglise missionnaire au cœur de la cité : quelques distinctions fondamentales**

*LEC* représente une tentative approfondie de faire honneur au message de l'évangile, tout en encourageant les chrétiens à prendre part aux questions qui agitent la société actuelle. Cela touche autant aux interrogations éthiques et épistémologiques qu'aux fléaux sociaux. Que faut-il en penser ? Les définitions que nous venons de voir conduisent, me semble-t-il, à établir des distinctions dans quatre domaines distincts mais proches, le premier se subdivisant en deux.

### *2.A : Mission de l'Eglise ou responsabilité chrétienne ?*

#### *i) Missio Dei et mission de l'Eglise*

Un *leitmotiv* dans *LEC* est la *missio Dei*, ou « mission de Dieu ». Puisant son fondement biblique dans l'envoi (*missio*) du Fils par le Père, puis de l'Esprit par le Père et le Fils, cette idée souligne que Dieu est, en lui-même, un « Dieu missionnaire »<sup>26</sup>. Du fait que le Dieu sauveur est aussi le Dieu créateur, cette mission a pour objet la création entière.

---

<sup>26</sup> Cf., par exemple, *LEC* I, 1, 5 (introduction) : « L'Esprit Saint [...] est l'Esprit missionnaire, envoyé par le Père missionnaire et le Fils missionnaire ; il insuffle vie et puissance dans l'Eglise missionnaire de Dieu. »

La mission de Dieu ne saurait donc se limiter à l'Église ou à la proclamation du salut individuel en Christ. Comme *LEC* le rappelle, Dieu a pour dessein de réparer totalement les conséquences du mal et du péché, et de conduire toutes choses à la transformation voulue pour sa création au commencement. Cette *missio*, par définition, est aussi large que la création déchuée.

Sur le plan biblique, cette perspective me paraît saine et irréfutable. Toutefois, il en résulte souvent – *LEC* n'y échappe pas – un glissement par lequel la mission divine devient synonyme de celle de l'Église<sup>27</sup>. Nous avons déjà vu *LEC* I, 10, A dans l'introduction du présent article : l'Église existe afin de « [...] participer à la mission transformatrice de Dieu au sein de l'histoire ». *LEC* I, 10, B en tire les conséquences en distinguant entre la tâche de proclamer l'évangile et la mission de l'Église qui, elle, est bien plus large :

Notre tâche évangélique est de faire connaître cette bonne nouvelle à toutes les nations. [...] *Notre mission dans sa totalité* doit donc refléter l'intégration réciproque de l'évangélisation et d'un engagement résolu au sein du monde, ordonné et motivé par l'ensemble de la révélation biblique au sujet de l'évangile de Dieu<sup>28</sup>.

L'annonce de l'évangile est donc un élément central de la mission confiée à l'Église, mais elle n'en est qu'une partie. Dans cette même perspective, *LEC* dit, un peu plus loin : « Nous nous engageons à exercer de façon intégrale et dy-

---

<sup>27</sup> J.-G. Gantenbein, *Mission en Europe. Une étude missiologique pour le XXI<sup>e</sup> siècle* (coll. Studia Oecumenica Friburgensia), Münster, 2016, p. 10, localise le moment de ce glissement, en pointant la définition de *missio Dei* promulguée au Conseil international des missions en 1952. Ce conseil, tenu à Willingen, a intégré l'envoi de l'Église à la *missio Dei*, dans un même élan avec l'envoi du Fils et de l'Esprit.

<sup>28</sup> Italiques ajoutés. Le texte anglais dit ceci : « Our evangelistic task is to make that good news known to all nations. [...] All our mission must therefore reflect the integration of evangelism and committed engagement in the world, both being ordered and driven by the whole biblical revelation of the gospel of God. »

namique *toutes les dimensions de la mission à laquelle Dieu appelle son Eglise.* »<sup>29</sup> Quelles sont, précisément, ces dimensions de la mission ? Dans *LEC I*, 5, C, celle-ci est définie de façon aussi large que la vie chrétienne :

Proclamer l'évangile, rendre témoignage à la vérité, faire des disciples, œuvrer en vue de la paix, nous engager sur le plan social, travailler en vue de la transformation éthique, prendre soin de la création, vaincre les forces du mal, chasser les esprits démoniaques, guérir les malades, souffrir et persévérer au sein de la persécution. Tout ce que nous faisons au nom du Christ doit être mené sous l'impulsion et par la force de l'Esprit Saint<sup>30</sup>.

Force est de constater que l'assimilation de la mission de l'Eglise à celle de Dieu conduit à des confusions. Certes, Dieu a pour dessein de réparer totalement les conséquences du mal et du péché et de conduire sa création à la transformation promise pour la fin des temps (Rm 8.18-22). La mission de l'Eglise s'inscrit à l'intérieur de ce dessein. Mais elle est aussi plus restreinte. Comme nous l'avons vu plus haut, cette mission, au sens étroit d'envoi (l'orientation horizontale-externe), concerne la proclamation – en paroles et en actes – de ce que Dieu a fait et fera en Christ, ainsi que l'appel à recevoir cette bonne nouvelle et ses conséquences. Bibliquement, elle se définit en rapport avec le *témoignage*.

La nécessaire distinction entre ces deux « missions », celle de Dieu et celle de l'Eglise, peut être illustrée par l'œuvre du Christ et le don de l'Esprit. La seigneurie du Christ, l'œuvre de la croix et du tombeau vide représentent à la fois le moyen concret et la finalité des desseins divins ; elles sont au centre de la *missio Dei*. De même, l'Esprit vient toucher les

---

<sup>29</sup> L'ensemble de cette phrase est en italiques dans le texte.

<sup>30</sup> Italiques ajoutés. De même, *LEC I*, 7, A parle de la « mission globale » (« *comprehensive mission* ») du peuple de Dieu qui inclut l'action envers des individus, comme aussi envers la société et la création.

cœurs des humains pour que ceux-ci fléchissent le genou, reçoivent le pardon divin, deviennent sujets du royaume et fils du Père. L'orientation horizontale-externe conduit l'Eglise à proclamer cette réalité et à exhorter les hommes à y entrer. *Mais l'Eglise n'effectue pas elle-même la rédemption ni n'ouvre les cœurs au Seigneur.* Cet exemple précis le souligne bien : la mission de l'Eglise, tout en s'intégrant au contexte plus large de la *missio Dei*, est aussi plus limitée que cette dernière. Si l'action de l'Eglise relève bien de la mission de Dieu en faveur de sa création, elle s'inscrit pourtant dans une sphère d'activité particulière, celle du témoignage et de l'appel.

*ii) La responsabilité chrétienne vis-à-vis du monde*

En lien avec ce premier point, il faut également parler de *la responsabilité du croyant dans la cité*. La mission de l'Eglise est liée de façon indissociable à la proclamation. Pourtant, le chrétien vit au sein de la société. Il le fait d'ailleurs à double titre : comme disciple du Christ mais aussi comme créature de Dieu et « prochain de son prochain ». Si la révélation biblique énonce le commandement « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » dans le contexte du peuple de Dieu, le « prochain » qu'il s'agit d'aimer l'est néanmoins sans qualification de croyant, de membre de l'Eglise ou autre. Je suis appelé à être le prochain de mon prochain par le simple fait que ce dernier est dans le besoin et qu'il se trouve à proximité de moi<sup>31</sup>. Du fait que le Dieu rédempteur est d'abord le Dieu créateur, le chrétien, bien qu'objet de la grâce particulière du Christ, reste créature de Dieu. A ce niveau, ses responsabilités sont les mêmes que celles de tout autre être humain, responsabilités qui concernent la sollicitude et la

---

<sup>31</sup> Ainsi, dans la parabole du bon Samaritain, ce n'est précisément pas un membre d'Israël mais un « païen » qui incarne les valeurs du « prochain » vis-à-vis de celui qui se trouve être son prochain (Lc 10.29-37).

bienveillance envers autrui dans la société à laquelle il continue d'appartenir.

Quantité de domaines abordés par *LEC* font donc partie, légitimement, de la vie du chrétien dans sa qualité de créature de Dieu. Ce sont des sphères d'activité où le chrétien peut et doit exercer sa responsabilité de citoyen pour le bien de la cité. Nous sommes, là encore, dans la perspective prescrite par les évangiles : « Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux. »<sup>32</sup> L'idée est bien ici d'agir envers autrui avec la même bienveillance que l'on espère de la part des autres. Appliquée à la vie de la cité, cela peut se paraphraser ainsi : « Cherchez à promouvoir pour les autres les comportements dont vous souhaiteriez bénéficier vous-mêmes lorsqu'ils agissent à votre égard. »

Dans la pratique, les responsabilités particulières ne seront pas les mêmes pour tous les chrétiens. Certains s'engageront dans des domaines où d'autres ne le feront pas : politique locale ou nationale, engagement matériel envers les nécessiteux, moralisation de la vie sociale, soin des immigrants issus de situations de crise, écologie, notamment. À côté de cela, tout chrétien est aussi appelé à vivre en disciple, en sorte que l'évangile soit la réalité fondamentale pour laquelle il vit, appelé aussi à faire tout son possible pour que l'évangile soit proclamé et reçu.

Il est sans doute difficile d'exprimer de façon pleinement satisfaisante l'articulation entre la mission de proclamation/témoignage et la responsabilité du chrétien comme membre de la cité. Dire « ceci *et* cela » pourrait donner l'impression que les deux sont sur un pied d'égalité. Bibliquement, l'œuvre de l'évangile reste prioritaire, car elle seule fait connaître la seigneurie du Christ et permet la réconcilia-

---

<sup>32</sup> Lc 6.31 et par.

tion avec Dieu dans laquelle tous sont appelés à entrer<sup>33</sup>. Ceci dit, il ne s'agit pas de raisonner en termes exclusifs, car la réalité chrétienne ne fait pas sortir le disciple de sa condition de créature et d'image de Dieu. En même temps (!), cette responsabilité de créature et de « prochain de son prochain » ne doit pas faire perdre de vue la mission *première* qu'est une vie au service de l'évangile.

## ***2.B : Transformation de la société ou rejaillissement des effets de l'évangile ?***

LEC parle à plusieurs reprises de la mission de l'Eglise en lien avec la transformation de la société et de la création<sup>34</sup>, ou encore de « la rédemption de la culture »<sup>35</sup>. Il est vrai que, dans des régions en voie de développement mais aussi dans les pays modernisés, l'action concrète de l'Eglise peut apporter – et, dans les faits, a souvent apporté – des améliorations significatives à la société. Harvey Conn, théologien et praticien presbytérien, relate dans son livre *Evangelism : Doing Justice and Preaching Grace*, le dilemme auquel il s'est trouvé confronté en tant que missionnaire en Corée dans les années 1950 : alors qu'il voulait simplement proclamer l'évangile aux prostituées de Séoul, il se rendit rapidement compte que l'annonce évangélique, dans cette situation, devait s'accompagner d'actions concrètes, permettant aux jeunes filles non seulement d'entendre une

---

<sup>33</sup> T. Chester et S. Timmis, *Total Church. A Radical Reshaping around Gospel and Community*, Wheaton IL, Crossway, 2008, donnent des perspectives utiles sur ce sujet, notamment dans les chapitres 3-6.

<sup>34</sup> LEC I, 10 (introduction) ; II, A, 3 ; II, B, 2, b ; II, D, 5 ; cf. I, 8, D : « L'évangile est la puissance de Dieu pour la transformation de la vie, puissance qui agit dans le monde (*The gospel is God's life-transforming power at work in the world*). » Ailleurs, face à l'évangile de prospérité, LEC souligne l'importance de l'action consistant à « apporter la justice et une transformation durable pour les pauvres (*bring justice and lasting transformation for the poor*) » (II, E, 5, a, italiques ajoutés).

<sup>35</sup> LEC I, 7, B.

parole de grâce, mais de sortir de la spirale de l'esclavage sexuel dans laquelle elles avaient été prises, le plus souvent contre leur gré et de façon violente<sup>36</sup>. Plus généralement, on sait que l'émergence des soins hospitaliers modernes, la création d'écoles et d'universités en Afrique, dans le Moyen-Orient et ailleurs, ont surtout été le fait des missions chrétiennes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>37</sup>, sans parler de la formidable impulsion que la Réforme a donnée à ces domaines au XVI<sup>e</sup> siècle, ou plus généralement l'Eglise dans les siècles qui l'ont précédée. Des œuvres comme le SEL en France aujourd'hui, ou le réseau international Micah, pourraient encore être citées<sup>38</sup>. Ces exemples, nombreux, accréditent l'idée que la transformation de la société fait légitimement partie de la mission de l'Eglise.

Pourtant, à mon sens, il faut distinguer entre transformation sociale et *rejaillissement des effets de l'évangile*. De fait, l'Écriture réserve la notion de *transformation* à l'œuvre de l'Esprit qui agit dans l'Eglise et la vie des croyants. Comme le dit l'apôtre Paul : « Nous tous qui, le visage découvert, contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, *comme par le Seigneur, l'Esprit*. » (2Co 3.18)<sup>39</sup> Ici comme ailleurs, la transformation biblique s'opère au moyen de la Parole et elle concerne l'Eglise et ses membres. C'est Dieu lui-même qui en est l'auteur.

Cela étant dit, du fait même que l'Esprit transforme l'existence des croyants, les effets de cette transformation *rejaillissent* normalement sur les situations concrètes où les

---

<sup>36</sup> H.M. Conn, *Evangelism, Doing Justice and Preaching Grace*, Grand Rapids, Zondervan Academic, 1982, p. 45s.

<sup>37</sup> Cf., par exemple, <http://press.princeton.edu/chapters/s8827.pdf> (dernière consultation le 26/02/2018).

<sup>38</sup> Le Micah Network ou Micah Challenge, qui tire son nom de Michée 6.8, existe en France sous le nom de Michée France (Défi Michée, jusqu'en 2015).

<sup>39</sup> Version de Segond, 1910.

croissants se trouvent engagés : dans leurs relations familiales, lieux de travail, cercles d'amis, villes et villages, notamment. Par leurs vies transformées, les chrétiens communiquent une image de l'existence humaine qui contraste avec la mentalité ambiante mais rejoint les aspirations les plus profondes de leurs concitoyens. C'est d'abord par ces attitudes et comportements transformés, par des gestes d'amour, de générosité et de sollicitude, que des traits de caractère souvent propres aux chrétiens se remarquent et finissent par être adoptés au-delà de l'Eglise. Cela reste vrai, même lorsque le message de l'évangile n'est pas écouté ou est reçu de façon superficielle seulement.

En d'autres termes, si la Bible ignore tout d'une transformation qui ne passerait pas par la réception de l'évangile, celui-ci produit pourtant des bienfaits qui rayonnent, comme des conséquences ou effets secondaires, à partir de la vie changée de l'Eglise et de ses membres<sup>40</sup>.

Il est peut-être utile de dire un mot ici sur l'action chrétienne au niveau de la législation. L'Eglise occidentale a une longue histoire d'influence sur ce plan. Cela n'est pas mauvais en soi mais implique une grande prudence, d'autant plus que ce domaine est aujourd'hui assez largement « verrouillé » en la défaveur des chrétiens (du moins en Europe). De façon générale, il faut reconnaître que si la législation peut freiner

---

<sup>40</sup> Ce que G. Lohfink, *L'Eglise que voulait Jésus*, Paris, Cerf, 1985, p. 103, dit du rapport entre esclaves et maîtres dans l'Eglise du 1<sup>er</sup> siècle pourrait facilement s'appliquer à d'autres domaines : « [...] Ce qui est en question, c'est sans doute bien la transformation eschatologique de tout l'univers, mais cette transformation suppose tout d'abord que le peuple de Dieu commence lui-même à vivre la nouvelle réalité au milieu même de ce monde. Du reste, quand Paul dit que, *dans la communauté chrétienne*, la différence entre esclaves et hommes libres n'a plus place, cela ne veut pas dire que les structures sociales de la société antique n'en aient pas été touchées. Car on ne peut pas plus fortement attaquer des systèmes sociaux corrompus qu'en créant en leur sein une *contre-société*. Du simple fait de son existence, celle-ci constitue une remise en cause beaucoup plus effective des anciennes structures que tous les programmes de transformation mondiale qui ne coûtent rien à personne. » (Italiques dans le texte.)

certains abus, elle est avant tout *le reflet* des mœurs de la société. C'est pourquoi la législation est toujours évolutive : elle précise les limites de ce qui est le plus largement accepté par la population à un moment donné. Pour dire les choses de façon un peu schématique, la législation *découle de la pensée ambiante bien plus qu'elle ne la façonne*<sup>41</sup>. Il est donc erroné de penser que la pression des chrétiens sur les textes législatifs d'un pays puisse, à elle seule, opérer des changements durables à ce niveau. Il serait même possible d'affirmer que, lorsque l'Eglise s'est focalisée sur la législation comme champ d'action privilégié, elle a perdu du terrain et dans ce domaine et dans celui des mentalités.

En réalité, lorsque l'Eglise définit sa présence et son activité en rapport avec la transformation de la société, elle passe à côté de la mission qui lui est confiée. Nous l'avons vu, son orientation horizontale-externe se définit à partir de la notion de *témoignage*. L'Eglise n'a pas à se désintéresser des effets positifs de l'évangile pour la société, encore moins à les mépriser. Mais cela restera de l'ordre des conséquences heureuses – et provisoires – de son message, non la finalité.

---

<sup>41</sup> Il serait possible de penser que l'évolution récente de la législation française en matière de conjugalité ou de composition de la famille dément cette affirmation, notamment pour le mariage homosexuel. En effet, la loi Taubira a introduit, malgré les protestations d'une partie non négligeable de la population française, une définition du couple que la société a ensuite acceptée et intégrée à sa conception de la vie conjugale. Cependant, cela est vrai en partie seulement. De fait, la loi Taubira a été *accompagnée* d'un effort conséquent, sur plusieurs années, visant à normaliser le couple homosexuel ou lesbien comme alternative légitime à l'hétérosexualité. Cet effort s'est porté sur des domaines multiples : l'Education nationale, le cinéma, la littérature, la publicité, les médias (téléjournal, quotidiens...), etc. Les racines de ce changement vont plus loin encore, remontant aux années 1960 en tout cas, et à l'émergence d'une notion de la sexualité comme expression de la liberté individuelle. Sans cette évolution des mentalités et le travail visant à accélérer la normalisation de l'homosexualité, un tel changement sur le plan de la législation n'aurait jamais pu voir le jour.

## 2.C : L'engagement de l'Eglise ou de l'individu ?

Tout ce qui a été dit jusqu'ici sous-entend une distinction entre l'Eglise et le croyant individuel. Nous avons déjà fait remarquer que l'orientation horizontale-externe de l'Eglise visait la proclamation, en paroles et en actes, de l'évangile. Au risque de tomber dans des perspectives simplistes, disons que la vocation de l'Eglise, vocation entendue au sens étroit comme au sens large, concerne la communion avec Dieu et avec les autres, communion passant par la réconciliation du Christ, *et s'y limite*. Le message qu'elle proclame vise à faire découvrir la même réalité verticale et horizontale-interne qu'il lui a été donné de découvrir.

Cela dresse des limites particulièrement – quoique non exclusivement – dans le domaine de la politique. Il y a plusieurs décennies déjà, John Murray rappelait que l'Eglise a la tâche de « proclamer tout le conseil de Dieu », ce qui implique, entre autres, annoncer à l'Etat ses responsabilités, comme ses limites, et dénoncer les situations dans lesquelles l'Etat manque à ses obligations envers ses citoyens. Nous touchons là au rôle prophétique de l'Eglise. Mais, poursuit Murray, « [...] la distinction entre cette activité de l'Eglise et l'activité *politique* doit être reconnue. Pour dire les choses de façon brutale, l'Eglise ne doit pas s'engager dans *la politique*. [...] Elle ne doit ni créer ni favoriser des partis ou des blocs politiques. »<sup>42</sup> Pour autant, dit-il, il ne s'ensuit pas que foi chrétienne et engagement dans la société soient en opposition l'un à l'autre : l'Eglise se doit, au contraire, d'encourager *ses membres* à une action politique responsable en tant que citoyens<sup>43</sup>.

---

<sup>42</sup> J. Murray, "The Relation of Church and State", in *The Collected Works of John Murray, t. 1, The Claims of Truth*, Edimbourg-Carlisle, 1989<sup>2</sup>, p. 255 (italiques dans le texte).

<sup>43</sup> *Ibid.*

Cette distinction de Murray vaut, me semble-t-il, pour l'engagement du chrétien de manière générale. La sphère d'action particulière de l'Eglise en tant qu'Eglise est la proclamation (au sens large) de l'évangile du règne du Christ, sa vie cultuelle et communautaire, ainsi que l'édification de ceux qui en font partie. Les membres de l'Eglise, eux, ont un champ d'action et une responsabilité beaucoup plus larges. Cela reste vrai même si, dans les faits, la frontière entre les deux ne peut pas toujours être délimitée de façon précise<sup>44</sup>. Or, cette distinction s'en trouve brouillée lorsque LEC affirme, par exemple, que la véritable réconciliation, tout en exigeant la repentance et la confession des péchés, « [...] inclut aussi l'engagement *de la part de l'Eglise* à rechercher la justice et, là où cela convient, la réparation pour ceux qui ont

---

<sup>44</sup> La difficulté d'une distinction nette se voit notamment dans les activités concertées de chrétiens agissant en dehors du cadre précis de l'Eglise. Abraham Kuyper, suivi de façon plus équilibrée par Herman Bavinck, *Reformed Dogmatics*, t. 4, Grand Rapids, Baker, 2008, p. 303-305 et *passim*, a distingué entre l'Eglise comme *institution* (le peuple de Dieu rassemblé en vue d'une activité cultuelle, etc.) et dans sa qualité *d'entité organique* (les chrétiens agissant de façon informelle ou individuelle). Il s'agirait de l'Eglise dans les deux cas, mais opérant dans des sphères différentes et avec des buts divergents. La distinction a été reprise plus récemment par Timothy Keller, *Generous Justice. How God's Grace Makes Us Just*, New York, NY, Dutton, 2010, p. 144-147, avec une application à l'activité sociale. A mon sens, cette perspective, bien qu'essentiellement juste, ne permet pas une réponse entièrement satisfaisante à la question. En effet, des chrétiens individuels peuvent vivre dans un lieu donné sans que l'on puisse parler d'Eglise. Celle-ci est, par définition, *une communauté* dont les membres sont liés les uns aux autres par l'évangile (comme aussi par une discipline ecclésiale, ou « redevabilité » mutuelle dans le sens de Mt 18.15-22). En rapport avec les définitions établies dans la première partie de cet article, il faudrait peut-être dire que l'Eglise se manifeste là où des croyants se rassemblent *au nom (ou pour le nom) du Christ* (Mt 18.19-20), ceci pour remplir une ou plusieurs activités relevant des orientations verticale, horizontale-interne ou horizontale-externe. C'est ce qui différencie, par exemple, un culte ou une étude biblique d'une simple rencontre festive entre chrétiens. On le voit, dans les faits, les frontières entre communauté et croyants individuels sont poreuses et une séparation trop rigoureuse risquerait d'être quelque peu réductrice. Mais cela n'invalide pas l'utilité d'une telle distinction.

été blessés par la violence et l'oppression »<sup>45</sup>. Un peu plus loin, nous trouvons l'exhortation suivante :

Levons-nous, *en tant qu'Eglise universelle*, afin de combattre ce mal qu'est le trafic des humains ; parlons *et agissons* de façon prophétique pour « libérer les prisonniers ». Cela implique s'attaquer aux facteurs sociaux, économiques et politiques qui nourrissent ce marché. Les esclaves du monde crient à *l'Eglise universelle du Christ* : « Affranchis nos enfants ! Affranchis nos femmes ! »<sup>46</sup>

Il ne s'agit évidemment pas de relativiser le caractère dramatique des fléaux dénoncés dans ces paragraphes ni de mettre en doute l'opportunité d'un engagement chrétien à leur égard. Mais imposer une telle responsabilité à l'Eglise, *en tant qu'Eglise*, c'est, me semble-t-il, lui prêter une fonction qui dépasse son mandat<sup>47</sup>.

Il n'en est pas de même, par contre, du chrétien individuel qui, lui, vit *une double réalité*. Le croyant agit comme membre du peuple de Dieu et, en même temps, comme membre de la cité et « prochain de son prochain ». En tant que membre de l'Eglise, ses priorités s'aligneront sur celles de l'Eglise dans sa triple orientation. En tant que citoyen du pays où il habite, il agira de façon responsable et bienveillante au sein de la cité. Cela peut l'amener, par exemple, à s'engager dans des associations humanitaires, dans la politique ou, tout simplement, en vue de la protection de son prochain. Il le fera en tant que créature et image de Dieu, agissant avec la même sollicitude dont il souhaiterait lui-même bénéficier. Il y a là, assurément, un équilibre délicat : comment garder un pied fermement dans l'Eglise et la vie du

---

<sup>45</sup> LEC II, B, 1 (italiques ajoutés).

<sup>46</sup> LEC II, B, 3, a (italiques ajoutés).

<sup>47</sup> D'autres exemples pourraient être mentionnés. LEC II, A, 5, a, ii, par exemple, enjoint l'Eglise, comme telle, à « soutenir ceux qui ont des dons artistiques – *surtout* [c'est-à-dire, pas seulement !] des frères et sœurs en Christ –, afin qu'ils puissent prospérer dans leur travail ».

royaume et, en même temps, dans la cité où il agit *à la fois* comme témoin du Christ et comme citoyen ? La réponse ne saurait s'articuler autour de quelques formules simplistes. Mais cette double appartenance découle, de façon obligée, de ce que Dieu n'est pas seulement le rédempteur mais aussi le créateur.

Cela veut-il dire que l'Eglise dans son aspect *collectif* ne doit pas s'engager dans une quelconque activité sociale ? Là encore, il faut distinguer. Nous l'avons vu, la mission chrétienne ne concerne pas la transformation de la société ni même sa simple amélioration. Cependant, l'action concrète de l'Eglise devrait être à même de fournir *une confirmation pratique* de son message. La proclamation en actes est importante, précisément parce qu'elle renvoie à la proclamation en paroles. Même dans la société actuelle, où toute activité de type social est soumise à d'importantes exigences, des actions entreprises par l'Eglise (ou, en France, par des associations culturelles qui en sont des émanations) – banques alimentaires, « soupe populaire », nettoyage d'un quartier, ou autres – peuvent constituer des illustrations concrètes et communautaires du message de l'évangile.

L'action concrète de Jésus dans le Nouveau Testament fournit à ce sujet une analogie utile : les guérisons et autres miracles dans les évangiles donnent une image tangible du règne que Jésus et ses disciples proclament. Comme le souligne L. Newbiggin :

La proclamation [des disciples en Matthieu 10.1-7] explique les guérisons. D'un côté, ces guérisons, quoique extraordinaires, ne s'expliquent pas par elles-mêmes. Il serait possible de mal les interpréter – comme, de fait, les ennemis de Jésus l'ont fait en attribuant les pouvoirs de celui-ci aux puissances sataniques. Les œuvres, par elles-mêmes, ne communiquent pas la nouvelle situation. Cela doit être clairement annoncé : « Le royaume de Dieu s'est approché. » [...] Mais de l'autre côté, la proclamation n'a pas de sens sans les guérisons. Celles-ci don-

nent la vraie explication de ce qui est en passe de se produire ; mais si rien ne se passe, l'explication n'a pas lieu d'être. Ce ne sont que des paroles en l'air. Elle ne répond à aucune question véritable<sup>48</sup>.

Jésus n'a pas cherché par ses miracles à améliorer la société. Son œuvre de transformation relève plutôt de son enseignement, de sa mort et de sa résurrection, et elle est promise à ceux qui se placent sous le signe de sa seigneurie. En revanche, les guérisons, exorcismes et autres actes de miséricorde sont des illustrations et des anticipations, un avant-goût partiel du royaume que Jésus proclame. Les gestes de miséricorde ou de solidarité de la part de l'Église, en tant qu'Église, se doivent de s'inscrire dans cette même perspective<sup>49</sup>.

## *2.D : Bâtir le Royaume ou proclamer l'évangile ?*

Un certain langage missiologique fait régulièrement l'équation entre l'activité de l'Église et l'idée de « bâtir (ou faire avancer) le royaume de Dieu »<sup>50</sup>. Ce langage ne se limite pas à un discours social mais peut s'étendre à des domaines comme l'évangélisation ou la prière pour la ville : en faisant telle action, on « réclame tel endroit pour le royaume »... Ces expressions se fondent, en partie, sur l'enseignement du règne de Dieu dans les évangiles. Cependant, elles ne sont pas sans ambiguïté et peuvent véhiculer, même inconsciemment, des notions de transformation horizontale et sociale.

---

<sup>48</sup> L. Newbiggin, *The Gospel in a Pluralist Society*, Grand Rapids, Eerdmans, 1989, p. 132.

<sup>49</sup> Cf., plus longuement, D. Cobb, « Entre l'action de Jésus et l'engagement de l'Église en faveur des pauvres, quel lien ? », *La Revue réformée* 247 (2008/4), p. 18-33.

<sup>50</sup> Cf. LEC II, E, 4. Dans une perspective proche, LEC II, B s'intitule « Bâtir la paix du Christ dans notre monde divisé et brisé ».

Là encore, il faut distinguer. D'un point de vue biblique, le royaume n'est pas *stricto sensu* quelque chose que l'Eglise peut « construire » ou « bâtir ». Les évangiles soulignent que le royaume de Dieu grandit « de façon cachée »<sup>51</sup>, ou encore « de lui-même »<sup>52</sup>. Ailleurs, il est précisé que c'est Dieu qui *en fait don* aux croyants<sup>53</sup>. Sur ce plan, l'Eglise et le royaume sont analogues ; en réponse à la confession de Pierre dans Matthieu, Jésus affirme que c'est lui-même qui bâtira l'Eglise : « Je bâtirai *mon* Eglise, et les portes du séjour des morts ne prévaudront pas contre elle. » (Mt 16.18) Dans une perspective proche, Paul souligne que lui et ses collaborateurs œuvrent ensemble dans l'Eglise, qui est le « champ » de Dieu. Mais, précise-t-il, la croissance vient de Dieu :

Qu'est-ce donc qu'Apollon, et qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs, par le moyen desquels vous avez cru, selon que le Seigneur l'a donné à chacun. J'ai planté, Apollon a arrosé, mais Dieu a fait croître. Ainsi, ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui fait croître. (1Co 3.5-7)

Cette perspective est également valable pour le règne de Dieu. L'Écriture nous met en garde contre toute idée que nous pourrions, par nos efforts, instaurer le royaume définitif ou en provoquer l'avènement. Certes, comme nous l'avons vu, le ministère de l'Eglise et l'activité de ses membres peuvent avoir des conséquences positives pour la cité (Mt 5.13). Mais dans l'histoire présente, ces manifestations visibles du règne de Dieu ne fournissent pas de fondement pérenne ou linéaire à une croissance vers le royaume. Deux mille ans de christianisme montrent que, sur le plan de l'histoire, l'avancement du message chrétien n'est pas rectiligne. Il existe aujourd'hui des pays où l'Eglise, autrefois flo-

---

<sup>51</sup> Mt 13.33 (*enekrypsen*) ; 13.44 (*kekrymmenô*).

<sup>52</sup> Mc 4.28 (*automatê*).

<sup>53</sup> Mt 25.34 ; Lc 6.20 ; 12.32 ; Hé 12.28 ; Jc 2.5 ; 2P 1.11, etc.

rissante, a presque entièrement disparu. Ce sont bien plutôt des signes provisoires et avant-coureurs du royaume. A ce titre, ils sont valables mais ils ne se confondent pas avec la réalité permanente du royaume.

Cela signifie-t-il que l'Eglise serait impuissante à contribuer, de quelque façon que ce soit, à l'avancement du règne de Dieu ? A mon sens, la perspective biblique est autre. Mais pour la saisir il faut nous placer sur le plan non de l'histoire, mais *de l'éternité*. Le règne de Dieu se concrétise d'abord par le fait que des hommes et des femmes fléchissent le genou devant le roi, se soumettant à sa seigneurie et recevant ainsi ses bienfaits salvifiques. Or, puisque ce règne va de pair avec le salut, ceux qui y entrent deviennent, par là même, membres d'un royaume éternel. Ils sont ainsi révélés comme ceux qui doivent recevoir « en héritage le royaume qui [leur] a été préparé dès la fondation du monde » (Mt 25.34). Du point de vue de l'éternité, ce « royaume de prêtres »<sup>54</sup> que sont les rachetés ne peut aller diminuant : au fur et à mesure que le message de l'évangile est proclamé, le Christ rassemble « une grande foule que nul ne [pourra] compter, de toute nation, de toutes tribus, de tous peuples et de toutes langues »<sup>55</sup>. En s'adjoignant des membres, le royaume éternel se constitue progressivement, tout au long de l'histoire présente, bien qu'elle ne se manifeste dans toute sa plénitude qu'à la fin des temps.

De quelle façon l'Eglise contribue-t-elle à son avancement ? En y conviant les hommes, femmes et familles qui l'entourent dans la société et dans le monde. Plus précisément, en annonçant ce royaume qui vient et en montrant, par ses actes au-dedans comme au-dehors, les signes avant-coureurs de telle sorte que la bonne nouvelle de la victoire du Roi soit perçue dans toute sa vérité et dans toute sa beau-

---

<sup>54</sup> Ap 1.5 ; 5.9-10.

<sup>55</sup> Ap 7.9.

té. Comme Paul et ses collaborateurs, l'Église ne se donnera pas l'illusion de « faire venir le royaume ». Mais elle se réjouira de ce que le Seigneur de la moisson veut l'employer dans cette mission, tout en donnant lui-même la croissance. Pour le dire de façon légèrement différente, l'Église contribuera le plus à l'avancement du royaume lorsqu'elle se concentrera sur ce qui fait le propre de sa vocation : en vivant réellement comme peuple de Dieu tourné vers son Seigneur, en pratiquant l'amour fraternel comme signe attestant la réalité de son message, et en proclamant au monde, par ses paroles et ses gestes concrets, la seigneurie du Christ-Roi devant qui les nations sont invitées à fléchir le genou.

## Conclusion

*LEC* représente une tentative ambitieuse de rappeler à l'Église universelle le sens et l'étendue de sa responsabilité dans le monde actuel. Les défis qu'il soulève sont réels : défis posés par un monde progressivement plus technocratique, consumériste, en manque de repères solides et, parallèlement à cela, de plus en plus en proie à des inégalités injustifiables et à des idéologies néfastes. De même, *LEC* met le doigt, courageusement, sur les manquements d'une Église souvent détachée des réalités concrètes, ou encore séduite par les idoles de la société qui l'entoure. En tant que document qui, dans le contexte du XXI<sup>e</sup> siècle, veut confesser la foi au Dieu trinitaire, Dieu créateur et rédempteur, et, en même temps, brosser dans les grandes lignes une « feuille de route » pour l'Église dans sa diversité universelle, il mérite une large diffusion et une réflexion concertée sur des mises en application possibles<sup>56</sup>.

---

<sup>56</sup> Ceci reste vrai malgré une traduction en français qui n'est malheureusement pas toujours de bonne facture, contenant un nombre important de tournures malencontreuses et, parfois, des contresens.

Comme tout document de travail, *LEC* contient aussi des imperfections. Celles-ci se voient, peut-être le plus clairement, dans sa façon d'articuler l'activité et la mission de l'Eglise, ainsi que dans la définition précise de cette mission. Le présent article a cherché à approfondir une vision biblique plus équilibrée sur ce sujet. Il ne s'agit pas de rejeter tout ce que *LEC* a de positif et d'important mais, au contraire, de prévenir des problèmes et de clarifier certaines ambiguïtés pour poursuivre plus loin la réflexion sur cette question des plus centrales. Conformément à la visée de *LEC*, je souhaite que ces quelques lignes puissent également fournir un encouragement, même modeste, à prendre davantage au sérieux aussi bien la réalité de l'Eglise et l'évangile de Jésus-Christ, que la mission de témoignage que cette Eglise a reçue et qui restera la sienne jusqu'au retour de son Maître<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> Plusieurs idées développées dans cet article ont été articulées à la suite d'une discussion avec Stéphane Zehr et Daniel Tennevin, de la Mission Timothée. Je remercie Stéphane Z. de l'avoir lu et d'avoir échangé sur son contenu. Daniel Hillion et Joël Favre ont également lu une mouture précédente de l'article et fait des remarques constructives. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

## 1° - ABONNEMENTS FRANCE

Prix normal: 32 Euros; soutien: 42 Euros  
Pasteurs et étudiants: 17 Euros  
Étudiants en théologie: 14 Euros. Deux ans: 22 Euros  
CCP MARSEILLE 02820748029/77  
Éditions Kerygma/Revue réformée  
IBAN : FR21 2004 1010 0802 8207 48 029 77  
BIC : PSSTFRPPMAR  
Périodicité : 4 fois par an  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier

### *Prix du fascicule*

9 Euros pour l'année et l'année précédente  
12 Euros pour les numéros doubles de l'année en cours  
et de l'année précédente  
5 Euros pour les années précédentes  
+ frais d'envoi

## 2° - ABONNEMENTS DE L'ÉTRANGER

### *PAYS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE*

Tarifs français + 10 Euros

### *SUISSE*

La Revue réformée, rue du Bugnon 43, 1020 Renens  
C.C.P.: 10-4488-4  
Abonnement: 49 CHF; solidarité: 65 CHF  
Pasteurs, étudiants et AVS: 30 CHF

### *AUTRES PAYS*

- Règlement en Euros, sur une banque en France :  
tarifs français + 10 Euros
- Autre mode de règlement: tarifs français + 20 Euros

## 3° - INTERNET

*La Revue réformée* peut être consultée sur Internet  
[www.unpoissondansle.net/tr](http://www.unpoissondansle.net/tr)  
Nouveau site : <http://larevuereformee.net>

N° 286 – 2018 / 2 – AVRIL 2018 – 4 FOIS / AN  
ISSN 0035-3884 - Dépôt légal : MARS 2018  
N°201801xx

Imp. IMEAF, 26160 La Bégude de Mazenc. Tél. 04 75 90 20 70.  
Le directeur de la publication: Y. IMBERT. Commission paritaire N° 0722 G 81942.



SOLI DEO GLORIA